PQ
2315
.C2
1890

U d'/of OTTAWA
39003002135076

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lescaillouxblanc00karr

ŒUVRES COMPLÈTES

D'ALPHONSE KARR

LES CAILLOUX BLANCS

DU PETIT POUCET

DU MÊME AUTEUR

Format grand in-18

A BAS LES MASQUES !	1 vol.
A L'ENCRE VERTE	1 —
AGATHE ET CÉCILE	1 —
L'ART D'ÊTRE MALHEUREUX	1 —
AU SOLEIL	1 —
BOURDONNEMENTS	1 —
LES CAILLOUX BLANCS DU PETIT POUCET	1 —
LE CHEMIN LE PLUS COURT	1 —
CLOTILDE	1 —
CLOVIS GOSSELIN	1 —
CONTES ET NOUVELLES	1 —
LE CREDO DU JARDINIER	1 —
DANS LA LUNE	1 —
LES DENTS DU DRAGON	1 —
DE LOIN ET DE PRÈS	1 —
DIEU ET DIABLE	1 —
ENCORE LES FEMMES	1 —
EN FUMANT	1 —
L'ESPRIT D'ALPHONSE KARR	1 —
FA DIÈZE	1 —
LA FAMILLE ALAIN	1 —
LES FEMMES	1 —
FEU BRESSIER	1 —
LES FLEURS	1 —
LES GAIETÉS ROMAINES	1 —
GENEVIÈVE	1 —
GRAINS DE BON SENS	1 —
LES GUÊPES	6 —
HISTOIRE DE ROSE ET DE JEAN DUCHEMIN	1 —
HORTENSE	1 —
LETTRES ÉCRITES DE MON JARDIN	1 —
LE LIVRE DE BORD	1 —
LA MAISON CLOSE	1 —
LA MAISON DE L'OGRE	1 —
MENUS PROPOS	1 vol.
MIDI A QUATORZE HEURES	1 —
NOTES DE VOYAGE D'UN CANAPIER	1 —
ON DEMANDE UN TYRAN	1 —
LA PÊCHE EN EAU DOUCE ET EN EAU SALÉE	1 —
PENDANT LA PLUIE	1 —
LA PÉNÉLOPE NORMANDE	1 —
PLUS ÇA CHANGE	1 —
..... PLUS C'EST LA MÊME CHOSE	1 —
LES POINTS SUR LES I	1 —
POUR NE PAS ÊTRE TREIZE	1 —
PROMENADES AU BORD DE LA MER	1 —
PROMENADES HORS DE MON JARDIN	1 —
LA PROMENADE DES ANGLAIS	1 —
LA QUEUE D'OR	1 —
RAOUL	1 —
LE RÈGNE DES CHAMPIGNONS	1 —
ROSES NOIRES ET ROSES BLEUES	1 —
LES SOIRÉES DE SAINTE-ADRESSE	1 —
LA SOUPE AU CAILLOU	1 —
SOUS LES POMMIERS	1 —
SOUS LES ORANGERS	1 —
SOUS LES TILLEULS	1 —
SUR LA PLAGE	1 —
TROIS CENTS PAGES	1 —
UNE HEURE TROP TARD	1 —
UNE POIGNÉE DE VÉRITÉS	1 —
VOYAGE AUTOUR DE MON JARDIN	1 —

LA PÉNÉLOPE NORMANDE, comédie en 5 actes in-18. . . 2 fr. »
LES ROSES JAUNES, comédie en 1 acte. . . . . 1 fr. 50

MESSIEURS LES ASSASSINS, brochure in-8°. . . . . 1 fr. »

ÉMILE COLIN — IMP. DE LAGNY

LES CAILLOUX BLANCS

DU

PETIT POUCET

PAR

ALPHONSE KARR

PARIS
CALMANN LEVY, EDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
RUE AUBER, 3

1890

Droits de reproduction et de traduction réservés

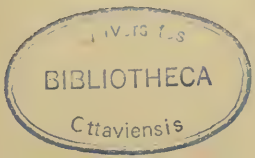

A

JEANNE BOUYER

PQ
2315
.C2
1890

LES
CAILLOUX BLANCS
DU PETIT POUCET

M. A. de Candolle, dans un ouvrage qu'il vient de publier, écrit ces mots :

« Jamais l'histoire naturelle n'a obtenu autant de faveur... On s'en aperçoit surtout par l'*attention* que *veulent bien lui accorder* des hommes éminents... M. Edgar Quinet, par exemple. »

Comment! M. Edgar Quinet, l'auteur du poème de *Napoléon*, « a bien voulu », a daigné abaisser ses regards sur l'œuvre de Dieu! Il *a accordé* quelque « attention » à la nature! — Mille fois trop bon, monsieur Edgar Quinet!

Comment! vous avez « bien voulu » vous distraire un moment de vos hautes préoccupations, pour daigner regarder un peu le ciel et les astres, la mer, les fleuves, les prairies et les êtres si

nombreux et si divers qui les habitent, et la vie qui circule sans cesse, se transformant sans fin, ne détruisant que pour reconstruire, changeant l'homme en herbe, l'herbe en mouton, le mouton en homme.

Qui sait si M. Quinet, dans un de ses jours de bienveillance, n'aura pas daigné regarder un moment une rose, respirer une violette, écouter un oiseau? Quel honneur pour la nature!

Ah! quand M. Edgar Quinet est retourné au ciel, qui ne fait que prêter ces gens-là à la terre et les reprend avarement, Dieu aura dû aller au-devant de lui et lui dire :

— Monsieur Quinet, combien je vous dois de remerciements! je suis vraiment confus; les expressions me manquent pour vous dire ma reconnaissance.

» Comment! vous avez « bien voulu » accorder quelque « attention » à tous ces petits ouvrages que j'ai faits autrefois, dans ma jeunesse, et dont l'imperfection ne m'a réellement frappé que quand j'ai su que vous « vouliez bien » leur « accorder » votre précieuse et généreuse « attention »?

» Vous me flattez, vous me gâtez, et je vous dois une grande partie de la réputation que j'ai

encore parmi les hommes ; grâce à vous, je ne suis pas tout à fait oublié ; l'homme blasé daignera, à votre exemple, accorder aussi quelque attention à mon œuvre un peu démodée.

» Mais, monsieur Quinet, puisque vous voilà ici, vous allez me donner vos idées, me communiquer vos observations, ne pas m'épargner vos critiques, je suis un bon diable de bon Dieu. Quand j'ai créé le monde, l'industrie et les sciences n'avaient pas fait les progrès qu'elles ont faits depuis, et, d'ailleurs, je n'avais personne pour me donner de bons conseils, comme le regrettait avec tant de raison le roi Alphonse de Castille, qui, disait-il, m'aurait été d'un grand secours.

» Mais, puisque je vous tiens, monsieur Quinet, nous allons revoir et corriger bien des choses; vous ne me refuserez pas vos avis et vos idées, et, grâce à vous, nous allons remettre le monde en état de marcher encore pendant quelques milliers de siècles.

» Mais, je l'avoue, entre nous, je ne pose pas devant un homme comme vous, il était temps que vous vinssiez ici, les plaintes incessantes des hommes commençaient à me casser la tête, je cherchais des améliorations, des perfectionne-

ments, mais je ne trouvais rien, je suis vieux; mais, puisque vous voilà, grâce à... moi, tout est sauvé!

» Un peu de patience en bas, les hommes!

» Nous allons entrer dans les voies de la réforme et du progrès.

» Allons, les anges, un peu de musique! »

Ainsi aura parlé Dieu à M. Edgar Quinet.

Je me suis occupé d'histoire naturelle, je suis de la religion de Vendredi, le sauvage ami de Robinson, religion qui consiste à regarder, à contempler, à admirer, à remercier et à dire, pour tout symbole : « Oh! » sans vouloir assigner à Dieu ni une forme, ni des limites, ni des passions; sans brûler, sans persécuter, sans gêner personne, sans inventer les puérilités quelquefois féroces des dogmes ridicules et des mythologies absurdes et grotesques ; sans prétendre comprendre et connaître et définir l'Être suprême, le Souverain créateur, pensant que ce serait le comble de l'outrecuidance que de supposer que nous avons, à son égard, l'importance qu'une fourmi, qu'une mite du fromage, que les microscopiques ont au nôtre.

Eh bien, quand j'étudiais les arbres, les prés,

les fleurs, les oiseaux, les insectes de la terre et des eaux, j'ai toujours senti que je m'élevais, que mon âme, mon cœur, mon esprit grandissaient par cette étude.

Et quand j'ai dû élever une enfant, grande et douce et terrible fonction; j'ai, avant tout, étendu dans son jeune esprit cette première couche de connaissances des prodiges, des miracles de la nature, qui rendent si mesquins, si ridicules et si bêtes les petits miracles inventés par les prêtres de toutes les religions. J'ai le plus souvent remplacé la voûte de pierre de l'église par la voûte bleue où nagent les mondes; nous avons regardé le lever et le coucher du soleil, nous avons étudié, cherché, contemplé ensemble, et bien des fois, les yeux mouillés de ces douces et nobles larmes de l'admiration, le cœur plein d'un Dieu invisible, souverainement bon et souverainement puissant, nous disions comme Vendredi : « Oh! »

Demandez donc le bon sens, la vertu, l'amour et l'intelligence de la vraie liberté à un peuple chez lequel on peut dire que M. Edgar Quinet a « bien voulu accorder quelque attention à l'œuvre de Dieu », sans soulever un hourra d'indignation mêlé d'éclats de rire!

De là le mépris pour la vie des champs, de là

l'abandon de cette existence noble, libre, honnête, heureuse pour la fange des villes.

De là la profonde bêtise des gens qui, se trouvant dans la zone pestiférée qui entoure toute ville, ont quitté les travaux de la terre pour venir être, dans une rue, ouvriers de fabrique, marchands, domestiques, servantes, prostituées, et qui parlent avec dédain de ceux qui sont restés aux champs, n'obéissant qu'à Dieu, au soleil, à la pluie, à qui personne ne dit : « Je veux! » ou « je ne veux pas! » qui sont riches par l'absence des besoins, qui n'ont à respecter, à aimer que cinq ou six parents ou amis, et qui y mettent toutes leurs forces et tout leur cœur.

Oh! mille fois merci, mon Dieu, de m'avoir donné l'intelligence et le besoin et la volonté de passer ma vie entière aux champs, dans les bois, dans les prairies, sur les rives des fleuves, sur les grèves et les plages de la mer, et surtout de m'avoir donné un esprit, un cœur et une âme capables d'admirer, de comprendre ces vrais trésors et cette vraie richesse, qui m'ont rendu si facile et si heureux de me passer des autres!

Merci de m'avoir révélé combien les roses, les violettes, les giroflées des murailles et la rosée au soleil levant, sont plus belles que les rubis, les

améthystes , les topazes et les diamants; de m'avoir appris combien la liberté l'emporte sur les honneurs et les dignités, et combien il est plus doux d'être maître de soi-même que de commander aux autres, c'est-à-dire de n'être ni à l'un ni à l'autre bout de la chaîne et de la lesse!

Oh!...

C'était en 1822.

Eugène Delacroix, après un séjour assez court dans l'atelier de Guérin, avait, comme Géricault, comme Ary Scheffer, abandonné les traditions classiques du maître et demandé à l'art libre et appelé alors « romantique » des inspirations nouvelles.

Eugène Delacroix n'avait pas d'atelier. Heureusement, sa sœur avait épousé un homme qui avait un grenier et qui n'en faisait rien. Ce grenier fut livré à Delacroix, qui, en enlevant quelques ardoises, y fit entrer à peu près la lumière nécessaire, et il peignit son premier tableau : *Dante et Virgile traversant l'Achéron*, je crois.

Tout en peignant, Delacroix avait une préoccupation assez triste : son tableau une fois fini, comment se procurerait-il un cadre?

Je ne sais s'il en est encore ainsi aujourd'hui;

mais, alors, un tableau sans cadre n'était pas reçu au Louvre et ne pouvait être exposé. Les cadres sont fort chers, et Delacroix n'avait pas d'argent.

Cependant il avait avisé une « planche de salut ».

Dans la cour de la maison où était son grenier demeurait un menuisier, et dans l'atelier de ce menuisier était appuyée au mur une longue planche étroite ou plutôt une large tringle.

Delacroix fit connaissance avec le menuisier, et ici la tradition devient obscure. Acheta-t-il ou loua-t-il la planche à crédit ou pour un prix conforme à ses ressources? lui fut-elle donnée? lui fut-elle prêtée?

Toujours est-il qu'avec cette planche une scie et quelques clous, Delacroix fit lui-même un cadre pour son tableau; puis, oignant le bois de colle de poisson, il y répandit de ces raclures de cuivre que l'on vend, pour sécher l'écriture, sous le nom de poudre d'or.

Rien ne l'empêchait plus alors d'envoyer son tableau au Musée.

En ce temps-là, — j'espère, sans en être certain, qu'il n'en est plus ainsi aujourd'hui, — l'artiste qui avait envoyé son tableau ou sa statue au Louvre n'avait d'autre moyen de savoir si son

œuvre était admise que de la chercher dans les salles le jour de l'ouverture du Musée.

C'est ce que fit Delacroix, comme les autres. Il se précipita pâle et fiévreux, et parcourut à grands pas les diverses galeries, haletant et égaré. Il ne vit pas son tableau; alors il tomba assis sur une banquette, perdu dans d'amères réflexions.

Delacroix étudiait beaucoup les anciens maîtres, et, pour cela, fréquentait assidûment le Louvre, à l'époque où ces anciens y étaient chez eux et n'en faisaient pas les honneurs aux jeunes.

Un des garçons du Musée, de ceux qui, à la fin du jour, crient d'une si forte voix : « On ferme, messieurs, on ferme! » le reconnut, s'arrêta devant lui, et, lui frappant sur l'épaule, le réveilla en sursaut de sa triste rêverie :

— Bonjour, monsieur Delacroix.

— Bonjour, mon ami.

— Vous n'avez pas l'air content?

— Je n'ai pas sujet de l'être.

— Êtes-vous difficile! Tout autre le serait à votre place.

— Mais de quoi voulez-vous que je sois content?

— Et pour un premier tableau encore...

— Mais enfin que voulez-vous dire?

— Le salon carré...

— Qu'est-ce qu'il y a dans le salon carré?

— Il y a votre tableau.

— Mon tableau... dans le salon carré?

— C'est moi qui l'ai accroché... Venez.

Ahuri, pris de vertige, Delacroix suit le gardien, qui, dans le salon carré, le pousse en face de son tableau.

Il faut dire que, en cherchant ce tableau, Delacroix n'avait même pas regardé dans le salon carré, où l'usage était de n'admettre que le « dessus du panier » de l'Exposition, honneur très envié, ou y avait tout au plus laissé errer, en passant, un regard distrait. D'ailleurs, y eût-il cherché son tableau, qu'il l'eût à peine reconnu. Au lieu du cadre fait par lui avec la planche, la colle de poisson et la poudre de cuivre, il voyait son œuvre magnifiquement entourée d'un des cadres les plus riches du Louvre.

Son émotion un peu calmée, il eut recours au même garçon pour obtenir des renseignements.

— Ah! dit celui-ci, vous l'avez échappé belle, et vous devez une « fameuse chandelle » au baron.

— Quel baron?

— Le baron Gros. Votre tableau est arrivé sans cadre.

— Comment, sans cadre? j'avais fait le cadre moi-même.

— Alors, votre cadre, c'était de petites lattes qu'on a trouvées par terre; les cadres, ça n'est pas votre partie; ça n'était pas solide, et ça se sera décloué dans le branle-bas. Toujours est-il qu'il n'y avait pas ou qu'il n'y avait plus de bordures, et qu'il était mis de côté. M. Gros alla se placer un moment devant et revint dire à ses collègues : « Mais ce tableau doit être exposé. — C'est impossible, mon cher baron, dit M. de Forbin-Janson. — Et pourquoi? — Vous voyez bien qu'il n'a pas de cadre. — Eh bien, s'il n'a pas de cadre, il faut lui en mettre un; vous n'en manquez pas, au Musée, ou faites-en faire un : c'est une des meilleures toiles que vous ayez ici cette année. » C'est comme ça que votre tableau a un si beau cadre, et que vous êtes dans le salon carré. Voyez-vous, monsieur Delacroix, faites des tableaux et abandonnez la partie des cadres; et surtout n'oubliez pas « la chandelle » que vous devez à M. Gros.

C'était aussi l'opinion de Delacroix de ne pas

« oublier la chandelle qu'il devait au baron », qui, dès le lendemain, alla chez M. Gros.

Il sonna à la porte, un peu ému ; on fut longtemps sans répondre ; il sonna une seconde fois ; il allait s'en aller, lorsque la porte s'entr'ouvrit, et M. Gros lui-même, la palette à la main, demanda brusquement par l'entre-bâillement de la porte :

— Qu'est-ce qu'il y a ?

— Monsieur, c'est moi.

— Qui, vous ?

— Delacroix.

— Qui ça, Delacroix ?

— Je viens vous remercier.

— Remercier de quoi ?

— A cause d'un tableau.

— Quel tableau ? je n'ai pas le temps de m'occuper de tableaux.

— Un tableau qui n'avait pas de cadre.

— Ah !... oui... un bateau.

— Oui, Dante et Virgile.

— Oui, oui, un bateau... je me rappelle. C'est vous qui avez fait ça ?

— Oui, monsieur, et je venais...

— Quel âge avez-vous ?

— Vingt-trois ans.

— Vous êtes bien jeune... Et c'est vous qui avez fait ce... bateau. Alors, entrez.

M. Gros ouvrit la porte, et Delacroix se trouva dans l'atelier.

— Asseyez-vous. Savez-vous ce que vous avez fait là, à vingt-trois ans? Non, vous ne le savez pas; je vais vous le dire, moi. Vous avez fait tout simplement un chef-d'œuvre : un chef-d'œuvre de couleur.

Delacroix s'inclina.

— Un chef-d'œuvre de couleur; mais savez-vous comment vous dessinez? Non, vous ne le savez pas, et je vais aussi vous le dire : vous dessinez comme un cochon.

Et Delacroix resta rouge, immobile, confus, et Gros s'était remis à peindre et parlait de temps en temps tout en peignant.

— Comme un vrai cochon; mais c'est égal, vous êtes un peintre. Il faudra venir ici, chez nous; vous apprendrez à dessiner.

Delacroix s'inclina; il aurait voulu être parti, mais il ne savait comment partir. Tout à coup, en se retournant, il vit sur les murailles de l'atelier des tableaux qu'il regarda avec étonnement et admiration.

— Ah! vous regardez mes tableaux... ça vous

étonne de les voir ici. C'est *les Pestiférés de Jaffa*, c'est *la Bataille d'Aboukir*, c'est le *Champ de bataille d'Eylau*. A la rentrée des Bourbons, on nous a rendu tous ces tableaux-là, dont on n'avait que faire. Heureusement, on ne nous a pas fait rendre l'argent. Mais (et Gros tira sa montre) j'ai affaire dehors ; il faut que je vous quitte.

Delacroix ne l'écoutait plus, il regardait les tableaux.

— Après ça, si ça vous amuse, je ne vous renvoie pas ; vous mettrez la clef chez la portière.

Gros rentra une heure après ; il trouva Delacroix, qui étudiait encore les tableaux, qui étudiait la palette, qui n'avait pas pensé à s'en aller.

Gros ne fut pas mécontent de le retrouver, et lui dit quand il partit :

— Venez apprendre à dessiner.

... Delacroix n'y alla jamais. Peut-être pour une raison, peut-être pour plusieurs raisons, peut-être sans raisons.

Longtemps après, à une autre exposition, Delacroix, qui, cette année-là, avait Exposé le *Massacre de Scio*, aperçut le vieux peintre et le salua.

Mais celui-ci, sans s'arrêter, dit brusquement :

— Il ne suffit pas de saluer les gens, il faut encore apprendre à dessiner.

Théophile Gautier était un des derniers survivants de cette génération d'écrivains et d'artistes qui s'étaient donné rendez-vous au commencement du siècle et ont formé la pléiade de 1830; en ce moment où il est mort et dans le sombre avenir que la folie bête des autres nous prépare, il n'y a pas de place pour les poètes; ils gênent et ils sont dégoûtés; ce ne sont pas ceux qui s'en vont qu'il faut plaindre, mais les quelques quatre ou cinq qui sont encore pour quelque temps peut-être attardés dans cette vie où la société va du sombre au noir. Je ne parle pas de ceux qui sont à la bataille et, entre autres raisons de vivre, espèrent porter encore quelques blessures à la bêtise, à l'insolence, à l'avidité, à la vanité, au mensonge.

Une lettre de Victor Hugo à la fille de Théophile Gautier contient cette phrase :

« Des hommes de 1830, il ne reste plus que moi. »

Moi! lui, oh! oui, lui, toujours lui! il n'est pas changé; à ses yeux, il n'y a jamais eu que lui, et, s'il reconnaît un autre homme comme ayant vécu en même temps que lui, c'est quand cet homme n'y est plus et ne tient plus de place.

De la place, il n'y en avait pas trop pour lui dans le monde et dans le temps ; les autres...

Qu'est-ce que ça que les autres? A quoi ça peut-il servir ? Les uns de piédestal; quelques-uns d'enfants de chœur à encensoir ; quelques-uns encore de copeaux et de varech, qu'on met autour des porcelaines précieuses pour les préserver.

Il y a eu :

Le siècle de Périclès ;

Le siècle d'Auguste ;

Le siècle de Léon X ;

Le siècle de François Ier ;

Le siècle de Louis XIV.

De beaux fichus siècles, où l'on se mettait vingt, trente, quarante, cent, pour les illustrer.

Parlez-moi du siècle de Victor Hugo; là, il n'y a que Victor Hugo.

Moi, dis-je, et c'est assez !

Mais que vont penser, quand ils auront lu cette lettre, les contemporains, les poètes, les journalistes surtout, et pour cause, auxquels il a prodigué un si grossier encens ?

« Vous êtes le soleil levant, vous êtes la poésie ; moi, je ne suis qu'un poète, ô poète, etc. »

J'en ai lu de mes yeux deux cents de ces flagorneries maladroites et cousues de fil blanc, paya-

bles, et presque toujours payées, en bons petits articles de journaux.

Que diront-ils, quand ils vont apprendre qu'ils n'existent pas, qu'ils n'ont jamais existé, qu'il n'a jamais existé que Victor Hugo, qu'on leur a payé en fausse monnaie et escroqué leurs dédicaces, leurs articles, leurs dithyrambes, leurs génuflexions, etc.

Est-ce que nous serions morts déjà depuis longtemps les uns après les autres, sans nous en apercevoir ?

Est-ce que ce serait par erreur que nous avons cru exister, ou notre existence ne serait-elle qu'un mauvais rêve que nous aurions fait ?

Il faut cependant défendre Victor Hugo contre lui-même ; ce qu'il en fait, ce n'est pas par méchanceté, c'est par ignorance ; il ne sait pas qu'il y a des autres ; il est pour les autres, comme le Trimalcion de Pétrone pour les pauvres. Quelqu'un parle de pauvreté à sa table. « Un pauvre ! dit-il ; qu'est-ce que c'est que ça, un pauvre ? *Quid est pauper ?* »

Quel dommage que cet homme ait fait de si beaux vers, et qu'on lui doive tant d'admiration et de si nobles plaisirs, qu'il n'y a pas moyen de le haïr, quelque bonne envie qu'on en ait quel-

quefois, et quelque haïssable qu'il soit sous certains aspects.

L'honneur d'une fille est à elle, elle regarde à deux fois avant de le compromettre ; mais l'honneur d'une femme est à son mari, à lui le soin.

Les femmes et les filles qui ont de l'esprit et surtout celles qui se piquent d'en avoir sont plus exposées aux dangers de l'amour que les autres ; elles consentent volontiers à s'escrimer avec les galants, à une sorte de jeu qu'elles considèrent comme une passe d'armes, un tournoi à armes courtoises ; c'est déjà un danger que de causer sur l'amour : c'est ce qu'on appelle en termes d'escrime « donner du fer ». Une certaine crainte vague à l'égard des hommes préserve une femme et une fille surtout, bien plus qu'une habileté cultivée à se défendre.

On parlait à Malherbe des dangers que faisait courir aux filles de son village la cour qu'y tenait je ne sais plus quel prince de ce temps-là. « Il n'y a pas de péril, dit-il ; je les connais : elles sont trop bêtes pour se laisser attraper. »

On disait également en sens inverse, du temps de Périclès : « Les Athéniens ne prendront pas les Thébains, ils tendent leurs filets trop haut. »

Sauf le cas d'un de ces amours qui s'emparent du cœur, de l'âme, de l'esprit, et où les deux... adversaires sont également de bonne foi, sont séduits en même temps et descendent ensemble une pente fleurie, la femme, les yeux fixés sur les commencements de l'amour, c'est-à-dire sur ce qui ne regarde encore que l'imagination et le cœur, marche à reculons devant l'homme qui avance, en la poussant doucement, les yeux fixés sur la fin et le dénouement.

La société actuelle, sans cesse occupée des dangers de demain, ou même de ceux d'aujourd'hui, est comme les pauvres que le souci du déjeuner du jour à conquérir empêche de songer à l'avenir : ce qui est peut-être heureux pour le pauvre, mais risque fort de mener la société à sa ruine. On replâtre, on recrépit, on repeint la vieille maison, et on se contente de cacher les lézardes et les parties qui menacent de s'écrouler.

Le luxe des femmes a, pour conséquence, une augmentation énorme du nombre des célibataires; des femmes qu'on n'épouse pas, un grand nombre sont forcément jetées dans le désordre et, faute d'un homme, en prennent dix; en même temps, les chances que présente leur situation rend le célibat des hommes plus facile et plus at-

trayant. « Tel vieux garçon a eu vingt maîtresses, dit un philosophe, sans donner un seul citoyen à l'État. » Les capitales et les grandes villes ne se reproduisent et ne se repeuplent pas par elles-mêmes : ce sont des monstres avides et jamais rassasiés; un courant y apporte sans cesse et de nouveaux habitants et des denrées de toute sorte, et il n'en sort jamais que du fumier.

L'extension que l'on donne à toutes les villes qui empruntent et obèrent les générations futures pour s'agrandir et s'embellir élargit cette zone pestiférée qui règne autour de chacune d'elles, zone dans laquelle filles et garçons abandonnent l'agriculture : les garçons, pour se faire les meilleurs ouvriers, industriels, marchands, domestiques, et les pires mendiants et voleurs; les filles, ouvrières, servantes, et bien d'autres choses.

Une autre conséquence de la vie des villes : à la campagne, l'homme et la femme passent leur existence tout entière ensemble: travaux, repas, repos, tout se fait en commun.

Dans les villes, l'homme marié prétend avoir à lui sa femme tout entière, mais ne lui donne en retour qu'une certaine portion de lui-même; le cercle, le café, le cabaret, selon la classe à laquelle il appartient, la facilité des occasions absorbent le

reste. Quant aux intrigues galantes, elles font que l'honnête femme doit se contenter de la moitié, du quart, du dixième d'un homme; il en est qui se lassent du métier d'honnêtes femmes, n'acceptent pas cette portion congrue, et complètent ce qui leur revient de droit en le demandant ailleurs.

Comme voilà plusieurs années que j'ai l'intention d'aller passer quelques jours à Paris la semaine prochaine, je me suis trouvé il y a quelques jours a livré à un doute et à une inquiétude : je voyagais en chemin de fer, allant de Saint-Raphaël à Nice, et, dans le compartiment où j'avais pris place, était une famille évidemment française, qui, du reste, par quelques mots échangés entre ses membres, m'apprit qu'ils venaient tout droit de Paris, où ils avaient leur domicile.

Une jeune fille pria son frère de ne pas lui *abîmer* son chapeau; il n'était pas question de le jeter par la portière du wagon dans un de ces précipices magnifiques et vertigineux au-dessus desquels on passe, suspendu de temps en temps, en côtoyant la mer sur le chemin de la Corniche; je compris que, par *abîmer,* elle entendait simplement ce qu'on entendait autrefois par *froisser*, *fripper*, *chiffonner*.

Celui-ci déclara tour à tour et successivement son parapluie, une aile de poulet, le paysage, une femme que nous vîmes à la gare de Cannes, un calembour qu'il lisait dans un journal et M. Thiers, également « splendides ». Quant au port d'Antibes, il n'hésita pas à reconnaître qu'il est « très chic ».

On parla d'une pièce jouée récemment à Paris; il en porta son jugement, en disant qu'elle était « infecte »; puis, d'un ruban dont la nuance ne lui plaît pas, et qu'il déclara également « infecte », épithète qu'il accola également au nom d'un de ses amis, aux opinions politiques de son oncle et à un concert où il s'était ennuyé.

La sœur lui fit remarquer qu'il était « stupide » de bavarder et de s'agiter comme il le faisait.

Je cherchai comment le mot de « stupide », dont l'étymologie, comme celle de « stupeur », désigne l'immobilité et le morne silence, pouvait s'appliquer au bavardage et au mouvement.

Mais le frère et la sœur semblaient se comprendre parfaitement entre eux, en employant ces deux mots dans un sens très différent de celui auquel je suis accoutumé ; les grands-parents, soit en fronçant les sourcils, soit en

souriant, montraient également que ce langage était tout à fait clair pour eux.

Et je me demandai si je ne serais pas très embarrassé à Paris, où l'on semble parler aujourd'hui une langue tout à fait nouvelle, que je ne parle pas et que je ne comprends que difficilement.

Cependant je me rassurai un peu en remarquant que cette langue nouvelle est plutôt une simplification qu'un obstacle; qu'elle est loin de surcharger la mémoire de règles et de mots; qu'elle épargne à l'esprit la fatigue de chercher les nuances et les synonymes, l'expression propre et précise; que tout ce qui n'est pas *splendide* et *chic* est *infect;* que tout ce qui n'est pas *infect* est *chic* et *splendide;* que c'est, en résumé, quelque chose d'aussi simple et d'aussi primitif que le *hourra* et le *grognement* du peuple anglais, et que ça s'applique à tout; que c'est aujourd'hui le fond de la langue comme Beaumarchais prétendait avec moins de raison que *goddam* était le fond de la langue anglaise, ou du moins que ces quelques mots constituent une grande partie de la langue française et lui enlèveront la réputation d'être une langue difficile à apprendre et à bien parler, à cause précisément de la clarté qu'elle

exige au moyen des nuances, de la précision et de ses synonymes, qui ne sont jamais des synonymes.

— Mais, monsieur, me dit il y a quelques jours une jolie et aimable femme qui passe l'hiver à Nice après avoir passé l'été à Trouville; mais, monsieur, qu'avez-vous contre M. Thiers?

— Contre M. Thiers, madame, je n'ai absolument rien; je reconnais comme tout le monde son talent exquis d'orateur; la dextérité, les ressources et la lucidité de son esprit; ses connaissances variées, pour mieux dire universelles; son amour du pays, quoique se traduisant parfois par un chauvinisme respectable, mais peut-être un peu vulgaire; je reconnais sa force, son énergie, son courage...

— Mais alors pourquoi l'attaquez-vous de temps en temps?

— C'est que je vois un danger pour notre malheureux pays dans certains défauts de son caractère.

— Des défauts, monsieur?

— Son obstination dans certaines vieilles idées, routines et rengaines illibérales qui séparent de lui et de son gouvernement des hommes qui lui

pourraient donner un appui très fort, s'ils y trouvaient la satisfaction de leurs aspirations progressives, libérales, philosophiques.

— Quoi! monsieur, voulez-vous qu'il pactise avec les radicaux et l'anarchie?

— Il ne s'agit, madame, ni de radicaux ni d'anarchie, mais des gens par exemple qui ne veulent pas que la France s'expose à des difficultés et à des malveillances en se mêlant du « pouvoir temporel du pape ».

— Ah! monsieur, le saint-père captif dans son palais...

— Vous croyez, madame? Il s'agit de gens qui voudraient voir une fin aux impôts qui, portant sur les nécessités de la vie, écrasent surtout les plus pauvres et se dépensent en partie en frais de perception, substituer un impôt unique sur le revenu, le seul équitable, le seul qui se perçoive facilement. Il s'agit de gens qui voudraient voir M. Thiers, au lieu de flatter et de jouer successivement la droite et la gauche, se placer résolument au milieu et demander franchement le concours des gens honnêtes, habiles, intelligents, sans exception de partis.

— C'est égal, monsieur, je ne verrai jamais sans indignation qu'on attaque M. Thiers.

— De gens qui voudraient...

— Fi, monsieur, attaquer M. Thiers! un homme qui, cet été, à Trouville, venait presque tous les jours aux *Roches-Noires*, où j'étais descendue; je le vois encore avec sa redingote marron et son chapeau gris... Il m'a saluée deux fois...

— Ah! madame, veuillez m'excuser; je suis isolé, je ne puis tout savoir, et j'ignorais que M. Thiers allât si souvent aux *Roches-Noires*, où vous étiez descendue, et vous eût saluée deux fois. Quant à la redingote marron et au chapeau gris, je dois reconnaître que j'en avais entendu parler... Soyez certaine, madame, que, maintenant que vous avez bien voulu m'éclairer et que je sais que M. Thiers allait aux *Roches-Noires*, où vous êtes descendue,... je ne manquerai pas de faire entrer ces circonstances dans les jugements que j'aurai désormais à porter sur l'éminent homme d'État.

Un des plus distingués et des plus gais esprits de ce temps — pas un adjectif de plus, ce serait le nommer, et j'ignore si cela lui convient — professe pour l'Académie française non seulement du dédain, mais de la haine.

Elle lui sert, comme le bonnet de *Trim* dans

le *Tristram Shandy* de Sterne, de comparaison et de gageure : « C'est ridicule ou criminel comme l'Académie; » ou : « Je parie mes droits au fauteuil académique contre cinq centimes que, etc. »

L'autre jour, un de mes amis, allant le voir, trouve dans une première pièce de l'appartement un petit garçon tout à fait désespéré. Notre poète s'intéresse à cet enfant et s'occupe de son éducation; le visiteur interroge l'enfant sur son grand chagrin. Celui-ci lui montre en pleurant une calotte de papier surmontée de deux longues oreilles, dont on l'a affublé :

— J'ai fait des sottises, dit-il en sanglotant, et on m'a mis le bonnet d'académicien.

Théodore de Banville demandait un jour à ce pauvre Albert Glatigny, qui vient de mourir, poète et acteur et surtout son élève et son séide, à quoi il s'occupait :

— Je repasse, dit-il, le rôle d'Agamemnon que je vais jouer dans *Iphigénie*.

— Eh quoi! s'écrie Banville, n'avez-vous pas honte de vous occuper de cette vieille forme empesée, usée de la tragédie que nous battons en brèche depuis si longtemps et que nous espérions avoir détruite? Vous, Albert, ami de la tragédie!

— La tragédie, répond Glatigny, je lui fais plus de tort que vous tous ensemble.

— Comment cela?

— Je la joue. Venez ce soir au théâtre Chantereine, et vous verrez comme ça marche.

Une prétention, quelque absurde qu'elle soit, finit par s'imposer à un certain nombre d'esprits, pourvu qu'elle soit soutenue assez longtemps. Tous les faux Louis XVII ont eu des partisans; la vie des charlatans est, en général, assez douce; il n'est pas rare de voir une femme, parfois ni belle ni bien faite, s'établir résolument « jolie femme », comme une autre s'établirait modiste ou couturière, et dire sérieusement : « Nous autres jolies femmes. » On sourit d'abord; mais elle prend les allures, les mines, l'aplomb des vraies jolies femmes, et elle finit par être traitée, entourée, adulée, adorée comme jolie femme.

Combien voyons-nous, de ce temps, de fils d'industriels enrichis ajouter à leur nom celui de leur village ou d'une propriété que leur père a achetée autrefois pour en vendre les bois au stère et au fagot, et mettre sur leur carte M. Gros-Jean de la Vallée-aux-Loups, ou de la Côte-Verte, ou des *Aulisées*, ou de l'Oseraie, ou des Futaies, etc.! Ils se brouillent avec celles

de leurs connaissances qui rient tout haut et à leur barbe et les remplacent par de nouvelles connaissances qui n'ont pas assisté à la transformation. Quant aux autres qui n'ont ri au commencement que tout bas et en se détournant, elles s'y accoutument et finissent par n'être pas fâchées d'entendre annoncer chez elles devant des bourgeois :

— Monsieur, madame et mademoiselle des Futaies.

La seconde cause de la position acquise par ce publiciste, avec qui tout le monde a été une fois d'accord dans sa vie, parce qu'il a adopté et rejeté successivement toutes les opinions, de ce logicien, qui a presque toujours abouti à l'absurde et qui s'est plus trompé peut-être qu'aucun homme de son temps, c'est que, grâce à ses opérations industrielles, il est fort riche; ce genre de mérite, si reconnu aujourd'hui, peut être classé parmi « les signes des temps », mais il est peut-être contesté; voilà les deux causes qui empêchent M. de Girardin de faire le troisième entre l'avocat Gagne et le candidat humain Bertron.

Je m'endormis et fis un rêve.

Je me trouvais à Paris, et une grande foule remplissait tumultueusement les rues, se dirigeant vers un obélisque que je ne connais pas et qui était surmonté d'une sorte de tribune.

A cette tribune était un orateur; il me semblait bien l'avoir déjà vu ailleurs, mais habillé autrement; dans mon rêve, alors, il avait une veste blanche et un béret en toile blanche; à sa ceinture était un couteau dans sa gaine.

— Messieurs, disait-il aux assistants, il est temps que le peuple mange. Par le peuple, j'entends la nation tout entière. Jusqu'ici, on a mangé par privilège, par droit divin, par droit de naissance, etc.; et quelle cuisine!

» Je suis, messieurs, le messie d'une ère nouvelle et de la cuisine de l'avenir.

» Il est passé ce temps où la classe la plus nombreuse ne mangeait que du pain et encore n'en avait pas souvent à sa faim.

» L'âge du fricot pour tous est arrivé.

» Et quel fricot! Des gigots, des poulets rôtis, du vin à quinze.

— Bravo! cria la foule. Et quand ces promesses vont-elles être réalisées?

— Oh! messieurs, tout simplement tout de suite.

» Mes marmitons récurent les casseroles; je ne vous demande rien que du bois pour faire rôtir le gigot à grand feu et le saisir; j'ai besoin aussi de braise pour la confection d'un certain plat sucré... dont je vous ménage la surprise. Voyons, apportez du bois.

» Eh! là-bas, qu'est-ce que ces bûches que vous avez auprès de vous?

— Ce ne sont pas des bûches; c'est un arbre à l'ombre duquel s'est passée mon enfance.

— Coupez, coupez, et apportez votre arbre. — Et vous... quel est ce vieux meuble, inutile et vermoulu?

— C'est le fauteuil où est mort mon père.

— Triste souvenir qu'il faut écarter le plus promptement possible. Au feu le vieux fauteuil! — Et vous, là..., à gauche..., que faites-vous de cette cage d'osier?

— C'est le berceau de mon enfant.

— Au feu! ça brûle comme des allumettes. Ça va faire flamber l'autre bois. Maintenant allez travailler, pendant que je prépare le festin. Un coup de cloche vous appellera quand le couvert sera mis.

Chacun s'en alla. Le cuisinier descendit de la

tribune, et, aidé de ses marmitons, alluma un grand feu.

Bientôt tout le bois fut réduit en braise.

Mais la cloche ne se faisait pas entendre. Le peuple perdit patience et revint sur la place voir ce qui se passait : il se passait que le cuisinier se faisait cuire une côtelette sur le gril, et, quand elle fut cuite, il la mangea.

— Mais il se moque de nous, cria le peuple. A bas le cuisinier !

Le cuisinier se sauva en emportant les serviettes; mais il n'avait pas disparu qu'un autre personnage l'avait remplacé à la tribune. Vêtu de même, il tint le même langage.

— Il est temps que le peuple mange; jusqu'ici, on n'avait mangé que par privilège, etc.

— Bravo ! le cuisinier !

— Apportez-moi bien vite vos meubles, vos armoires, vos tables, vos lits, que je fasse du feu. Ah ! il ne s'agit plus ici de cette vieille cuisine trop peu nourrissante. Nous allons manger une sauerkraut (choucroûte) comme les anges n'en mangent pas, et nous arroserons cela d'une bonne double bière de Bavière; puis chacun aura une pipe d'écume de mer, avec une chope de kirschenwasser de la forêt Noire.

Et le peuple apporta ses meubles, ses lits, ses armoires, etc. ; et le nouveau cuisinier y mit le feu avec ses marmitons.

— Allez-vous-en travailler, on vous rappellera.

On n'appelle pas. Quelques curieux reviennent et trouvent devant le grand feu le cuisinier qui se fait cuire tranquillement un œuf à la coque.

— A bas le gâte-sauce !

Le cuisinier se sauve en emportant deux fourchettes et trois cuillères ; mais la tribune est déjà occupée par un troisième cuisinier, qui crie :

— Il est temps que le peuple mange ; jusqu'ici, on n'avait mangé que par privilège, etc.

» Qu'on ne me parle pas de cette grossière cuisine allemande. Je vais vous faire une bouillabaisse dont vous vous pourlécherez les babines, avec un aïoli dont l'odeur se répandra dans toute l'Europe. Quelle ripaille ! mais il faudra vous modérer, ne pas manger outre mesure ; il y aura encore un macaroni aux truffes blanches du Piémont et du bon vin épais et violet de Marseille, auquel les Romains reprochaient à tort de sentir un peu la fumée, et du vin de Marsala, de Sardaigne, et des oursins, et des triglias ; vous en serez malades.

» Allons, vite, allumons le feu. Jetez-y ce bâton que vous tenez à la main.

— Mais il me sert d'appui pour marcher.

— Asseyez-vous. Qu'est-ce que j'entends!... un piano ?... Au feu! Ah! le beau feu! ah! la belle braise! Je crois que vous allez avoir un rude balthasar. Allez-vous-en, on vous rappellera.

Et le peuple s'en alla en criant : « Vive le grand cuisinier! » Mais, comme on ne l'appelait pas pour se mettre à table, il revint tout doucement et vit que ce grand feu n'avait qu'un but, qu'un résultat : le cuisinier y avait allumé un cigare et fumait tranquillement.

— A bas le marmiton!

Et le marmiton s'en va.

Et, comme un autre cuisinier montait à la tribune et commençait le même discours que le même peuple écoutait religieusement : « Il est temps que le peuple mange, etc, » je m'éveillai.

. . . . . .

Une terrible histoire que l'on m'a contée.

La scène se passe dans un petit salon écarté. On danse dans le grand salon, on joue dans un autre.

A***. N'est-ce pas C*** que vous venez de saluer?

B***. Oui.

A***. Ah!

B***. Pourquoi ce *ah?*

A***. Pour rien.

B***. Je le salue parce qu'il est de mes amis, et, s'il avait passé plus près de nous, j'aurais échangé avec lui une poignée de main.

A***. Alors c'est différent.

B***. Différent de quoi?

A***. De ce que je pensais.

B***. Et que pensiez-vous?

A***. Je ne vous croyais pas amis.

B***. Et pourquoi pensiez-vous que nous n'étions pas amis?

A***. Pour rien.

B***. Réponse de femme... Ne faites donc pas tant le mystérieux; vous a-t-on dit que je n'étais pas bon pour lui?

A***. Au contraire, mais...

B***. Mais quoi?

A***. C'est que lui n'est pas toujours bien pour vous.

B***. Comment cela?

A***. Oh! comme ça...

B***. Savez-vous que vous êtes ennuyeux avec vos réticences? Vous en avez trop dit pour ne pas dire tout. Qu'est-ce qu'il y a?

A***. Rien qui vaille la peine d'être répété.

B***. Eh bien, alors vous m'avez déjà fait supposer cent fois plus qu'il n'y a; allons, parlez!

A***. A condition que vous ne vous fâcherez pas.

B***. Non!

A***. Que mon nom ne sera pas prononcé.

B***. Bien.

A***. Et que cela n'amènera pas de querelle.

B***. Non pas, mille fois non, mais parlez!

A***. Peut-être ensuite a-t-il parlé légèrement et sans mauvaise intention.

B***. C'est à moi de l'apprécier.

A***. Ou dans un moment de mauvaise humeur... vous savez... quelquefois... quand on est contrarié... on dit... des choses... qu'on est ensuite aux regrets d'avoir dites.

B***. Mais accouchez donc.

A***. Et je ne me pardonnerais pas d'avoir brouillé deux amis... en répétant...

B***. Voyons... dites-moi ce qu'il a dit de moi... et je vous dirai ce qu'il a dit de vous.

A***. Comment il se serait permis de parler de moi... d'une manière... et qu'a-t-il pu dire?

B***. Donnant, donnant; je ne parlerai qu'après vous.

A***. Ah! il parle de moi... Eh bien, il a dit que, dans votre rupture avec madame D***, c'est vous qui aviez tous les torts, que vous vous étiez conduit d'une façon méprisable... Mais vous voilà tout rouge... j'ai eu tort de vous répéter cela... mais qu'a-t-il dit de moi?

B***. De vous? rien, il ne vous connaît pas.

A***. Ah! vous m'avez tendu un piège.

B***. Ah! C*** se permet de parler de ma rupture avec madame D***.

A***. Tout le monde en parlait à ce moment.

B***. Raison de plus... C***, qui est mon ami, devait me défendre ; c'est une canaillerie.

A***. Vous savez, tout le monde était contre vous.

B***. Une infamie, et... encore... qualifier ma conduite de méprisable... C'est un traître, un drôle, un polisson!

A***. Allons, calmez-vous.

B***. Ça mérite une punition... et il l'aura et elle sera sévère.

A***. Ah! mon Dieu! vous m'effrayez, je serais désespéré d'être cause...

B***. Il lui sied bien de faire le rigoriste... il faut un exemple... on n'outrage pas ainsi l'amitié.

A***. Au nom du ciel!

B***. Vous croyez qu'un homme est votre ami,

vous lui serrez la main tous les jours, et il aide vos ennemis à vous calomnier, à vous perdre dans le monde et dans l'estime des honnêtes gens.

A***. Mais non, vous exagérez... les gens de bon sens n'ajoutent pas foi à des bavardages...

B***. Oui... quand ils sont faits par des indifférents... mais par un ami... on dit : « Il faut que ce soit bien vrai, puisque C*** lui-même, qui est son ami... » L'imbécile !... il espère toucher madame D*** en me sacrifiant... Non, c'est un crime, et ma vengeance sera exemplaire. Ah! le voilà justement.

B*** se précipite vers C***, qui passe devant la porte du salon ; A*** veut le retenir, le prend à bras-le-corps ; B*** le bouscule, le jette sur un divan et se met à la poursuite de C*** ; A*** reste assis la tête dans les deux mains ; ils se font d'amers reproches.

Au bout de dix minutes, B*** revient et lui frappe sur l'épaule ; A*** se lève en sursaut.

B***. C'est fait... je suis vengé.

A***. Oh ! malheureux, vous l'aurez insulté, frappé peut-être... et... un duel.

B***. Non... je lui ai emprunté cinq cents francs que je ne lui rendrai jamais.

Un journal légitimiste non découragé, et suivant la veine découverte par M. de la Guéronnière, racontait l'autre jour qu'un M. Monti, qui a l'honneur d'être attaché depuis longtemps à M. le comte de Chambord, n'avait pu s'accoutumer au charme particulier de sa voix et que, dans une des dernières visites faites à Frosdorf, l'entendant qui disait : « Faites entrer M. Chesnelong, » il s'écria, comme malgré lui : « Ah! quelle voix! »

Cela me rappelle un mot de Cafarelli, un très célèbre *soprano* vers 1720 ou 30; il eut de tels succès et gagna tant d'argent, qu'il acheta le duché de San-Donato, dont il porta depuis le nom.

A la même époque, un autre chanteur, également *soprano*, appelé Farinelli et encore plus remarquable, fut appelé à Madrid par le vieux roi Philippe V, dont sa voix charmait les souffrances comme autrefois David pour Saül; sous Ferdinand VI, il fut, par la protection de la reine, transporté de l'art dans la politique, devint chancelier de Calatrava et exerça une très grande influence sur les affaires du temps; lorsque Cafarelli apprit la haute fortune de son confrère en musique et en sopranisme, il dit : « Farinelli

gouverne, dit-on, l'Espagne ; il le mérite bien, car c'est la plus belle voix de l'univers. »

Quand nous étions enfants, mon frère et moi, nous habitions la même maison que la famille Gatayes ; on nous menait quelquefois au Cirque Olympique ; ça nous avait donné le goût du théâtre et un peu celui des batailles ; de là à vouloir jouer la comédie, et surtout le *mimodrame*, il n'y avait qu'un pas, et, le dimanche, pendant que nos mères prenaient le thé au salon souvent seules, parfois avec quelques amies, nous nous donnions quelques représentations dramatiques. Dès le matin, nous avions construit des sabres avec des lattes : la poignée était recouverte de papier doré ou argenté, et la lame frottée de mine de plomb ; les décors se composaient des quelques meubles d'une grande chambre qu'on nous abandonnait, et des rideaux enlevés aux fenêtres ; le théâtre représentait assez volontiers une forêt avec une caverne de brigands ; nous nous divisions en voyageurs et brigands ; les péripéties étaient imaginées dans les coulisses à mesure de la représentation ; le dialogue s'improvisait. Léon Gatayes et moi, qui étions les aînés, nous nous emparions sans grande

opposition des premiers rôles; nos deux frères, plus jeunes d'un an, acceptaient les rôles accessoires de brigands ou de voyageurs comparses et de la maréchaussée. Le fond du drame était toujours un prétexte pour amener des combats au sabre; nous avions étudié, avec application, le fameux combat des cinq coups, si usité alors aux théâtres du boulevard; cela, avec des moustaches de charbon brûlé, moustaches tenaces dont nous emportions parfois le lendemain les traces opiniâtres ou mal essuyées au lycée, composait tous nos préparatifs; le reste à la fortune de l'inspiration, ce qui amenait parfois quelques difficultés : aussi, fréquemment, pendant un grand combat au sabre, il s'élevait entre Léon et moi une discussion à voix basse.

Le voyageur (*haut*). — Ah! scélérat, tu attaques un voyageur sans défense, mais je vendrai cher ma vie. (*Bas.*) Tombe donc.

Le brigand (*bas*). Non, tombe plutôt toi-même. (*Haut.*) Eh bien, au plus brave ta bourse et tes trésors. (*Bas.*) Tombe, tu verras ce que je dirai quand tu tomberas; ça sera superbe.

Le voyageur (*bas, le combat continuant*). — Ma foi, non! c'est toujours moi qui suis tué. (*Haut.*) Je veux purger les forêts d'un monstre tel que toi.

(*Bas.*) Tombe; j'ai préparé des effets magnifiques.

Et, pendant ce temps, le combat au sabre se continuait avec ardeur et régularité.

N'est-ce pas là précisément ce que font les partis politiques.

— Cédez-nous, nous ferons le bonheur de la France.

— Ma foi, non! c'est toujours vous qui faites le bonheur de la France; il est temps que ce soit notre tour.

— Cédez vous-même, et vous verrez comme ça marchera!

Mais j'espère que là ne se bornera pas la similitude : le cinquième garçon, qui était plus jeune que nous, — Gatayes n'avait pas alors perdu son frère Édouard, un artiste de talent et un cœur d'or, — le cinquième avait, lui, un rôle invariable : il était le public, l'assemblée. Mais il arriva que notre public se blasa sur nos représentations peu variées; il vint un moment où il ne voulut plus en entendre parler ; nous étions obligés d'avoir recours à toutes les ruses d'affiches et de programmes pour obtenir qu'il voulût bien « honorer de sa présence » la représentation du soir. D'abord il se contenta de promesses vagues : « Tu verras, ce soir, ça sera

très beau ; il y aura quelque chose à quoi tu ne t'attends pas. »

Il ne tarda pas à devenir plus exigeant ; il fallut préciser davantage les promesses :

— Il y aura un grand combat.

— Ah bah ! disait le public, il y en a toujours, des grands combats.

— Oui ; mais, cette fois, les sabres seront d'or et d'argent.

Une autre fois, nous lui promettions un décor nouveau ou un transparent sur lequel serait écrit :

CAVERNE DE LA MORT.

Bientôt il fallut passer à l'amorce indirecte, aux primes.

Il fallut promettre des billes, une toupie ; plus tard , nous fîmes entrer la menace dans nos moyens de nous assurer sa présence : « Si tu ne viens pas... tu verras !... viens nous demander à jouer avec nous à la corde, ou à la balle, ou aux osselets ; tu seras bien reçu. »

Puis, à l'exemple de Néron, qui plaçait cinq mille soldats dans le cirque pour *garder* le public et *chauffer* l'enthousiasme, nous allions menacer notre public de lui casser son cerceau

une fois même ou deux, — j'en suis encore honteux aujourd'hui, — il fut question de « taloches ».

Dans les entr'actes, il se glissait au salon, s'asseyait sur un tabouret aux pieds et sur le bord de la robe de sa mère et attrapait quelques gâteaux et quelques morceaux de sucre ; il fallait aller l'y chercher.

Mais il arriva enfin un jour qu'il refusa décidément de rentrer dans la salle, se cramponna aux jupes de madame Gatayes et jeta des cris de paon désespéré, quand nous voulûmes le réintégrer de force ; les parents intervinrent ; le public, se sentant soutenu, ne céda pas, et les représentations furent au moins suspendues. Mais quels jupons nous protégeront contre ces maudits acteurs qui depuis tant de temps ruinent, désolent et ennuient le pays, en se disputant les rôles qu'ils jouent si mal? Tous ceux qui ont escaladé le pouvoir en annonçant qu'ils allaient faire le bonheur de la France ont leurré le peuple de promesses qu'aucun, une fois arrivé, ne s'est occupé de tenir, d'autant que, la plupart du temps, c'étaient des « côtelettes de phœnix à la purée de chimère » ; seulement on a donné au peuple de nouveaux besoins, de nouvelles aspirations, de

nouvelles passions, de nouveaux désirs, de fâcheux exemples de gens qui, par l'audace, l'intrigue, la ruse, la bassesse, se sont élevés des derniers rangs de la société au faîte des *honneurs* et de la richesse, ont fait de la vie une loterie où tout le monde joue le quine.

Il y a une marée, une inondation, un déluge qui monte.

Ceux qui s'emparent successivement du pouvoir y arrivent sans autre idée que de se partager l'argent et les jouissances, car il n'y a même plus d'ambitieux aujourd'hui : il n'y a plus que des avides; puis, quand on réclame l'exécution des promesses qu'ils ont prodiguées au hasard, quand on frappe à la porte, au-dessus de laquelle ils ont mis pour enseigne :

ICI ON MANGE ET ON BOIT SANS TRAVAILLER,

ils vont chercher, dans l'arsenal, des vieilles armes rouillées, des vieux engins oxydés, des *trucs* dévoilés, des ruses déjouées, un moyen qui autrefois a pu réussir quelque temps à arrêter le flot qui monte, mais le flot semble se rire de leurs efforts impuissants et monte toujours.

Il est encore temps de vendre ou plutôt de mettre en loterie les pierreries de la couronne, puisque le coup de la légitimité de droit divin est

manqué, et que la royauté, s'il est écrit que nous en devions encore avoir une, sera une royauté avec chapeau rond ou képi, et peut-être chapeau... mou : ce dernier mot n'est qu'une transition pour traiter un sujet qui reviendra plus loin.

Ce n'est pas toujours sur les nécessités de la vie et sur le pain que l'on peut prendre.

On raconte l'histoire d'un ministre à qui l'on disait : « C'est prendre l'argent dans nos poches, » et qui répondit : « Mais où voulez-vous que je le prenne? »

Aujourd'hui, ce n'est plus dans nos poches que vous le prenez, c'est dans la huche au pain, c'est sous le couteau de la mère de famille obligée de couper les morceaux plus petits à ses enfants.

En établissant de nouveaux impôts, en aggravant ceux qui pesaient déjà si lourdement, il faudrait au moins commencer par une réduction de tous les gros traitements; vous ne devez garder que de quoi vivre, lorsque, soit par votre mauvaise administration, soit par la terrible et triste force des choses, vous vous croyez obligés de ne pas laisser de quoi vivre à un si grand nombre de familles; il faut aussi ne pas publier, dans les journaux, les menus de vos festins : ça fait venir

« l'eau à la bouche » et la haine au cœur de ceux qui ne dînent pas. Que dirait-on d'un capitaine de vaisseau qui, dans un naufrage, rationnerait son équipage et continuerait à avoir sa table servie comme de coutume ; au moins par décence, mettez « une sourdine à vos tournebroches », au lieu d'y adapter des grelots, des sonnettes et des « musiques ».

Mais quand la vente des pierreries de la couronne n'aurait pour résultat que de laisser deux sous de plus à chaque famille, deux sous pour beaucoup de gens représentent un certain nombre de bouchées de pain, dont il faut se priver si on les leur prend.

Pourquoi, pour qui les conserver? les aurait-on volées, ou déjà vendues, ou mises en gage? qu'en fait-on? qui s'en sert? qui les voit? à qui cela fait-il plaisir?

On fait dans ce moment la guerre et la chasse aux almanachs, et l'on a raison jusqu'à un certain point ; beaucoup de ces petits livres, qui s'adressent surtout au peuple des campagnes, dont c'est souvent la seule lecture, portent à leur esprit une nourriture empoisonnée ; ils se glissent d'un air naïf dans les chaumières, comme une courtisane

ou une voleuse qui se déguiserait en paysanne pour s'introduire dans une maison honnête.

Mais... après?

— Quoi, après?...

Eh bien, oui, si vous dites à un enfant : « Ne mange pas ce fruit, qui te ferait mal! » il faut lui dire : « Mange plutôt celui-ci, qui est innocent et même salutaire. »

Je n'entends pas dire que le ministre de l'instruction publique ait demandé de ces petits livres aux six ou huit écrivains qui sont les conducteurs des esprits qui ont le privilège d'intéresser les lecteurs.

Je n'entends pas dire qu'il ait lu, remarqué, mis en réserve tout ce qui s'est dit, écrit, imprimé pendant l'année de juste, de sain, d'honnête, de vrai, de bien pensé et de bien dit, pour le répandre à des millions d'exemplaires en concurrence avec les almanachs auxquels on fait la chasse aujourd'hui.

Il ne me revient pas non plus qu'il connaisse personnellement les écrivains qui « tiennent l'oreille » et le cœur du public, qu'il s'entretienne avec eux de la situation des esprits en France, des idées fausses ou dangereuses qu'il faut détruire, des idées justes et vraies qu'il faut

propager; qu'il cherche avec eux dans quel sens, par quels moyens et par quelle forme chacun d'eux, dans la nature de son talent, peut venir en aide à la guérison des intelligences malades et empoisonnées.

A la fois pour faire des économies cependant et pour ramener le suffrage aux jours du cens électoral, ce qui est le rêve d'une partie de l'Assemblée, on parle de supprimer l'indemnité payée aux représentants, ce qui aurait le résultat de remettre le pouvoir aux mains de monseigneur l'Argent et de revenir aux jours où M. Guizot disait en plein comice de Lisieux :

— Enrichissez-vous !

Ce qui fut traduit par ceci :

Hommes politiques, disputez-vous les portefeuilles, les places, les sinécures; hommes d'affaires, faites du monument de la Bourse un tripot où se glissent les grecs les plus tarés, imaginez les affaires les plus véreuses; ducs, marquis, pairs de France, faites de vos noms historiques un appât pour amorcer le public et le livrer à des spéculateurs effrontés qui payent votre complicité en jetons de présence de quarante francs et en actions gratuites; marchands, vendez à faux poids, sophistiquez, etc.

Je n'aime pas qu'on augmente la puissance de l'argent, déjà trop grande. Quel est le poète qui disait à César : « Maintenant que tu es le maître, abats l'insolence de l'argent :

Pecuniæ propter viam domito ?

On prétendait que cette motion de supprimer l'indemnité allouée aux députés serait portée à la tribune par quelques membres de la majorité monarchiste, légitimiste, orléaniste, etc., qui, dans l'opinion du public, représentent les grosses fortunes; mais il se trouve que ce sont surtout certains membres de la droite qui ne pourraient se passer de cette indemnité et seraient obligés de retourner planter leurs choux, si elle était supprimée.

Sur trente-quatre représentants dont l'indemnité était saisie par des créanciers et frappée d'opposition, trente-deux appartiennent à la droite.

On prétendait enfin qu'il y a plus de députés pauvres dans cette partie de l'Assemblée que dans l'autre; en effet, un grand nombre de coryphées de la gauche sont des avocats, qui louent chèrement aux plaideurs leur voix et leur coterie,

voces locant et iras, et ne donnent aux affaires publiques que leurs moments perdus.

Quant aux autres, c'est-à-dire ceux qui ont passé au pouvoir et ceux dont les amis y ont passé, j'ai pu constater trois fois déjà un phénomène assez curieux : c'est que le pays tout entier subit, à chaque révolution et à chaque contre-révolution, un détriment dans sa fortune; c'est que, pour ma petite part, moi qui ne suis jamais riche, les unes et les autres me laissent pour un certain laps de temps plus pauvre que de coutume et assez embarrassé pour « joindre » ce qu'on appelle « les deux bouts », tandis que les membres les plus « austères » du parti prétendu républicain ont toujours le moyen d'attendre la prochaine révolution, c'est-à-dire pendant une période de quinze, dix-huit ou vingt ans, dans les délices du *farniente*, du domino, du bésigue, de la chope et de l'absinthe.

Le public est fort désappointé de cette révélation; dans son imagination, les députés de l'opposition sont des affamés, tandis que les conservateurs sont des gens riches qui ne combattent que pour l'honneur et pour certains principes.

Et voilà qu'on découvre que les deux partis en présence ont également faim, également soif,

et visent avec une égale âpreté moins aux places qu'aux traitements, et quelques naïfs l'avouent sans scrupule. Un journal orléaniste, répondant aux plaintes d'un journal légitimiste, lui disait ces jours derniers : « Le centre droit n'a que sa part, et une part excessivement modeste, dans le ministère. » On ne saurait avouer plus franchement, les gens d'humeur fâcheuse diraient plus cyniquement, que les portefeuilles et les traitements sont une proie qu'on se dispute, qu'il ne s'agit pas, pour les partis politiques, de conduire les destinées du pays dans certaines voies, selon certains principes ou certaines idées, mais de gagner des lots au jeu de la politique, comme on gagne des « différences » à la Bourse.

Des bruits qu'il est difficile de rapporter, mais que je veux cependant faire comprendre ou deviner à mes lecteurs, ont couru et courent encore sur les affaires de certains hommes politiques de la majorité, et sur la nécessité où ils se trouvaient d'arriver au pouvoir, sur les secours qu'ils auraient reçus de certains chefs de parti, secours que leur position obérée rendait tout à fait urgents.

De sorte que nous pourrions aujourd'hui entendre répéter à l'Assemblée un très beau mot de Mirabeau... si nous avions un Mirabeau.

Il était accusé par un membre du parti conservateur d'alors d'être poussé dans les voies révolutionnaires par les difficultés de sa situation pécuniaire, qui ne pouvait s'améliorer à moins. Mirabeau, il faut le dire, ne songeait pas alors à se rapprocher de la cour.

Or le membre qui l'attaquait s'était trouvé dans la situation que l'opinion publique attribue en ce moment à M. de *** et en était sorti comme on prétend qu'en est sorti celui-ci, grâce aux largesses d'en haut.

— Il faut se défier, dit-il à la tribune, de ces hommes qui se donnent l'air de faire de la politique et ne pensent au fond qu'à rétablir leurs affaires embarrassées et leur patrimoine amoindri; tel voudrait tout bouleverser parce que ses créanciers deviennent trop pressants, et renverserait le trône pour satisfaire à une échéance du 15 ou de la fin du mois.

Mirabeau monta à la tribune et dit :

— Je ne feindrai pas de ne pas comprendre que c'est à moi que s'adressent les allusions un peu lourdes de l'honorable orateur. — Vous avez raison, monsieur, j'ai des dettes; mais vous, monsieur, vous en aviez.

L'indemnité allouée aux députés est une assez

grosse charge pour l'État, il faut l'avouer; mais, en la supprimant, vous ne pouvez plus choisir vos représentants que dans une portion restreinte de la population; les gens qui sont riches du patrimoine de leurs ancêtres, ou ceux qui ont gagné une fortune dans des affaires quelquefois suspectes ou dans une industrie quelconque, et que leurs familles et leurs associés poussent à la députation quand ils sont vieux, surmenés, fourbus, couronnés, et qu'on aime mieux les voir s'occuper des affaires du pays que de celles de leur industrie, que leurs facultés, fatiguées, diminuées, risqueraient de compromettre.

Il serait plus sensé et moins dangereux de faire une économie équivalente sur les traitements du président de la République, sur ceux des ministres et de tous les hauts fonctionnaires.

Le député sans fortune, obligé d'abandonner au moins momentanément la profession qui nourrit lui et sa famille, n'a que de quoi vivre au moyen de l'indemnité allouée; avant de rogner ou de supprimer cette indemnité nécessaire, il faudrait réduire les gros traitements à ne donner à leurs titulaires également que de quoi vivre.

Il y aurait cependant un moyen, non pas de supprimer cette indemnité, mais d'en degréver

l'État si, par un hasard que je n'ose pas espérer, le bon sens succédait en France à toutes les forces épuisées de la folie; si les électeurs arrivaient à comprendre et à savoir ce qu'ils font et ce qu'ils doivent faire, ils ne penseraient plus à envoyer à l'Assemblée des charlatans, des pîtres, des bavards, qui ont soin de venir quémander les suffrages le plus loin possible du lieu où ils sont nés, où ils sont connus; ils comprendraient que le représentant d'un département a un double rôle à remplir, qu'il est représentant de la France pour les intérêts généraux du pays, et représentant de ses commettants pour les intérêts spéciaux et particuliers du département.

Au lieu d'accorder leurs voix à un farceur qui les sollicite, ce seraient eux qui iraient prier de les représenter à l'Assemblée celui de leurs concitoyens qu'ils croiraient le plus propre à remplir le double rôle; ce ne serait plus le candidat, ce seraient les électeurs qui deviendraient solliciteurs : ils ne rendraient plus un service, ils en demanderaient et en recevraient un, et alors naturellement, dans le cas où le député choisi serait sans fortune ou devrait abandonner une profession, patrimoine de sa famille, ce serait le département qui, sur ses propres ressources, indem-

niserait le mandataire qu'il aurait choisi et qui se trouverait amplement indemnisé lui-même par les services qu'un homme connaissant les besoins de ses mandants serait en mesure de leur rendre à l'Assemblée.

Jusque-là, l'indemnité ne peut être supprimée; j'ajouterai même, par allusion au document auquel je faisais allusion en commençant, que cette indemnité devrait être incessible et insaisissable, qu'elle est alimentaire et que le député sans fortune — c'est nécessairement le cas de celui dont on saisit l'indemnité — doit demander des ressources à un travail quelconque pris sur le temps qu'il doit aux affaires publiques, où l'on voit sa vertu et son indépendance mises fort à l'aventure et pour ainsi dire au pillage.

Il est, à propos de l'indemnité en question, une modification que je réclame depuis son origine et qui en diminuerait le poids à un certain point : c'est qu'elle fût payée en jetons de présence. Messieurs les avocats, tout en touchant l'indemnité, continuent à plaider aux quatre coins de la France, n'étudient aucune question pour se consacrer à leurs dossiers et se réservent exclusivement pour les occasions où il suffit de réciter ces longues et grosses phrases creuses, ces lieux

communs qui font de l'effet aux naïfs et n'exigent ni connaissance, ni étude, ni méditation, ni travail.

D'autres demeurent, mangent, couchent et s'amusent à Paris, manquent pour leurs distractions une partie des séances, ou, quand ils viennent, viennent tard et s'en vont tôt.

Il faudrait aussi prévoir le cas de ceux qui, ayant de la fortune ou trouvant plus de bénéfices dans l'exercice d'une profession qu'ils se sont tacitement engagés à abandonner en recevant l'indemnité, se soucieraient médiocrement de perdre une partie de cette indemnité.

Il faudrait qu'un certain nombre d'absences totales ou partielles équivalût à une démission.

J'ai lu dans trois ou quatre journaux, et cependant je refuse de le croire, j'ai lu que M. le maréchal de Mac-Mahon avait fait présent à l'aide de camp du prince Milan de la grande croix de la Légion d'honneur.

M. de Mac-Mahon, qui est soldat, doit comprendre mieux que personne ce qu'il y aurait d'injuste, d'absurde, de cruel, d'odieux; ce que tant de braves gens ont payé d'une vie entière passée dans les dangers, quelquefois de la perte d'un membre; ce que d'autres ont dû à de lon-

gues et rudes études, à d'utiles ou brillants travaux, à le donner comme petit cadeau à un personnage qui, pour obtenir un des plus hauts rangs dans cet ordre, n'a eu qu'à accompagner un prince et à dîner avec lui.

Donc, je n'en crois pas un mot.

Je ne sais pas si jamais, à aucune autre époque, il y a eu autant de têtes pleines de phrases toutes faites, débitées, récitées sans les comprendre.

Ce qui me ferait croire que la nôtre est tristement privilégiée sous ce rapport, c'est qu'on peut attribuer cette facilité déplorable à la lecture des journaux.

L'autre jour, je causais avec un homme qui, en me parlant de quelqu'un dont il avait eu à se plaindre, me dit : « C'est un personnage grossier, un malotru, un *homme du peuple.* »

Je le regardai avec un certain étonnement, parce que, peu de temps auparavant, il s'était donné comme républicain ; il comprit ma surprise et voulut corriger son « lapsus ».

— Quand je dis « un homme du peuple », ça n'est pas une injure ; au contraire, j'aime et j'honore le peuple ; d'ailleurs, je suis du peuple, et je m'en fais gloire.

Il allait poursuivre, lorsqu'il vit attachés sur lui, avec la même surprise que j'avais éprouvée auparavant, les yeux d'une autre personne à l'égard de laquelle il me parut avoir quelques raisons d'afficher de la distinction et de l'élégance ; alors, il continua en disant :

— Quand je dis que je suis du peuple, c'est une façon de parler ; j'appartiens à la bourgeoisie, à la bonne bourgeoisie : bien plus, il y a des gens qui mettent un *de* devant leur nom et qui en ont moins de droit que moi ; un de mes ancêtres a été échevin..... mon grand-père parla deux fois à Louis XVIII, etc.

Comme je déjeunais dans un hôtel de Cannes, où, entre parenthèse, deux petites côtelettes, avec quelques ronds de pommes de terre, sont marquées, sur la carte à payer, six francs cinquante centimes, je remarquai que le service était fait avec beaucoup de soin : par exemple, le pain était apporté dans d'élégantes corbeilles en argent et posé sur une serviette très blanche.

Et je me dis : « C'est très propre ; mais, avant d'être là couché sur cette serviette damassée, si blanche, et dans cette corbeille d'argent, ce pain a été pétri par un *geindre* en sueur, il a été touché et manié par le boulanger, par le porteur

de pains, par celui des garçons de l'hôtel qui l'a reçu, par celui qui l'a porté à l'office, par celui qui l'a mis sur la serviette. »

Il en est de même de la politique : on vous présente les systèmes comme conçus dans l'intérêt de la patrie, ça a l'air propre; mais, si vous vous avisez de penser et au geindre, et aux mitrons, et aux garçons qui vous le servent... il y a de quoi se lever de table et faire vœu de ne plus manger jamais que des œufs à la coque, autrement de ne plus lire un seul journal et de ne plus vouloir savoir ce qui se passe.

Nous voyons en présence les bonapartistes et les pseudo-républicains.

La France, ayant perdu deux provinces, cinq milliards de contributions, dix milliards de frais de guerre, de suspension de commerce et de travail, et cent mille hommes morts sous les balles et la mitraille, morts surtout de froid et de faim, la France a à choisir entre le parti qui, en commençant une guerre insensée jusqu'au crime, lui a fait perdre l'Alsace, sept milliards et demi et cinquante mille hommes, et le parti qui, en continuant cette guerre, sans armes, sans vivres, sans vêtements et surtout sans courage et sans

dévouement de la part de ceux qui avaient pris le pouvoir, lui a fait perdre la Lorraine, sept milliards et demi et cinquante mille hommes.

Un esclave écharpé, meurtri, écloppé a eu deux maîtres; ils lui ont donné chacun trois cents coups de bambou ; la peau encore zébrée, il a à répondre à cette question : « Chez lequel des deux maîtres veux-tu retourner ? »

— C'est l'autre, dit un des deux prétendants, qui t'a donné les trois cents premiers coups.

— Mais, dit l'autre, c'est lui qui t'a donné les trois cents derniers.

— Si tu n'avais reçu que les trois cents premiers, tu n'aurais été qu'un peu malade; ce sont les trois cents autres qui t'ont achevé.

— Si tu n'avais reçu que les trois cents derniers, ça n'aurait fait que trois cents, et trois cents, ça se supporte, quand on n'est pas déjà exténué par trois cents autres.

Choisissons donc entre la peste et la famine, entre la strychnine et le charbon, entre le feu et l'eau, entre le pistolet et la corde, entre un troisième Empire et une troisième Terreur.

Je me suis souvent demandé comment les filles qui sortent des hôpitaux d'enfants trouvés

ne sont pas toujours d'excellents sujets. Leur enfance, leur éducation, leur instruction sont confiées à de pieuses et honnêtes filles, religieuses de divers ordres. D'où vient, pour dire la vérité sans déguisement, que la plupart tournent fort mal ?

Je l'ai cherché, et je crois l'avoir trouvé : c'est que ces pieuses et honnêtes filles, religieuses de divers ordres, attachent un prix excessif à toutes sortes de pratiques puériles et minutieuses ; qu'elles en élèvent l'observation constante au niveau des plus nécessaires vertus, l'oubli au niveau des fautes les plus graves et même des crimes.

Or ces filles élevées par elles, une fois sorties de leurs mains, ne tardent pas à négliger « dans le monde » ces pratiques et ces minuties de dévotion, et cela par les exigences du travail et les relations avec les autres. Cela abandonné, elles se laissent aller à la dérive, ou elles pensent qu'il faut renoncer au salut, ou que les religieuses les ont trompées aussi bien sur les vertus que sur les pratiques et les minuties en question. Leur chapelet a le fil rompu, et les *Ave*, les *Pater* et les vertus tombent à la fois. Il semble pourtant que les bonnes chances dans la vie

pourraient facilement être augmentées pour ces filles ; les domestiques deviennent rares, les bonnes domestiques très rares. Pourquoi ne donnerait-on pas à ces enfants une instruction comme cuisinières, femmes de chambre, repasseuses, coiffeuses, etc., tandis que la plupart sortent ne sachant que tricoter des bas?

On leur inspire, sous certains rapports, des idées monstrueusement exagérées, qui sont d'une pratique impossible dans la vie ordinaire : « Si un homme vous parle, ne lui répondez pas, vous seriez perdue. » Il vient nécessairement un jour où un homme parle et où l'on est forcée de répondre, et l'on se dit : « Maintenant que je suis perdue, ce n'est plus la peine de me gêner; jouissons de notre perte; je vais acheter une crinoline. »

Pour beaucoup de ces saintes filles chargées de ces enfants, un objet de terreur, d'horreur profonde, c'est *Paris*, Paris la moderne Babylone, Paris la sentine du monde, Paris, etc.

Le bourg de Saint-Raphaël que j'habite est à deux cent quatre-vingts lieues à peu près de cette Babylone. Aussi fus-je assez surpris par la réponse d'une de ces petites servantes qui passa quelques jours chez moi :

— D'où venez-vous? lui demandait-on. Voilà un quart d'heure qu'on vous cherche et qu'on vous cherche partout.

— Monsieur, répondit-elle en baissant les yeux et en rougissant, j'étais à Paris.

Je ne puis que vous laisser deviner quelle chambre ou plutôt quel cabinet de la maison elles appellent Paris.

J'ai parlé plusieurs fois déjà de ces vingt mille enfants qui sortent de Paris tous les ans, sous prétexte d'être mis en nourrice, et dont il ne rentre que cinq mille, et je compte en parler encore.

J'ai reçu autrefois de M. le docteur Brochard un livre plein d'intérêt, qui m'a apporté des documents que je mets à la masse et dont je me servirai chemin faisant. Ce livre traite « de l'allaitement maternel »; c'est un ouvrage réellement moral et qui devrait entrer dans la bibliothèque des jeunes filles...

— Ah! mon Dieu! s'écrie un lecteur; oubliez-vous que les jeunes filles doivent croire que les enfants se trouvent sous les choux, et que cette vertueuse illusion leur serait enlevée?

Il y a un argument irréfutable contre le système de l'ignorance dans l'éducation des filles :

c'est que cette ignorance n'existe pas; elle est remplacée d'abord par une curiosité fiévreuse, puis par des à peu près de connaissances hypocritement dissimulées. Je suis d'avis d'appliquer aux filles ce que disait le Grec Epaminondas : — Que doit-on enseigner aux jeunes garçons? — Ce qu'ils auront à faire étant hommes.

Que doit-on enseigner aux jeunes filles? — Leurs devoirs de femmes.

Devoirs des femmes! voilà un gros mot, en ce moment où il y a des assemblées publiques pour préconiser leurs droits.

Je ne suis pas suspect : il y a trente ans au moins que, pour la première fois, j'ai le premier, je crois, appelé l'attention sur le travail des femmes usurpé par les hommes, qui ne leur laissent que celui qui est trop mal rétribué. J'ai, dans ma vie, filé un certain nombre de cocons que d'autres ont dévidés plus tard pour s'en faire des vêtements de soie teints de pourpre, *bis purpura venenati*.

Revenons aux enfants nouveau-nés.

Il meurt chaque année en France de 100 000 à 120 000 enfants nouveau-nés (120 656, suivant le docteur Boudet).

Sur 100 enfants allaités par leurs mères, il

en meurt, dans la première année, de 16 à 22.

De 100 enfants mis en nourrice, la mortalité va quelquefois jusqu'à 94 sur 100; il est mort en 1862, dans la Loire-Inférieure, sur 100, 90; dans la Seine-Inférieure, 87.

A Rennes, chez une seule nourrice qui avait nourri 21 enfants, 19 sont morts; le docteur Galopin, d'Illiers, en cite une qui fait ce métier depuis quinze ans et n'a jamais rendu *un* nourrisson; dans une localité près de Nogent, sur 14 nourrissons, 12 sont morts.

Arrondissement de Blaye : La mortalité des enfants mis en nourrice a été, dans une commune, de 6 sur 6; dans une autre, de 8 sur 9, de 23 sur 24, de 12 sur 12.

De deux communes limitrophes, l'une reçoit en nourrice des enfants trouvés; l'autre est habitée par des femmes d'ouvriers et de cultivateurs qui nourrissent leurs enfants. Sur 100, celles-ci n'en ont perdu que 13; dans l'autre, les nourrices, sur 100, en ont perdu 82.

Le docteur Brochard raconte ceci : « Combien de fois il m'est arrivé sur les routes du Perche d'entendre la cloche d'un village sonner un glas funèbre! que de fois m'a-t-on dit : « Ça n'est » rien; c'est un petit Parisien. »

— Le cimetière de ma commune, disait un maire, est pavé de petits Parisiens.

— Une placeuse de nourrices, dit le docteur Willemin, m'a appris que près d'elle demeure une femme qui ne garde *jamais* ses nourrissons ; en quelques semaines tout enfant qu'on lui apporte est *sûrement mort;* la voix populaire lui a donné le surnom de *Engelmachère*, faiseuse d'anges.

Ce que nous venons de dire s'applique à tous les enfants mis en nourrice. Séparons-les maintenant en trois classes : les enfants des familles aisées, les enfants des familles riches, les *enfants assistés*, c'est-à-dire les *enfants trouvés*, les enfants des filles mères, nés dans les hospices.

Les enfants de familles aisées sont soumis à la mortalité que nous venons d'indiquer et qui s'élève parfois jusqu'à 94 sur 100, et même la totalité dans certains cas. En outre, pour les survivants, les tempéraments chétifs par suite de nourriture pauvre et mauvaise, la transmission de certaines maladies, « le changement en nourrice », beaucoup plus fréquent qu'on ne le croit, et cela pour trois raisons : continuer à recevoir les mois de la nourrice pour un enfant enterré depuis longtemps. Le docteur Brochard en a connu une qui

les recevait dix-huit mois après la mort de son nourrisson, auquel elle avait substitué son propre enfant. La négligence : un médecin qui a été chargé pendant dix-huit ans d'un service considérable de nourrices a vu souvent les nourrices, à l'arrivée ou au départ d'un convoi du chemin de fer, être réellement embarrassées pour reconnaître les nouveau-nés, momentanément déposés sur les tables ou sur les bancs des salles d'attente, puis, inquiètes, hésitantes, se décider enfin à la hâte à en prendre un au hasard.

« Je suis convaincu, ajoute ce médecin, qu'un *grand nombre* de mères embrassent des enfants qui ne leur ont jamais appartenu. »

Le docteur Rodet, de Lyon, ex-chirurgien en chef de l'Antiquaille, raconte qu'un de ses clients payait depuis longtemps des mois de nourrice pour un enfant mort. Il lui prend envie de voir son enfant. Ses occupations le retiennent. Il écrit à la nourrice de le lui apporter. Celle-ci est fort embarrassée; elle a bien son enfant à elle, à peu près du même âge, qu'elle nourrissait en même temps; mais... il y a un inconvénient... Bah! on ne s'en apercevra pas ; elle apporte l'enfant. Il est superbe! On le caresse, on le couvre de baisers. Une vieille parente s'avise de le dé-

maillotter, malgré la nourrice, qui craint le froid.

— Eh! mon Dieu! mais qu'a donc ce garçon ou plutôt que n'a-t...?

On découvre alors que la nourrice, n'ayant pas de garçon, a substitué sa fille à l'enfant du client du docteur Rodet.

La troisième cause est de transplanter un de ses enfants, surtout quand on en a beaucoup et qu'on est pauvre, dans une famille aisée et riche.

Pour les enfants de la classe riche, on croit avoir tout prévu en faisant allaiter l'enfant chez soi, sous ses regards, en prenant une nourrice sur lieu.

La période de doublement de la population est de cinquante-deux ans pour l'Angleterre, de cinquante-quatre ans pour la Prusse, de cinquante-six ans pour la Russie et cent quatre-vingt-dix-huit ans pour la France.

Voilà donc la situation expliquée sommairement; elle n'est pas belle. Cet état de choses pourrait changer en peu de jours.

Commençons par les enfants trouvés :

Depuis trente ans, il y a une tendance à s'en débarrasser, que je signale; depuis trente ans, je m'attaque à « la morale de papier », qui veut boucher les égouts sans se préoccuper des ruisseaux.

On a commencé par faire des phrases contre les *tours*, puis on les a supprimés, c'est-à-dire qu'on leur a enlevé le mystère ; puis on a constaté avec orgueil qu'on y déposait beaucoup moins d'enfants. J'ai contre-constaté qu'on en déposait en revanche beaucoup plus dans les puits, dans les auges à porcs et dans les latrines.

Puis vous venez de voir ce qu'on fait de ces pauvres petits êtres : on les envoie nourrir — lisez mourir, si vous voulez, — dans les villages, à des *faiseuses d'anges ;* on leur donne pour nourrices des vieillards infirmes ; « ce n'est que par exception qu'on constate leur décès ».

En même temps qu'on agrandit les villes, qu'on y attire la campagne, on décuple et centuple les chances de la prostitution, de l'abandon des enfants et de l'infanticide.

Il est un moyen simple de rémédier à cet état de choses : il faut que la loi et l'administration cessent d'être bégueules ; il y a des filles-mères, il y a des enfants abandonnés, il y en aura toujours : ouvrez dans des campagnes, à proximité des villes, des hospices où toute femme enceinte, à un certain point de sa grossesse, soit reçue avec humanité, et n'oubliez pas que la discrétion et le mystère entrent pour beaucoup dans l'huma-

nité à leur égard. Là, au lieu d'envoyer leurs enfants aux *faiseuses d'anges*, laissez-les les nourrir elles-mêmes ; au besoin, obligez-les d'accomplir ce devoir ; je suis certain que très petit sera le nombre de celles qu'il faudra contraindre, bien plus petit encore le nombre de celles qui consentiraient à y renoncer après quelques jours d'allaitement.

Créez dans ces établissements des ateliers pour que ces filles-mères exercent ou apprennent une profession, coûtent le moins cher possible à l'administration, et en même temps se moralisent par les deux éléments puissants du travail et de la maternité.

De plus, que celles qui sont vigoureuses et bien portantes, qui ont un lait sain et abondant, prennent des nourrissons du dehors. L'administration pourra alors, sur des documents certains, fournir de bonnes nourrices à ces nouveau-nés, qui seront allaités sous ses yeux, et pourra proportionner l'âge du lait à l'âge de l'enfant, etc.

Supprimez alors ces bureaux de nourrices, ces *meneurs* de nourrices et d'enfants, tous ces gens qui se divisent entre eux l'infanticide pour en éluder la responsabilité, comme ces deux religieuses qui, pour faire marcher un âne et ne

pas jurer, se partageaient le juron de l'ânier absent ; l'une disait : *fich*... et l'autre : *tre*.

Supprimez ces hospices où les femmes viennent se débarrasser d'un fardeau importun, qu'elles laissent là sans se retourner, comme... vous me feriez dire des sottises ; puis aussi ces hospices où les enfants ne sont reçus que pour être vidés dans les villages éloignés, sans protection, sans surveillance, sans contrôle, et livrés « aux faiseuses d'anges », comme on fait noyer les jeunes chats d'une mère trop féconde, à laquelle on met ensuite un collier de tranches de bouchons de liège, pour « faire passer son lait », suivant un préjugé populaire.

Et l'avantage est aux petits chats, qui meurent immédiatement et n'ont pas une agonie de plusieurs semaines et de plusieurs mois. Jusque-là, comment condamner les filles et les femmes pour infanticide, quand la société ne leur demande leurs enfants que pour les tuer elle-même, que pour les condamner à une mort plus lente et plus douloureuse?

Parlons maintenant aux autres femmes, celles qui n'ont pas besoin de cacher leur grossesse et leur acccouchement, à celles qui, au lieu d'être déshonorées et perdues par la naissance

des enfants, en sont plus honorées, plus choyées, plus dorlotées, à celles qui ne manquent ni d'argent ni de soins.

Quelle est leur excuse pour ne pas allaiter leurs enfants, c'est-à-dire pour tripler, pour quadrupler leurs chances de mort en les envoyant en nourrice? Quelles circonstances atténuantes pour les trois quarts d'infanticides qu'elles commettent à chaque couche?

L'enfant mis au monde n'est qu'à moitié dans la vie ; le lait de sa mère doit continuer la nourriture qu'il recevait dans son sein. C'est précisément ce lait-là qui lui convient et non pas un autre ; le lait et l'enfant doivent vieillir ou mieux prendre de la force ensemble; et puis ces premiers soins, ce premier babillage, cette première éducation de l'oreille, de la voix, des yeux, est-ce la nourrice commune, vulgaire, indifférente, ennuyée qui les donnera? L'enfant venu à la lumière est semblable à l'œuf de l'oiseau qui a besoin d'être couvé. Là commence le rôle de la mère, son rôle volontaire, et pour lequel seul l'enfant lui devra de la reconnaissance, du respect, de l'amour.

La science, qui admet que le lait peut transmettre à l'enfant les plus graves maladies et même altérer et changer sa constitution, n'ad-

met pas, pour le moment, qu'il puisse modifier le moral, l'esprit de l'enfant; elle croit que Didon se trompe quand elle dit à Énée :

— Une tigresse t'a nourri de son lait : *Admôrunt ubera tigres.*

Mais elle admet que l'imitation si naturelle aux enfants peut leur transmettre les gestes, les inflexions, la physionomie même de la nourrice; elle admet qu'une nourrice triste, ennuyée, inintelligente peut retarder le développement de l'intelligence de son nourrisson.

De quel droit une mère, qui a livré son enfant à une étrangère, demandera-t-elle à cet enfant la reconnaissance, le respect, l'amour? Ne peut-il lui dire : « Comment l'avez-vous mérité? Est-ce par la conception dans le plaisir? Est-ce par la gestation forcée, indépendante de votre volonté, que vous avez maudite cent fois? Aussitôt que vous avez eu à remplir des devoirs que vous pouviez éluder, vous vous êtes débarrassée de moi. L'accouchement fini, on a nettoyé votre chambre de moi, et on m'a, par votre volonté, exposé à des chances de mort quadruples de celles que j'aurais eues à subir près de vous, à des chances de scrofule et de crétinisme que vous m'auriez évitées. » Que répondriez-vous?

Vos raisons pour ne pas nourrir vos enfants, je les sais ; les voici : il faudrait, pendant quelques mois, renoncer aux bals, aux spectacles, au quasi-domicile dans les rues ; vous craignez aussi que l'allaitement ne « gâte votre gorge ».

Eh bien, consultez les médecins savants ; ils vous diront que l'allaitement est aussi nécessaire à la mère qu'à l'enfant, que beaucoup d'horribles maladies qui, dans une progresion toujours croissante, enlèvent tant de femmes après une longue et cruelle agonie, proviennent de ce qu'elles se sont dérobées au vœu de la nature ; ils vous diront que la suppression rapide et forcée du lait flétrit plus les seins que l'allaitement, sans compter les tumeurs douloureuses et les apostèmes causés par les remèdes astringents. Ne craignez donc rien pour cet usage grossièrement indécent qu'ont adopté les femmes d'étaler aux yeux leurs mamelles quand elles sont « habillées ».

Il faudrait retarder cette exhibition, si vous nourrissiez vos enfants, et ensuite vous craignez, quoique à tort, que ladite exhibition n'attire moins de regards et moins d'admiration. Hélas! pauvres femmes, ne saurez-vous jamais que vous ne pouvez rien montrer que l'imagination ne vous

rende au centuple quand vous êtes pudiques et ne montrez rien.

On m'a reproché quelquefois de parler souvent de moi; je m'excuserai en disant que je ne connais personne autant et aussi bien que moi-même; ce que je sais sur les vices, les sottises, les faiblesses, les ridicules de l'homme, c'est sur moi que je l'ai en grande partie étudié et appris.

Le *moi* va disparaître, avec les quelques-uns qui restent et survivent encore de notre génération. Vous n'avez qu'à patienter encore un peu.

Le métier d'écrivain a subi de ce temps-ci une transformation radicale.

Prenons-le au commencement : Cadmus, en semant les dents du dragon qu'il venait de tuer, vit sortir des sillons des hommes armés qui se mirent immédiatement à se battre et à s'entre-tuer. Comme c'est ce même Cadmus qui inventa l'écriture, il est évident que les enfants du dragon sont les premiers hommes de lettres.

Tout porte à croire qu'ils se firent prêtres; du moins les prêtres seuls surent pendant longtemps lire et écrire, entourèrent cette science

de toute sorte de mystère, et se chargèrent d'instruire la jeunesse... dans la sacro-sainte ignorance.

Les prêtres auraient consenti à régner seuls; mais il se présentait parfois un lion de Némée, un sanglier de Calydon, une invasion de sauvages voisins.

Ils aimaient mieux exposer de la peau de héros que de la peau de prêtres.

Ils créèrent ou laissèrent s'établir rois des gaillards à forte poigne, qu'ils dominaient ou faisaient disparaître en cas de rébellion.

L'histoire alors était aimable et charmante, écrite par ceux-là mêmes qui la faisaient; elle est complètement favorable à tous les actes des prêtres et à ceux des rois dont les prêtres étaient contents.

C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, que le philosophe Julien a été appelé « l'Apostat » et présenté comme chargé de tous les crimes, tandis que Constantin, meurtrier de son beau-père, de sa femme, de son fils, mais qui protégeait les évêques et faisait des homélies, a été donné comme l'exemple de toutes les vertus.

Pendant de longs siècles, les rois et la noblesse se piquaient d'ignorance. Sous Charles V,

dauphin, une ordonnance de 1358 dit qu'il prendra l'avis de trois de ses ministres, qui contre-signeront les ordres ou y mettront leurs cachets, s'ils ne savent pas écrire leurs noms :

« Voulons et ordenons que ès lettres qui seront faictes, les dictes gens de nostre grant conseil, c'est assavoir trois du moins de ceulx qui auroient esté aus dictes lettres passer et accorder, le soubscripsant de leurs mains, ou qu'ils y mettent leurs signes, s'ils ne savent écrire. »

Prenons encore deux ou trois exemples çà et là : « Je suis d'une famille, écrit Brantôme, où l'on n'a jamais porté de plume qu'au chapeau. » Et Tallemant des Réaux dit je ne sais de quel seigneur : « En sa prime jeunesse, parce qu'il était pauvre, il se mêla d'écrire. »

Un certain baron du Puyset, sous Louis XIII, « homme riche et de qualité », avait fait une pièce de théâtre. Les parents, effrayés d'un tel déshonneur, firent dire aux comédiens qu'ils les assommeraient s'ils avaient l'audace de la jouer.

Les prêtres avaient été obligés de laisser une petite part d'instruction à une autre corporation, à d'autres hommes noirs, les magistrats, les avocats, qui longtemps marchèrent d'accord avec eux, puis à l'Université, encore des hommes

noirs; mais, de l'Université, ils remplissaient eux-mêmes presque entièrement les cadres.

Ce n'est qu'à la longue que cette armée noire se divisa et que les enfants du dragon recommencèrent à se faire la guerre.

Les premiers écrivains laïques furent des échappés du séminaire, ou des fugitifs des études de procureurs.

Voltaire fut à la fois l'un et l'autre.

Pendant bien longtemps, la littérature fut le plus mauvais des métiers, ou plutôt ne fut pas un métier. Il fallait, pour vivre, *se donner* à un grand seigneur, à un ministre ou à un traitant, qui disait en parlant des plus rares esprits : « M... est à moi. »

Ceux qui ne faisaient pas l'ode sur la prise de Namur et ne louaient pas le roi de sa grandeur, qui l'attachait au rivage,

> Passaient l'été sans linge et l'hiver sans manteau,

et les pensionnés se moquaient d'eux.

Tant que le but ou du moins le résultat le plus assuré de la littérature fut de mourir de faim, on ne vit s'y jeter que les vrais poètes ou les fous qui croyaient l'être, et, sans l'opposition des parents, qui changeait quelquefois un caprice en

passion, on aurait couru risque d'en manquer.

La profession d'écrivain n'est devenue un bon métier que depuis très peu d'années.

On comprend facilement qu'à ces époques il n'y avait que les vrais poètes ou les fous qui consacraient leur vie au papier blanc; les écrivains étaient moins nombreux qu'aujourd'hui. On n'était pas détourné de son poème épique ou de sa tragédie par la facilité de gagner sa vie dans les journaux.

Puisqu'on ne payait guère mieux autre chose, autant faire de bons livres.

Les écrivains étaient une espèce différente des autres, obligés par leur nature et aussi par la nécessité de mener une vie à part, une vie isolée et pauvre, contraints de demander leurs plaisirs aux magnificences gratuites de la nature, à la méditation, à la contemplation, à la lecture, à l'étude, au travail, à la rêverie. C'était rarement dans la première jeunesse qu'ils pouvaient paraître sur la scène littéraire.

L'écrivain, le poète, c'était le rossignol solitaire dans les bois ombreux, la cigale cachée dans les rugosités de l'olivier.

Son existence différait entièrement de celle des autres hommes et pouvait exciter la curio-

sité, parfois l'intérêt. S'il y faisait des allusions, ou s'il la racontait, ses récits avaient le charme de ceux d'un voyageur qui revient d'un pays que ses auditeurs ne connaissent pas.

Mais, aujourd'hui, la littérature est devenue un bon métier, grâce à la multiplicité des journaux, grâce aux hectares de papier blanc qu'il faut ensemencer chaque jour.

Rien n'arrête plus celui qui sait à peu près l'orthographe ; il n'est pas de grand seigneur qui ne soit très fier d'un succès littéraire ; le dernier chef de l'État publiait de temps en temps son petit volume ; tous les fruits secs de la médecine, de l'Église, de l'Université, du barreau, se jettent dans le journalisme, ce qui n'empêche pas les médecins, les professeurs, les magistrats, les évêques et les avocats d'y prendre leur place.

Ceux qui, avec du talent, ou sans talent, possèdent de l'audace et de l'entregent, y gagnent plus d'argent que dans toute autre profession libérale.

Beaucoup écrivent, que la nature ni « leur astre » n'avaient faits ni poètes ni écrivains ; ce n'est plus une excentricité, un accident, une espèce à part ; c'est un métier, un bon métier, un métier comme les autres.

Il n'y a plus guère que les vrais poètes qui aient la chance de mourir de faim.

L'écrivain n'est plus un rossignol qui chante, ni une cigale qui claquette; c'est une poule qui glousse et pond chaque matin son œuf dans un nid chaud et correct.

Aussi l'écrivain aujourd'hui partage la vie commune; il est invité à toutes les fêtes; il mange à tous les banquets; il va où va tout le monde, et, comme il ne revient naturellement que de là où il est allé, il n'a à raconter sur lui-même que ce que tout le monde a vu, a entendu, a senti comme lui.

Le « moi » n'a donc plus de raison de se manifester, et, si quelques jeunes gens commencent encore un article par ces mots : « C'était à l'heure de l'absinthe..., » ils s'en fatigueront assez promptement, parce qu'on ne les lira pas, parce que c'est un seul et même abrutissement par tous, parce que l'absinthe d'Alfred de Musset est la dernière à laquelle on s'intéressera, ayant été la première.

Il y avait autrefois deux classes d'esprits excellents : les poètes, les écrivains d'une part, et de l'autre le lecteur, aussi érudit parfois, aussi spirituel, aussi pourvu d'ailes que le poète et l'écri-

vain, mais n'écrivant pas par quelque préjugé de caste, par la tyrannie d'une profession, par paresse, parce qu'il lui manquait quelque chose, ou l'encre, ou la plume, ou le papier, c'est-à-dire quelqu'une des conditions de l'écrivain.

Ce lecteur-là, que les écrivains appelaient avec raison : « Ami lecteur, » jouissait voluptueusement de voir exprimer clairement, nettement, fortement ou élégamment des pensées qui lui étaient venues aussi à lui, mais confuses, mais vaporeuses, mais sans couleur.

Loin d'être jaloux, il était heureux et reconnaissant, comme l'est un homme né musicien, mais qui ne sait pas la musique, et qui entendait autrefois Baillot ou Bériot sur le violon, Léon Gatayes et Labarre sur la harpe, mon père Henry Karr ou Thalberg sur le piano, et entend aujourd'hui Sivori, Godefroid ou Planté.

L'écrivain était alors jugé par ses pairs, car c'est là une grande perte que nous avons tous faite.

« L'ami lecteur! » Mais il est perdu à jamais. Tous ceux qui sont capables d'écrire écrivent depuis longtemps; les autres s'y préparent.

Toute femme, je l'ai signalé déjà, quand elle a eu des aventures ou quand elle est revenue... de

là où l'on ne va plus avec elle, au lieu d'entrer comme autrefois en religion, entre en feuilleton.

Toute femme capable de comprendre les vers qu'on ferait pour elle se met à en faire elle-même.

Si vous recevez une lettre en apparence sympathique, surtout si l'admiration s'y montre emphatique, cette lettre n'est que le premier acte de la pièce.

2e *lettre.* — « Et moi aussi, j'avais quelque chose là. »

3e *lettre.* — Phrases sur le mauvais goût des libraires et la camaraderie des journaux. Ci-joint un petit manuscrit que vous êtes prié de lire, de corriger et de faire imprimer.

Heureux s'il ne vous arrive pas ce qui m'est arrivé il y a une vingtaine d'années : d'être accusé au parquet du procureur du roi d'avoir volé un manuscrit.

Et puis, comme à peu près tout le monde écrit, le très peu de gens qui n'écrivent pas encore connaissent quelqu'un qui écrit et se disent :

— Qui? ça, un écrivain? ce petit qui avait un habit bleu... qui me chippait mes tartines?... J'ai autant d'esprit que lui... (les modestes disent :

« Il est aussi bête que moi ») ; pourquoi est-ce que je n'écrirais pas comme lui ? »

La littérature établit des maisons de commerce, des sociétés. Le fils prend la suite des affaires du père ; les procédés littéraires sont connus et vulgarisés. Il y a peu d'architectes, mais il y a beaucoup de bons maçons.

On fait des vers à la mécanique ; on cherche les rimes, puis on fait le remplissage des vers ; puis ensuite on cherche quelle pensée on dira qu'on a voulu mettre dedans.

La littérature est un théâtre où l'on n'a pour spectateurs que les acteurs qui doivent jouer dans la pièce suivante, pour auditeurs que des orateurs qui attendent leur tour de parler avec plus ou moins d'impatience.

Pour nous autres, qui avons connu « l'ami lecteur », nous qui avons eu le bonheur d'être jugés par nos pairs sans l'être par nos rivaux, pour nous les anciens, accordez-nous un peu de répit, pas beaucoup, nous ne survivons guère de la génération de 1830, et c'est sur notre régiment que l'on tire.

Laissez-nous rappeler un peu nos souvenirs, laissez-nous parler du pays et du temps où nous étions jeunes. Vous souvient-il du conte de *Gra-*

cieuse et Percinet? Lorsque Gracieuse quitte le palais de Percinet, le palais s'écroule derrière elle; le pays dont nous parlons n'existe plus; nous sommes les derniers d'une race antédiluvienne, les mastodontes, les ichthyosaures d'une création qui va être détruite; nous allons vous laisser le papier blanc et le monde, le monde où il n'y aura plus ni hommes ni femmes, tous gens de lettres.

J'ai assisté aux derniers moments d'Halévy à Nice. Il avait oublié toutes les choses récentes, il ne trouvait plus les mots pour les exprimer; mais il racontait avec une facilité merveilleuse et un grand charme ce qui s'était passé devant lui et autour de lui il y avait trente ans.

Nous sommes un peu comme cela.

On a souvent remarqué que les gens qui voyagent en voiture voient les maisons, les champs et les arbres fuir en sens contraire de la marche des wagons, qui paraissent, eux, rester immobiles.

Mais ce qu'on a moins constaté, c'est que cela ne s'applique qu'au premier plan, tandis qu'à l'horizon les arbres, les maisons et les champs fuient en sens contraire de ceux du premier plan et vous suivent.

Nos yeux, devenus naturellement presbytes

avec l'âge, voient de loin, et ce qui nous paraît fuir nous accompagne.

Nous partirons bientôt et nous emporterons le *moi* avec nous.

Nous emporterons aussi le droit d'avoir certains défauts qu'on pouvait tolérer, parce que nous étions moins nombreux, mais dont il faudra vous corriger; vous êtes condamnés à des perfections dont il nous a été permis de nous passer; arrangez-vous.

Il s'agit d'un des plus illustres morts de 1832; à ses derniers moments, conservant son sang-froid contre la mort, que son métier lui avait fait souvent braver, il dit à son fils : « A propos, nous avons dans la famille un titre de comte que je ne porte guère, mais dont tu vas hériter; ce titre m'a été conféré par l'Empereur; il y a quelques formalités négligées; tu feras bien de le faire régulariser.

Le fils, par caractère, attachait peu d'importance aux titres; il en fit l'observation à son père.

— Tu as tort, répondit le mourant; qui sait l'avenir? Et si tu voulais plus tard épouser la fille d'un républicain!

M. Thiers, après avoir écrit, au commence-

ment de sa carrière, dans les journaux républicains et avoir fait une histoire de Napoléon du plus fort bonapartisme, arrive au pouvoir et devient l'ennemi acharné de la République. Il fait fusiller et jeter par les fenêtres les républicains dans la rue Transnonain; puis, « quand il est à pied », selon sa propre expression, il se rallie aux mêmes républicains, d'oscillation en oscillation, avec l'aide de M. Guizot; il renverse Louis-Philippe, puis il fait, en très grande partie, l'élection à la présidence du prince Napoléon.

Napoléon tombe, le voici à son tour président de la République. D'abord, il fait fusiller et déporter les amis de MM. Gambetta, Pyat, Duportal, Vermesh, Challemel, Gaillard père et fils; puis on l'appelle « sinistre vieillard ». Il prend des engagements secrets à droite et à gauche; il est vrai qu'il ne voit d'abord qu'en cachette M. Gambetta, le fou furieux, comme en bonne fortune; les légitimistes et les orléanistes l'adoptent et le soutiennent, les seconds oubliant qu'il a perdu Louis-Philippe, les premiers qu'il a déshonoré la mère de leur roi en la faisant accoucher en prison.

Il est secoué du pouvoir par les pseudo-républicains et renversé par les monarchistes ; le voilà « sur le pavé »

Aujourd'hui, il est allié aux républicains avec lesquels vont voter les bonapartistes; ce n'est plus un « sinistre vieillard », c'est un « illustre vieillard », c'est même un « AUGUSTE vieillard », ce qui fit dire à mon fils, L.-B., qui ne supposait pas un tel degré de sottise :

— Tiens! je croyais qu'il s'appelait Adolphe.

Où sont les principes? où sont les caractères? A côté de « l'auguste et sinistre vieillard », voyez M. Émile de Girardin, celui qui a tant poussé à la guerre, qui, en plein Opéra, criait : « A Berlin! à Berlin! » Il est « le premier de nos publicistes »; il est vrai que ce titre lui est disputé par le sieur Veuillot, le Chrysostome des halles.

A propos dudit sieur Veuillot, en voilà un qui, comme M. Thiers, pourrait à lui seul composer une rose des vents, de trente-deux aires, de ses propres opinions.

Je vais non pas compléter, mais grossir un peu.

« ... Qui songe aujourd'hui en France à défendre la monarchie? La France se croyait encore monarchique et déjà elle était républicaine. » (Février 1848.)

« Chacun sent que la monarchie a pour toujours perdu sa cause, que la France est entrée

définitivement dans une voie nouvelle, qu'elle est définitivement républicaine... Aucun parti contre le principe républicain, aucune équivoque sur la portée de ce principe! la meilleure des républiques, c'est la république. » (1er mars.)

« La question n'est pas aujourd'hui entre la monarchie et la république... La monarchie n'est plus, les rois l'ont tuée. Ce qu'il en restait encore hier n'était qu'un nom. » (19 mars.)

« La monarchie n'attend pas même qu'on lui dise : « Va-t'en, nous ne voulons plus de toi! » Un coup n'est plus nécessaire, un geste suffit. » (23 mars.)

« La plupart des abus que la nouvelle ligue combattra sont les absurdes restes des temps féodaux qui révoltent le moindre sentiment de justice. » (29 mars.)

« La démocratie triomphera... le pays natal de la démocratie, c'est l'Évangile. » (16 avril.)

« Un instinct, plus fort que les armées, crie en Europe que l'ère des couronnes est finie et que la volonté des peuples n'est pas à la merci d'une bataille. Il peut y avoir, pour quelque temps encore, quelques hommes sur le trône; il n'y a plus de dynastie. La démocratie s'avance de tous les côtés à la fois, puissante, irrésistible, victorieuse

par l'enthousiasme et l'effroi qu'elle inspire. » (16 avril.)

Autrefois, à Moscou, le patriarche se levait de grand matin, le dimanche des Rameaux, sous prétexte de rappeler, par une représentation à grand spectacle, l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem.

On lui amenait un âne magnifiquement harnaché, sur lequel il allait d'abord à la cathédrale et ensuite à l'église; il était entouré de tout son clergé en habits somptueux; devant lui, des chevaux traînaient un arbre chargé de fruits; dans les branches de cet arbre, quatre anges vêtus de blanc chantaient des cantiques; derrière l'arbre s'avançaient quarante hommes, probablement des prêtres, vêtus de pourpre.

Sur le pavé des rues étaient étendues les plus riches tapisseries.

Derrière le clergé venait la cour impériale.

Enfin, pour qu'il ne manquât rien au triomphe du patriarche, le czar, à pied, menait son âne par la bride.

Le même jour, à la même heure, dans toutes les autres villes de l'empire, le prêtre le plus élevé recevait les mêmes honneurs que le pa-

triarche, et le wogewode ou gouverneur, représentant le czar, conduisait l'âne par la bride.

C'était une tradition de l'Église; l'Anglais Brakespeare, fils de mendiants, mendiant lui-même et devenu pape sous le nom d'Adrien IV, exigea que Frédéric, empereur d'Allemagne, lui tînt l'étrier pour descendre de cheval; or, comme Barberousse avait pris l'étrier de gauche au lieu de l'étrier de droite, il fallut recommencer la cérémonie; mais le czar Pierre déclara que cette coutume ne pouvait s'accorder avec l'honneur et la dignité de l'empereur, qu'elle était entièrement en dehors de la religion et du dogme; que, bien loin d'être prescrite par les apôtres, elle était au contraire diamétralement opposée à leur morale, à leurs préceptes, à leur conduite; qu'elle ne servait qu'à flatter et à enfler la vanité des prêtres, et qu'à couvrir le souverain d'opprobre et de ridicule; elle était, de par sa volonté et à jamais, abolie et dans la capitale et dans les provinces.

A propos d'impôts, puisque l'État s'est fait marchand d'allumettes, il n'aurait pas dû laisser échapper une occasion qui se retrouvera difficilement de faire une réforme bien importante, bien utile, bien nécessaire.

J'ai vu le temps, la fin du temps où l'on n'obtenait du feu, et assez laborieusement, qu'au moyen d'un briquet de fer, d'un morceau de silex et d'un peu d'amadou. Une étincelle que le fer faisait jaillir du silex tombait sur l'amadou, qui s'allumait alors ; on approchait de l'amadou une allumette soufrée, qui donnait de la flamme.

Dès lors commencèrent à paraître les briquets phosphoriques. On trempait des allumettes enduites d'une composition spéciale dans une petite fiole qui renfermait des phosphores; on n'employait plus que deux agents au lieu de quatre pour produire du feu.

Puis on est arrivé aux allumettes qui... règnent aujourd'hui et qui ne demandent que le frottement pour donner de la flamme.

Ce progrès a eu pour corollaire deux autres progrès au moins aussi incontestables : c'est le progrès des incendies et celui des empoisonnements.

En effet, ces allumettes, produisant du feu par le simple frottement, s'allument sous le pied, s'allument d'elles-mêmes, lorsque, ayant un peu hésité à s'enflammer, elles sont jetées par un fumeur impatient.

Le nombre des incendies s'est prodigieusement

accru depuis l'invention des allumettes phosphoriques et autres.

Ces mêmes allumettes ont de plus assez fréquemment remplacé le divorce dans un grand nombre de ménages; elles ont décidé ou avancé certains héritages paresseux; en effet, il n'était pas toujours facile de se procurer du poison, même le vulgaire arsenic; le pharmacien qui en livrait sans une ordonnance du médecin s'exposait à des peines sévères; mais rien n'est si facile que de faire infuser un paquet d'allumettes dans un potage ou dans une boisson ou une tisane, et cela se fait aujourd'hui assez communément.

Eh bien, il existe une autre invention; ça s'appelait autrefois le phosphore amorphe; ça a pris aujourd'hui un autre nom, je ne sais pas pourquoi; mais toujours est-il que l'allumette enduite de ce phosphore ne peut prendre feu que si on la frotte sur une composition étalée sur la boîte qui contient les allumettes.

De plus, vous pouvez en nourrir votre mari ou un oncle à héritage, vous ne deviendrez ni veuve ni héritière; ce phosphore amorphe est tout à fait innocent.

Il semblerait que aussitôt cette découverte faite, les allumettes incendiaires et empoisonneuses

devaient être proscrites et disparaître ; il n'en a rien été ; le phosphore amorphe n'est entré que pour une très petite part dans la fabrication des allumettes.

Bien plus encore : lorsque l'État s'est emparé de la fabrication des allumettes, ce qui ne paraît l'avoir ni éclairé ni enrichi autant que le supposait M. Thiers, c'était le moment d'annoncer qu'il ne serait employé désormais à la fabrication des allumettes que cette composition innocente.

Personne n'y a songé.

C'est en Italie, je crois, qu'est née cette superstition de croire que certaines personnes avaient reçu le don funeste d'exercer une « influence » de « porter malheur », et c'est contre cette influence qu'ont été imaginées ces cornes, ces mains dont deux doigts sont ouverts et autres bijoux faits de préférence en corail et qui passent pour neutraliser ou détourner la redoutable influence, de même qu'on s'en défend en tenant d'une façon plus ou moins apparente la main fermée avec deux doigts allongés, lorsqu'on se trouve en présence d'une personne suspecte.

J'ai rencontré autrefois à Paris un certain médecin allemand appelé Koreff, qui, je ne sais pour-

quoi, passait pour « jettatore » ; c'était un homme savant et spirituel ; néanmoins cette réputation lui faisait beaucoup de tort.

Parmi nos contemporains, on a beaucoup dit de M. Offenbach qu'il était *jettatore;* j'ai même été surpris qu'on ne lui attribuât pas l'incendie de l'Opéra, dont une partie des recettes devait tomber dans sa caisse depuis qu'il est directeur de théâtre.

Vous ne verrez ni une des actrices, ni une des figurantes de son théâtre s'exposer à le rencontrer sans porter en breloque quelques-unes des amulettes préservatrices; beaucoup d'hommes même, employés à divers titres à ce théâtre, ont le soin de faire emplette de cornes et de mains de corail.

Je ne sais plus qui avait fait présent à Léon Gatayes d'un de ces talismans et lui reprochait quelquefois de ne pas attacher à ce présent tout le sérieux désirable et de ne pas croire qu'il le préservait de toute sorte de malheurs. Un jour qu'il se défendait de cette irrévérence, il jouait en même temps avec les breloques de sa montre; à ce moment même, l'amulette se détacha et tomba.

— Et je n'y croirais pas! s'écria Gatayes; mais rien que ce qui se passe en ce moment suffirait pour me convaincre et me convertir, s'il en était

besoin. Un moment plus tôt, un moment plus tard, mon amulette tombait dans la rue et je ne l'aurais pas retrouvée; qui m'a sauvé de ce chagrin, si ce n'est elle? car il est évident que, si je ne l'avais pas eue, je la perdais.

Il est une chose que je regrette quelquefois de n'avoir pas expérimentée par moi-même ; c'est l'attrait enivrant, vertigineux qu'exerce le pouvoir sur ceux qui ont une fois trempé leurs lèvres dans la coupe.

S'il arrive que j'aie de nouveau des amis au pouvoir, je ne laisserai plus échapper l'occasion et je tâcherai de me faire nommer... quelque chose, — garde champêtre ou cantonnier, — quelque chose faisant partie du gouvernement et donnant droit à une casquette ou à un galon.

Je vois, en effet, les hommes qui ont l'air le plus... *revenus* de la puissance, ou le moins désireux d'y arriver, faire bonne contenance jusqu'au moment où ils se trouvent, ne fût-ce qu'un moment, assis sur un fauteuil, sur le trône, sur la chaise curule; mais alors ils semblent que non seulement leur culotte, mais aussi leur peau, s'y colle et y adhère de telle façon, qu'ils ne puissent plus s'en aller sans être écorchés vifs.

Qu'on s'accoutume enfin à croire qu'on NE PEUT, pas plus qu'on ne doit, résister à la loi; que la loi doit être obéie, coûte que coûte; mais qu'on n'ait plus l'air d'avoir peur.

Comment peut-il rester un doute sur une question en ce moment à l'ordre du jour?

Les soldats ne votent pas, on en a donné des raisons irréfragables, et des généraux en activité de service peuvent être députés; pourquoi ce sacrifice n'est-il demandé qu'aux soldats?

D'abord, qu'il n'y ait aucun cumul avec les fonctions de député jusqu'à ce qu'on m'ait fait voir et toucher un député qui ait trop d'intelligence, trop de science, trop de temps pour l'exercice de son difficile et redoutable mandat, qui soit pareil à ce personnage des contes de fées, qui, pour attraper un lièvre, était obligé de s'attacher les jambes, sous peine de toujours le dépasser à la course.

Jusque-là, que tout représentant donne tout son temps, toute son intelligence, toutes ses facultés de travail aux fonctions qui lui ont été confiées.

Et, en particulier, quant aux généraux-députés, et aux deux récemment élus, voici leur situation : ils voteront, je crois qu'ils ont déjà

voté, contre le président de la République, qui, comme maréchal, est leur supérieur hiérarchique.

Il paraît, d'après tous les journaux, qu'Alexandre Dumas vient d'obtenir un très brillant succès avec une nouvelle pièce ; je m'en réjouis, parce c'est un grand et vrai talent, et parce que j'ai pour lui une amitié héréditaire.

Mais quelle idée a-t-il eue de donner le nom d'*Alphonse* à un assez vilain monsieur qu'il avait à mettre en scène ! — Il est vrai que j'ai, dans le temps, donné, dans *Un homme fort en thème*, le nom d'*Alexandre* à un certain *artiste* du cirque, « flot démissionnaire » et rédacteur gérant du fameux journal *le Scorpion*, qui n'était pas bien joli non plus.

Mais quelle différence ! Le nom d'*Alphonse* est un nom paisible, point commun, généralement bien porté, n'ayant pas l'habitude de se montrer dans les romans, à peu près inconnu en cour d'assises et en police correctionnelle, et, si nous parlons de l'histoire, parmi tous ceux qui l'ont porté, il n'y a guère qu'Alphonse II de Naples et Alphonse V et VI de Portugal sur lesquels on trouve quelque chose à dire, tandis que le nom d'Alexandre a été de tout temps fort compromis,

Universitas
BIBLIOTHECA

notamment par Alexandre de Macédoine, le tueur d'hommes, dit *le Grand;* par Alexandre, tyran de Phères, célèbre par ses cruautés; par Alexandre Jannée, roi de Judée, un monstre de méchanceté; par Alexandre Ier, roi d'Écosse, qui n'était guère meilleur; par Alexandre, empereur d'Orient, fils de Basile Macédonien; par le pape Alexandre III, le plus orgueilleux et le moins chrétien des hommes; par l'autre pape Alexandre VI, un des plus grands scélérats dont l'histoire ait gardé le souvenir.

La seule circonstance atténuante est que le héros de Dumas ne s'appelle pas en réalité « Alphonse », mais qu'il usurpe ce nom, qu'il s'en pare et qu'à la fin on l'en dépouille et on l'en dégrade.

Profitons de ce que je n'ai pu encore ni voir ni lire la pièce de Dumas, c'est-à-dire de ce que je n'ai pu être séduit ni par l'art du dramaturge, ni par le style de l'écrivain, pour dire une seule chose : notons en passant que Théophile Gautier, le plus souvent, n'allait pas voir les pièces dont il rendait compte au *Moniteur*, « pour ne pas exposer son indépendance ».

La chose que j'ai à dire est celle-ci :

C'est que, malgré le talent et parfois plus que

le talent avec lequel certaines thèses ont été fréquemment soutenues de ce temps-ci par Victor Hugo, par madame Sand, par Dumas fils, etc., ces « virginités refaites » (*Marion Delorme*), ces vertus retournées, ces innocences reprisées, ces femmes excusées, pardonnées, réhabilitées, conservent toujours pour moi une certaine odeur de benzine et de gants nettoyés.

Dimanche dernier, étant à Nice et parlant dans *les Guêpes* des exigences impitoyables du public à l'égard des théâtres, des dompteurs de bêtes féroces, des gymnastes, etc., je voulais citer un exemple; mais ma mémoire s'est montrée rebelle, contre son habitude, et j'ai dû attendre mon retour à la « Maison close, » de Saint-Raphaël pour chercher dans Marltial le passage dont j'avais besoin.

Martial, le plat adulateur, loue Domitien d'avoir donné au peuple romain un spectacle inusité; il parle d'un condamné déchiré et dévoré dans le cirque par des ours, pour représenter au naturel l'histoire du supplice de je ne sais quel Lauréolus.

Nudæ Caledoniæ six pectora præbuit urso.

Quant au crime qui a pu mériter cet horrible supplice, il s'en inquiète peu; il se contente de le supposer très grand. Dans le même livre, Martial parle d'une réprésentation non moins cruellement étrange et donnée comme *jeu* au peuple :

Junctam Pasiphaën Dictæo credite tauro, etc.

« Il faut croire maintenant ce que dit l'antiquité des amours de Pasiphaé pour le taureau de Crète. Nous en avons été les spectateurs; nous avons vu en réalité ce qui passait pour une fable. Que l'antiquité, ò César! cesse donc de réserver pour elle seule ton admiration : tout ce qu'elle raconte, tu veux que le cirque nous le montre. »

Au livre X de la *Métamorphose d'Apulée*, on voit une femme condamnée à un supplice analogue.

Une chose terrible en France, c'est qu'il n'y a jamais rien d'acquis.

Sur certaines plages, le flux de la mer apporte du limon, et le reflux n'en remporte qu'une partie, d'où de fertiles terrains d'alluvion.

Mais, sur la plage de la société française, le flux et le reflux apportent et remportent tout; il faut toujours recommencer.

Ah! comme Lucien avait raison, et comme, pour ce seul fait, je le mettrais dans mon calendrier! Les Hébreux disent que Jéhova fit le monde en six jours et se reposa le septième, et probablement se repose toujours depuis. Mais Lucien prétend savoir de source également certaine que, lorsque Jupiter eut créé l'homme, il se mit à rire, et que ce rire dura sept jours sans s'arrêter un instant.

Ah! le rire, le bon rire, le rire justicier, le rire punisseur, le rire qui empêche de pleurer, comme tous les vrais sages l'ont tenu en honneur!

« Riez si vous êtes sage, dit Martial. *Ride si sapis.* »

« Il y a beaucoup de choses dont on doit se moquer, dit Tertullien; mais c'est à la Vérité qu'il appartient de rire. »

Platon, Diogène, Socrate, saint Jérôme, saint Grégoire de Naziance étaient rieurs.

« La philosophie est gaie, » dit Montaigne.

« Ce que j'ai au-dessous des autres, écrivait Voltaire, c'est de rire. » Et ailleurs: « Il est sage, car il rit. »

« On permettait, et même on ordonnait la raillerie, dit Plutarque, dans les repas publics à Lacédémone. »

On avait, à Rome, soin de railler les triomphateurs pour les empêcher de devenir ivres et idiots.

Aussi je suis d'une extrême indulgence pour les princes; à cause qu'on ne les raille pas, ils ne savent jamais rien, et, quand un prince n'est ni tout à fait imbécile ni tout à fait scélérat, je me dis : « Que cet homme était donc bien né! Ah! le bon prince! ah! le grand prince! »

Quel est le pape qui ordonna qu'on enseverirait à l'avenir les martyrs dans un linceul de pourpre? Mais il n'y eut plus de martyrs; c'était au tour des catholiques de martyriser les autres.

En Amérique, on parle avec dédain et mauvaise humeur du cordon *rouge;* c'est de cordon *rouge* que sont attachées les paperasses de procédure; et c'est le synonyme de lenteurs des bureaux et de développements de la chicane.

L'impératrice Joséphine, en brumaire an XIII, paya à une demoiselle Martin 854 fr. 33 pour neuf pots de *rouge;* en juin 1809, pour du *rouge*, à la même demoiselle Martin, 1749 fr. 58; et à mademoiselle Chameton, autre marchande de rouge, 675 francs.

On voit déjà que Bonaparte ne pouvait pas

rester sous-lieutenant; ses appointements n'auraient pas suffi pour le rouge de sa femme.

Au second mariage de l'empereur, la France fit une grande économie, non sur les hommes, mais sur le *rouge;* l'Autrichienne Marie-Louise n'en mettait pas; elle aurait plutôt péché par l'excès du coloris.

M. de Barante raconte qu'au 19 brumaire les sénateurs, que les grenadiers de Bonaparte firent sauter par les fenêtres de Saint-Cloud, étaient fort embarrassés, pour cet exercice, de leurs grands manteaux *rouges*.

Lorsque Louis XVIII (le Désiré) allait à l'hôtel de ville, il y avait naturellement sur la route une armée d'agents de police invisible et pouvant être niée au besoin. Ils avaient une série de signaux télégraphiques : un mouchoir blanc agité en l'air signifiait que tout allait bien; un mouchoir *rouge*, au contraire, signalait un danger ou un soupçon.

A propos du 19 brumaire :

Voici ce que disait publiquement Napoléon Ier, la veille du 19 brumaire : « Nous voulons une république fondée sur la vraie liberté, et nous l'aurons, je le jure. Un tel état de choses ne peut durer, il nous mènerait au despotisme. »

Quelque temps auparavant, il écrivait au Di-

rectoire : « S'il y avait un moment de péril, je serais au premier rang pour défendre la liberté! » et à Danton : « On veut marcher sur mon corps pour arriver à la destruction de la République. »

Le 19 brumaire, Lucien Bonaparte, rapporte M. de Barante, tire son épée et dit : « Je jure de percer le sein de mon propre frère, s'il porte atteinte à la liberté! »

Si nous supprimions le 19 brumaire? si nous supprimions tout?

La Société des gens de lettres est appelée à prononcer un jugement entre MM. Assolant et Sardou; nous allons voir.

On a accusé la Société des gens de lettres de manquer d'un but clairement défini.

J'ai voulu la faire juge, il y a quelques années, d'un plagiat effronté commis à mon égard par trois de ses membres. Elle s'est récusée. J'ai écrit plus tard pour qu'elle s'occupât d'adoucir les derniers moments du pauvre Pelloquet, ramassé fou à Nice, où il est mort à l'hôpital. On n'a rien pu faire.

C'est une lettre de Jules Simon qui me l'a alors notifié.

Je ne me constituerai pas l'écho des bruits des

marrons tirés du feu par la Société au profit de quelques-uns de ses membres; je veux seulement constater que j'ai découvert son but réel.

Avoir un endroit à couvert où les hommes de lettres soient certains d'en rencontrer d'autres avec lesquels ils puissent se quereller.

Une des folies de l'homme est de vouloir connaître l'avenir; les tireuses de cartes, les somnambules plus ou moins lucides, plus ou moins endormies, les tables parlantes, les crayons fatidiques, le baquet de Mesmer, etc., ont succédé au vol des oiseaux.

Sæpe sinistra cava prædixit ab ilice cornix.

Aux poulets sacrés, aux oracles, aux sibylles, etc.

Les poissons muets, du moins ceux de la fontaine de Limyra, rendaient pourtant des oracles en mangeant ou en dédaignant la nourriture qu'on leur offrait.

Une femme, nommée Anthuse, prédisait, d'après les nuées, δια των νεφων μαντικην; les femmes des Germains, par les tournoiements et tourbillons de l'eau des fleuves; la *chiromancie*, prédiction par

la main, a encore ses adeptes aujourd'hui; on a pratiqué l'*hydromancie*, divination par l'eau; l'*aéromancie*, par l'air; la *lécanomancie*, la *gastromancie*, l'*amniomancie*, la *catoptromancie*, par les miroirs; l'*alphitomancie*, par la farine; la *lithomancie*, par les pierres; la *daphmancie*, par le laurier; la *pégomancie,* par un miroir sur la fontaine de Patras; la *clidomancie*, par des clefs; la *dactylomancie,* par des anneaux; l'*axinomancie*, par une hache en équilibre sur un pieu; la *coscinomancie*, par un crible; la *cepghaliomancie*, par la tête d'un âne grillée et offerte aux démons, qui, touchés de ce sacrifice, répondaient aux questions; l'*onychomancie*, par un ongle frotté d'huile; — il fallait que cet ongle appartînt à une fille ou à un garçon vierges : on y lisait alors l'avenir; — la *rabdomancie*, par les verges; la *xylomancie*, par de petits morceaux de bois; à ce propos, les oracles par le bois sont anciens; à commencer par les chênes de la forêt de Dodone; et, selon Osée, le prophète, Dieu reprocha aux Juifs, son peuple chéri, auxquels il y avait toujours quelque chose à reprocher, de demander l'avenir aux bois, aux planches, aux solives et aux bâtons, et le bois lui répondait; — la *bélomancie*, par les flèches; la *pyromancie*, par le feu, etc., la *copnomancie,*

par la fumée; l'*anomancie*, par les songes. On prédisait l'avenir par le bourdonnement de l'oreille, par l'éternument, par la quantité et l'ordre et la valeur des lettres.

Certains nombres sont pleins de mystères; on fait avec les nombres des carrés magiques qui ont leurs dévots : le nombre neuf était consacré aux Muses; il était également affecté aux morts. Les funérailles duraient neuf jours. A la fête des Tencurules, le père de famille jetait neuf fois des fèves noires par-dessus sa tête en invoquant neuf fois les Muses. A propos de nombres et du nombre neuf, Fontenelle avait remarqué une singularité du nombre 9 : c'est que ses multiples redonnent toujours neuf, lorsque vous additionnez les chiffres figurant ces multiples.

Ainsi deux fois 9 font 18, 1 et 8 font 9.

Trois fois 9 font 27, 2 et 7 font 9.

Quatre fois 9 font 36, 3 et 6 font 9, etc.

Dix fois 9 font 90, 9 et 0 font 9.

Vingt fois 9 font 180, 8 et 1 font 9.

Cent fois 9 donnent encore 9, etc.

Et cela ne s'arrête pas au-dessous de 100; cela s'applique à tous les multiples de 9 possibles.

Mais tout ce qui précède est pour arriver à

dire quelque chose que je crois juste à propos de cette curiosité insatiable de l'avenir qui tourmente les humains.

C'est vouloir se charger tout d'un coup d'un fardeau que la Providence voulait ne nous donner à porter qu'en dix, en cent, en mille fois; c'est mettre sur son dos en un seul fagot les épines que nous devions prendre une à une en cueillant les roses des haies.

On me demande quelquefois mon opinion sur la politique du moment; hélas! je n'ai pas d'opinion; je n'ai que des colères, des dégoûts et des nausées. Je ne vois ni caractères, ni principe, ni probité, ni dévouement, ni bon sens, ni bonne foi.

On ne s'allie pas à tel ou tel parti parce qu'on croit que ses tendances sont les meilleures pour la prospérité du pays; chacun se range du côté où, par sa situation, ses relations, ses accointances, certaines complicités antérieures, il se croit le plus de chance de faire des bénéfices, un jour, sur la royauté, sur la république, sur n'importe quoi, comme on joue sur la rouge ou sur la noire, et encore s'il y avait là le hasard réglé et cependant dangereux de la roulette! mais non, on incline la table, on élargit l'entrée de certaines cases et de

certains numéros, on modifie la rondeur de la boule, etc., etc.

Il n'est même personne avec qui, en sûreté de conscience, on voudrait gagner.

L'histoire, qui est cependant écrite dans le silence du cabinet, à tête reposée, en s'aidant de tous les documents, de tous les éléments contradictoires soumis à la critique la plus sévère, la plus patiente et la plus à son aise, est remplie de « fausses nouvelles » et n'est, disait un grand philosophe, qu'un « recueil de mensonges convenus ». Un autre appelait un historien célèbre « professeur en incertitudes ».

Plutarque dit, dans la *Vie de Périclès*, qu'il est très difficile, impossible peut-être de discerner le vrai par la lecture de l'histoire.

Tacite et Tite-Live sont du même avis.

« On serait fort simple, dit le célèbre historien Saint-Réal, d'étudier l'histoire avec l'espérance d'y découvrir ce qui s'est passé. »

Sorbière, historiographe du roi en 1660, a écrit : « Je pense que, sur mes vieux jours, je préférerai la lecture des romans à celle de l'histoire, si je continue dans l'amour que j'ai pour la vérité. »

Lucien, dans son *Voyage aux Enfers*, dit qu'il trouva Hérodote, celui qu'on a appelé le père de l'histoire, parmi ceux qui étaient punis pour en avoir imposé à la postérité.

Plutarque a fait un traité de la malignité d'Hérodote, où il avertit de se défier de ses mensonges et de ses erreurs, « comme d'une cantharide cachée sous des roses ».

Cyrus meurt dans son lit, suivant Xénophon; dans Hérodote, Valère-Maxime, etc., on le voit tué par Thomiris, reine des Massagètes, et sa tête plongée dans un vaisseau plein de sang; selon Ctésias, il est tué d'une flèche; selon Diodore, crucifié; selon Lucien, il meurt de chagrin.

Diodore appelle faiseurs de fables tous les historiens qui l'avaient précédé, et le savant Vivès, l'ami d'Érasme et le précepteur de Marie, fille de Henri VIII d'Angleterre, affirme qu'il n'y a rien de plus frivole et de moins solide que tout ce que Diodore a écrit.

Procope, dans son *Histoire*, a donné beaucoup de louanges à l'empereur Justinien et à sa femme Théodora, et, dans ses anecdotes, il les a déchirés.

On accommode l'histoire comme les viandes dans la cuisine, de sorte que le même fait est mis

en autant de ragoûts divers qu'il y a de nations, de passions, de préjugés et d'historiens différents.

Plutarque raconte que M. Valérius, dans une bataille contre les Sabins, leur tua 13 000 hommes sans perdre un seul des siens.

Fabius Maximus, dit Appian, tua aux Allobroges et aux Auvergnats 120 000 hommes et leur fit 80 000 prisonniers, en ne perdant que 15 soldats.

A la bataille de Chéronée, où Sylla battit Archélaüs, lieutenant de Mithridate, les Romains eurent 14 morts et tuèrent 110 000 ennemis, selon le même Appian, et Sylla écrivit peu après qu'il revint deux des 14 Romains qu'il croyait morts.

Sylla peut passer pour l'inventeur des « bulletins ». Il écrivit à Rome que sa victoire sur le jeune Marius ne lui avait coûté que 21 hommes, et qu'il avait tué à Marius 20 000 hommes et fait 8 000 prisonniers.

A Tigranocerte, Tigranès perdit 100 000 fantassins et toute sa cavalerie. Lucullus n'eut que cinq morts (Plutarque).

En 891, l'empereur Arnould tua 100 000 Normands et ne perdit qu'un seul homme (Chevreau, *Histoire du monde*, livre V).

Au siège de Constantinople, dit Nicetus dans

l'*Histoire de l'empereur Alexis*, un seul Franc mit en fuite toute l'armée des Grecs.

Sur quoi est-on unanime? L'approche du concile me fait penser aux papes; les historiens n'ont jamais pu tomber d'accord sur la cause du changement de leur nom que font les papes en recevant la tiare.

Le célèbre historien vénitien Fra Paolo (Sarpi) l'attribue aux Allemands élevés au pontificat et dont les noms étaient rudes, malsonnants et antipathiques aux oreilles italiennes (*Histoire du concile de Trente*) : « Coutume, ajoute-t-il, que les papes ont depuis gardée, pour marquer qu'ils changeaient leurs affections privées en pensées publiques et divines. »

Platina, bibliothécaire du Vatican sous Sixte IV, affirme que Sergius II a le premier changé de nom parce qu'il s'appelait « groin de porc ».

Baronius dit que ce changement n'eut lieu que sous Sergius III, qui s'appelait Pierre, et ne voulut pas, par humilité, porter le nom du prince des apôtres.

Tandis qu'au contraire Onuphre affirme que c'est Jean XII (Octavien) qui donna cet exemple, poussé par les flatteries de ses courtisans, qui le comparaient à saint Jean-Baptiste.

Plusieurs sont d'avis que ce changement de nom est une imitation de saint Pierre, qui se nommait Simon.

Il y avait une autre raison : selon saint Malachie, la papauté, la ville de Rome et le monde finiront quand un pape s'appellera Pierre. Pierre II sera le dernier pape.

Il cite pour exemple que l'empire latin de Constantinople commença et finit par un Baudoin.

L'empire chrétien de Jérusalem commença et finit également par un Baudoin.

De même Constantin le Grand et Constantin Paléologue.

De même Auguste et Augustule, etc.

En 1848, dans les premiers jours de la révolution, j'allais tous les matins, avant le jour, chez Lamartine, que je trouvais dans son bain; il m'a fait le grand honneur de rappeler ces visites quotidiennes dans une épitre en vers : « A Alphonse Karr, jardinier, » qui compose une des livraisons de son *Cours de littérature :*

> ..... Je crois te voir encore
> A l'heure où sur Paris montait la rouge aurore.

C'est alors que j'ai écrit presque entièrement sous sa dictée le « manifeste aux puissances

étrangères ». Je ne crois pas que jamais un homme ait obtenu un triomphe pareil à celui qu'il obtint alors ; sa parole fit pendant plusieurs mois ce que n'a jamais fait une armée : elle triomphait en élevant les esprits.

Un de ces matins-là, nous parlions d'une ovation qui lui avait été faite la veille sur les marches du Corps législatif. Il y avait dans le nombre de ceux qui avaient poussé les acclamations des hommes de plusieurs partis hostiles entre eux ; j'en tirai un mauvais présage.

— Parmi ces gens, dis-je, il y en a un grand nombre qui espèrent vous entraîner ou vous tourner; ils vous acclament, parce qu'ils vous supposent disposé à trahir la République ; sitôt qu'ils vont voir que vous n'êtes pas un traître, ils vont vous mépriser.

Par la vie que j'ai si heureusement et presque constamment menée dans la retraite et à la campagne, j'ai habité sinon dans des villages et des bourgs, du moins dans leurs voisinages ; j'ai vu là les mêmes caractères, les mêmes passions, les mêmes intrigues et d'aussi grands coquins que dans les grands centres et les grandes villes.

J'ai remarqué qu'un magistrat municipal, un

maire conservera la popularité qui l'a fait élire d'autant moins longtemps qu'il se montrera plus juste et plus impartial.

En effet, un maire qui se livre à un des deux partis qui ne manquent jamais de diviser toute agglomération humaine mécontente tout de suite et largement le parti contraire; mais il maintient, il « nourrit » la faveur dont l'entoure le parti auquel il s'est inféodé.

Prenez ou supposez, au contraire, un maire décidé à ne tenir aucun compte des personnes, à ne prendre jamais d'autre guide que la vérité et la justice.

Comme jusqu'ici et depuis la création du monde il ne s'est jamais levé deux partis dont l'un ait tous les vices et l'autre toutes les vertus, dont l'un ait toujours tort et l'autre toujours raison, ni d'hommes infaillibles, il arrivera que, dans un temps donné, le maire juste et impartial aura nécessairement mécontenté tout le monde et tombera dans une complète impopularité.

Pour ce qui est des noms que quelques officiers municipaux prétendent devoir être pris exclusivement dans le calendrier, ils sont loin d'être assez nombreux et assez variés, et, par

cela même, ils manquent à leur destination, qui est de distinguer les gens entre eux, sans compter la flagornerie, qui met de temps en temps certains noms à la mode.

Il y a eu furieusement vers 1804 de *Napoléon* qui ne s'en sont pas vantés en 1815 et se sont modestement depuis appelés *Léon;* puis des *Joséphine*, etc.

Je ne sais plus à quelle occasion presque toutes les femmes qui ont aujourd'hui cinquante ans se sont appelées Marie. Ces noms à la mode ont le grand inconvénient d'avoir une date, et cela, qui est à peu près égal aux femmes qui le portent aujourd'hui et s'y sont résignées, a dû bien les contrarier entre trente et quarante ans.

Parmi les noms en usage, il en est quelques-uns qui, par leur étymologie, ont un sens : *Eugène*, bien né; *Euphrasie* et *Euphémie*, qui parle bien; *Chrysostome*, bouche d'or; *Basile*, roi; *Nicolas* et *Nicodème*, vainqueur du peuple. C'est dans cette classe de noms que, en ma qualité d'ancien *pion*, il m'a pris fantaisie d'en chercher quelques-uns, pour donner un peu de variété et rappeler les noms à leur devoir de désigner différemment les divers individus.

Ne trouverait-on pas facilement dans la littérature et le journalisme l'application de noms comme ceux-ci? *anargyre*, sans argent; *annatière*, qui porte des canards; *amblodon*, dent émoussée; *anagallis*, qui éclate de rire; *amathile*, qui aime la poussière; *platyptère*, aux larges ailes; *tepnoptère*, coupeur d'ailes; *anthobole*, jeteur de fleurs; *plœsius*, carré; *colobate*, qui marche sur des échasses; *polydecte*, qui mord bien; *malacoptère*, ailes molles; *spanioptilon*, plume rare; *anodonte*, édenté; *calamoboas*, la plume gueulante, etc.

Et, pour les guerriers : *agriope*, œil farouche; *ceraunias*, qui vient de la foudre; *baruphon*, voix terrible; *sideron*, de fer; *sarcopte*, coupe-chair; *porthelès*, dévastateur; *mastacanthe*, moustache fleurie, etc.

Et, pour les femmes : *agapornis*, aimable oiseau; *rhodolène*, enveloppe rose; *samathodée*, charnue; *callistole*, belle robe; *chœnanthe*, fleur entr'ouverte; *vespertilié*, oiseau de nuit; *leucoïum*, violette blanche; *rhodomèle*, rose noire; *callienemis*, belle jambe; *atractobole*, qui a jeté son fuseau; *acanthine*, épineuse; *panargyre*, toute argent; *spitanthe*, fleur tachée; *irésie*, oiseau de proie; *psilla*, puce; *alysie*, chaîne, et *akène*,

sténodie et *polychistis*, vierge... à des degrés *très* différents.

Et, en politique et ailleurs, seriez-vous embarrassés pour appliquer des noms comme ceux-ci : *lalagète*, babillard ; *amblyope*, vue courte ; *pseudophane*, fausse lueur ; *spalax*, taupe ; *amphisbène*, marchant dans les deux sens ; *amusion*, girouette ; *mégalode*, grande dent ; *panops*, tout œil ; *amphinome*, qui s'agite en rond ; *bdellion*, sangsue ; *semnocèbe*, singe vénérable.

Ne serait-il pas agréable en donnant un nom à un enfant d'exprimer en même temps un vœu, et surtout de diversifier les noms à l'infini ? Combien de fois ai-je vu des femmes du monde obliger leur femme de chambre de changer leur nom, qui était le même que le leur ! et quel chagrin au temps de la verte jeunesse de voir quelque maritorne porter en le profanant le nom de l'objet aimé. Il me souvient encore d'une note sur un feuillet d'un des petits cahiers où quelqu'un écrivait chaque soir les impressions et les événements de la journée : « Encombrement d'Éléonores. »

Profitons donc de ce que nous avons, en ce moment, un président qui n'est pas bavard, qui

ne parle que quand il a quelque chose à dire, pour recommencer la guerre que je fais incessamment à « la tribune » depuis 1839 :

Brûlez la tribune sur la place de la Concorde.

Que ce soit une fête nationale, même si vous le voulez, pour amuser le peuple ; mettez dans le feu le mannequin d'un avocat ; ça ne sera pas de très bon goût, mais tant pis ! on rira, et c'est si bon de rire, et on en a si peu d'occasions, aujourd'hui que les paillasses, les scaramouches et les pierrots ont remplacé la farine par du sang.

Nous serions débarrassés de ces avocats politiques, qui sont notre perte et notre honte ; ça permettrait aux gens sérieux de s'occuper des vrais intérêts de la France.

Quand je pense qu'en 1848 j'avais fait décider la suppression de la tribune ; c'était le salut de notre malheureux pays ; mais mon triomphe n'a duré que quarante-huit heures.

Hier, je cherchais je ne sais plus quel passage dans Pétrone, et voici la phrase qui est tombée sous mes yeux :

..... *Qui clamant : Hæc vulnera pro libertate publica excepi, hunc oculum pro vobis impendi.*

Ils crient : « Ces blessures, je les ai reçues

» pour la liberté ; c'est pour toi, ô peuple, que » j'ai dépensé cet œil qui me manque. »

Encore une phrase à propos du shah, qui me surprend en parcourant un journal, que dis-je! je la retrouve dans un second journal qui n'avait pas l'air d'y toucher ; je la lis aux gens qui m'entourent; tous l'ont lue, dans diverses feuilles qui l'ont reproduite.

Voici cette phrase :

« Le costume que portait hier soir Nasser-Eddin est du meilleur goût ; c'est une tunique noire, sur laquelle cinq brandebourgs sont figurés par des diamants de la plus belle eau. »

En effet, ça ne peut manquer de devenir à la mode pour cet hiver, et, puisque c'est de si bon goût, j'ai envie de me faire faire une de ces tuniques, pour remplacer ma vieille veste de velours noir. Quant au shah, les autres jours, il porte des habits tout en diamants relevés de quelques ornements en drap.

Il manque cependant quelque chose à cette description; il y a quelques années, un journal de mode avait dit d'un costume de l'impératrice : « Sa Majesté avait une toilette d'une élégante simplicité, une robe de satin blanc recouverte

de point d'alençon, le *régent* sur le front et un simple collier de grosses perles retombant à neufs rangs sur la poitrine. »

Qu'est-ce que ça faisait à la première chroniqueuse ou au premier reporter, qui a mis la phrase sur le shah en circulation, de dire : « Le costume du roi de Perse joignait le bon goût à la simplicité. »

Quand on voit un peuple entier se précipiter, se presser, s'étouffer pour contempler un homme dont il ne sait ni l'histoire, ni le caractère, ni les capacités, seulement parce qu'il est roi et a beaucoup de pierreries sur ses habits ; quand on pense que ce peuple est le peuple de Paris, c'est-à-dire un peuple qui, de tout temps, a passé pour intelligent et spirituel ; un peuple qui a vu à satiété des rois, des empereurs, des fêtes et des lampions, on se demande ce que feraient en semblable occurrence les habitants des départements, pour lesquels ce spectacle peut avoir quelque chose de nouveau, et on se prend à douter fortement de l'établissement de la forme républicaine en France, surtout quand on ajoute à cette cause d'inquiétude le petit nombre de vrais républicains que l'on connaît, il y a des jours où je dis trois

ou quatre, et des jours où je crois qu'il n'y a que moi ; quand on voit, en outre, que, pour le plus grand nombre des membres du parti soi-disant républicain, l'avènement de la république veut dire simplement la conquête pour eux des dignités, des places, des honneurs et de l'argent, et « l'avènement des nouvelles couches sociales » un mouvement à peu près pareil à celui que fait un cuisinier quand il retourne une omelette, c'est-à-dire le bouleversement complet de la société, tout ce qui est en haut renversé et mis en bas, tout ce qui est en bas s'asseyant sur les renversés ;

Quand on voit, d'autre part, les adversaires des pseudo-républicains faire des pèlerinages, aller boire de l'eau de la Salette, vouer la France à l'as de cœur, quand on ne voit dans tous les partis que mensonge, hypocrisie, égoïsme, aveuglement, sottise, on n'a pas de peine à trouver avec qui l'on ne veut pas marcher; mais il n'y a pas moyen de trouver avec qui l'on puisse se mettre en chemin avec sécurité et avec dignité, on est saisi d'une violente fantaisie de se renfermer dans son jardin, de ne plus lire un journal, de prier les deux ou trois amis que l'on possède de ne plus dire un mot de politique, et de ne plus rien savoir de ce qui se passe pendant les

quelques années que l'on peut encore avoir à vivre.

Les Parisiens ont eu du roi, ils s'en sont donné à cœur joie et à bouche que veux-tu, et, à cœur déboutonné, ils ont crié « Vive ! » ils ont applaudi, ils se sont amusés, ils ont été heureux; je gage que le shah de Perse aura des voix aux prochaines élections.

Pourquoi ne le nommerait-on pas à un des fauteuils vacants de l'Académie ?

Ah ! on a peut-être bien fait de conserver les pierreries de la couronne, de ne pas, quand tant de gens se tuent pour échapper à la misère, avoir dit comme le diable disait au Christ :

— Dites à ces pierres de devenir du pain. (*Dic ut isti lapides panes fiant.*)

Il est fâcheux que le président actuel de la République soit un soldat, un vrai soldat, un homme qui ne doit trouver rien d'aussi beau que son uniforme et ses épaulettes, qui du sabre apprécie sans doute plus la lame que la poignée, l'acier que les diamants; sans cela, je crois qu'il faudrait, quand on arrivera à définir sa position et à délimiter ses pouvoirs, lui imposer de mettre sur lui toutes les pierreries de la couronne, pour les sortir, leur faire prendre l'air, et, une fois

par semaine, faire voir et admirer au peuple ces joujoux ridicules.

Il y a des jours où, voyant l'obstination que l'on a mise à ne pas les vendre et surtout à ne pas les mettre en loterie, je me suis demandé s'ils existaient encore, si le coup n'était pas fait depuis longtemps; en me rappelant l'histoire d'un homme qui, ayant fait une grosse perte à la bourse, profita de ce que sa femme passait quelques mois dans sa famille en province pour prendre ses diamants, aller chez Bourguignon et lui dire :

— Enlevez-moi toutes ces pierres et remplacez-les par ces diamants faux que vous faites si bien.

— C'est inutile, dit Bourguignon; votre femme vous a prévenu : il y a cinq ans que j'ai fait pour elle cette petite opération.

Faites donc une république dans un pays où vous voyez l'émotion et le concours causés par le passage et l'arrivée à Paris d'un monarque persan, dont on ne sait qu'une chose : c'est qu'il est roi.

Voilà quinze jours qu'il n'est question que du shah dans les journaux; c'est frappant surtout lorsque, comme moi, on en reçoit beaucoup, et

que, contre leur usage, on les trouve d'accord pour recueillir et... inventer des renseignements sur le shah, des mots du shah, etc.

Je me suis promis de ne pas lire une ligne sur ce sujet, et je me suis tenu parole.

Un point seul a attiré mon attention, parce qu'il s'agissait de politique : un journal, parlant de traités qui devaient être conclus entre la Perse et la France, cite un article, dans lequel la Perse garantirait bon accueil, peut-être « aide et protection », comme disent les passe-ports, aux missionnaires français.

A cette condition, je suppose que ces missionnaires ne causeront aucun trouble dans le pays.

Est-ce qu'on ne comprendra jamais en France qu'il faut être libre chez soi et ne pas aller chez les autres se mêler de leurs affaires et gêner leur liberté ?

Que vont faire ces missionnaires dans ces pays, berceaux de la civilisation humaine, la Chine, la Perse, etc. ; chez des peuples qui étaient des hommes faits et civilisés quand nous étions de jeunes sauvages, des peuples qui ont eu si longtemps avant l'ère chrétienne des législateurs comme *Koung-fou-tsèu* (Confucius) et *Zerdutz* (Zoroastre) six ou sept siècles avant l'ère chrétienne ?

Ils vont leur dire : « Il y a six mille ans que vous vous trompez et que vous ne savez ni ce que vous croyez ni ce que vous dites; nous seuls voyons, nous seuls savons; laissez de côté vos lois, vos dieux, vos croyances, renoncez à une religion à laquelle les religions modernes ont emprunté presque tous leurs dogmes, leurs mystères et leurs cérémonies : confessez-nous vos péchés et adorez le *Sacré Cœur,* — l'as de cœur, — avec MM. de Lorgeril, de Belcastel et Pory-Papy, etc. »

Que diraient nos prêtres français, que dirait M. Dupanloup, s'il arrivait à Paris des prêtres persans, guèbres, mages ou parsis, qui loueraient un bazar et entreprendraient de convertir les Parisiens au culte de *Zervane-Akerène*, d'*Ormuzd* et d'*Ahrimane ;* remplaceraient la Bible par le *Zend-Avestà* (la parole vivante), l'Évangile par le *Sirousé*, le *Vispered* et le *Boundehech ;* qui appelleraient à eux nos pétroleurs et nos pétroleuses et leurs prêcheraient « le culte du feu », l'adoration de *Mithra* « au bonnet phrygien », avec ce précepte si respecté par les anciens parsis, que ce qui brûle ne doit pas être éteint, parce que ce serait un manque de respect à l'égard du feu et un sacrilège ?

Ce qu'il y a d'odieux et de bête à la fois dans ce qu'on appelle la politique, c'est qu'elle rend les uns monstrueusement injustes, les autres souverainement crédules, sans compter les meneurs qui, eux, savent bien qu'ils mentent et qui trompent leurs partisans pour triompher de leurs adversaires.

A écouter les orateurs, les journalistes et les causeurs de chaque parti, le parti auquel ils appartiennent réunit tous les braves, tous les désintéressés, tous les intelligents ; leurs adversaires sont des lâches, des voleurs, des niais; quand on n'entend qu'un parti, il semble extraordinaire que, étant composé de toutes les forces, ce parti ne triomphe pas à l'instant même et à peu près sans résistance du parti contraire, qui n'a à lui opposer que toutes les faiblesses.

Un homme contre lequel on est cruellement et sottement injuste, c'est Garibaldi. Je ne m'exagère pas Garibaldi; il a assez de grandes qualités pour qu'il soit inutile de lui en prêter non seulement qu'il ne possède pas, mais encore qui n'appartiennent pas à sa nature, de même que je ne demande pas à un pommier des abricots et des pêches, ni des pommes à l'abricotier et au pêcher. Garibaldi n'est pas une tête, je le

veux bien, mais c'est un cœur et un bras. J'ai connu un grand nombre de ceux qui ont fait la guerre avec lui; tous sont unanimes à ce sujet; ils ne s'indigneraient pas, ils riraient s'ils entendaient dire le contraire. On ne peut lui refuser une autre qualité encore que la bravoure et la résolution : c'est le désintéressement le plus absolu. Il n'avait qu'à laisser faire le roi d'Italie, auquel il avait donné la Sicile, et il serait aussi riche que Victor-Emmanuel puisse rendre un homme riche. Il a tout refusé ; la guerre finie, il a renvoyé aux écuries du roi les deux chevaux que celui-ci lui avait donnés pour entrer en campagne.

Et ce n'est pas un accident dans sa vie; je tiens de Septime Avigdor, le banquier de Nice, le récit d'actes de désintéressement dont il a les preuves entre les mains et qui eurent lieu lors de son départ de l'Amérique du Sud, où il refusa de grosses sommes qui lui étaient offertes. Aujourd'hui, il vit en cultivant la terre dans son île de Caprera.

C'est une très grande et très noble figure.

Certes, personne n'est plus affligé que moi lorsqu'il se laisse persuader d'écrire ces lettres emphatiques, où il exagère parfois l'exagération

italienne : j'ai poussé l'amitié et le respect qu'il m'inspire au point de le lui dire à lui-même et de lui écrire ; il m'a répondu amicalement, mais il a continué à écouter les autres. Ces lettres, je ne les lis plus, elles me chagrinent.

Mais je ne puis voir sans indignation les sarcasmes que lui attire un acte qui atteste à la fois et sa grande âme et sa noble et adorable pauvreté.

C'est sous le ministère Ratazzi, si je ne me trompe, qu'il fut arrêté et tenu prisonnier à Caprera ; c'est sous ce même ministère qu'eut lieu l'affaire d'Aspromonte, où Garibaldi reçut, chose triste, une blessure incurable d'une balle italienne.

On élève en ce moment en Italie un monument à Ratazzi. Garibaldi ne veut voir dans Ratazzi que le patriote italien et envoie cinq francs à cette souscription. Eh bien, pour envoyer cinq francs, je suis convaincu que Garibaldi se prive de quelque chose.

J'ai souvent souri en entendant vanter la *munificence inépuisable* de tels ou tels rois qui ont tant d'argent dans la poche des autres, et dont aucun ne s'est jamais privé d'un cigare ou d'une prise de tabac au profit de sa bienfaisance ; mais j'aime, j'admire Garibaldi en voyant ses pauvres cinq francs.

Et, quant aux journalistes qui essayent d'en rire et d'en faire rire leurs lecteurs, à ce moment où l'on imagine cette mode impie de jouer au pèlerinage, de croire aux miracles et de se vouer au Sacré Cœur, etc., je rappelle à ces saints hommes un passage du Nouveau Testament :

« Et Jésus, étant assis vis-à-vis du tronc (*gazophylacium*), regardait comment le peuple mettait de l'argent dans le tronc ;

» Et plusieurs personnes riches y mettaient beaucoup, et une pauvre veuve vint, qui y mit deux petites pièces qui font un *quadrin* (*quadrans*).

» Alors ayant appelé ses disciples, il leur dit : « Je vous dis en vérité (*amen dico vobis*) que » cette pauvre a plus mis au tronc que tous ceux » qui y ont mis;

» Car tous les autres y ont mis de leur superflu, » mais celle-ci y a mis de son indigence.

» Et il dit aussi :

« Gardez-vous des *scribes* qui aiment à se pro- » mener richement vêtus (*in stolis*) et à être » salués dans les places publiques,

» Qui aiment les premiers sièges dans les syna- » gogues et les premières places dans les festins,

» Et qui dévorent les maisons des veuves en » affectant de faire de longues prières. »

En présence des représentations données par les soi-disant « libres penseurs » et les pauvres diables qui se disent et peut-être se croient athées, il y avait à arborer le drapeau d'une religion grande, élevée, poétique, abandonnant les conventions et les inventions du dogme, ne prenant que ce qu'il y a de commun à toutes les religions humaines de tous les temps, la croyance, l'admiration, l'adoration d'un Créateur, la contemplation de ses œuvres, la pensée qu'il est nécessairement tout-puissant, et que, étant tout-puissant, il est souverainement juste et bon, la conséquence que peut-être nous aurons à rendre compte de cette vie, que peut-être nous parcourrons successivement tous ces mondes suspendus dans l'espace, que probablement nous plaisons à l'Être suprême en étant comme lui juste et bon.

La justice et la bonté sont renfermées en quelques mots :

« Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te fasse; fais à autrui ce que tu veux qu'on te fasse. »

De là le développement des bons instincts de l'homme, l'amour de la famille et l'amour de la patrie, qui n'en est que l'extension; le *sarclage* des mauvais instincts, de l'égoïsme, surtout en

démontrant de combien de bonheurs et de plaisirs il nous prive, en faisant voir combien la jouissance de recevoir est inférieure à la joie de donner, en attaquant la débauche, non par l'abstinence et l'ascétisme, qui sont des folies, mais par l'amour qui est bien plus que l'abstinence et l'ascétisme, le contraire de la débauche, laissant, dis-je, de côté toutes ces histoires païennes, tous ces contes de la mère l'Oie qui rapetissent, déshonorent toutes les religions; en se rappelant ce que disait Euclide à un homme qui lui demandait de quelle nature était Dieu :

— Je n'en sais rien, répondit-il. Mais ce que je sais très bien, c'est qu'il déteste ceux qui veulent pénétrer les mystères qu'il nous cache.

Voilà ce qu'il fallait faire.

Voyons ce qu'ont fait les quarante à cinquante députés qui ont donné la représentation du pèlerinage de Paray-le-Monial.

Au lieu de montrer aux populations la religion des grands esprits et des grandes âmes, ils ont fait une exhibition bruyante et ridicule de toutes les petites pratiques, de toutes les superstitions païennes, de toutes les minutieuses niaiseries des vieilles femmes, des portières, et des inventions extatiques au moyen desquelles on amuse

et surexcite l'imagination des jeunes filles et on rend les nonnes hystériques.

Ils sont allés non pas rendre hommage à Dieu, le souverain créateur du monde, non pas même au Christ, ce qui eût déjà diminué la grandeur et la manifestation, parce qu'elle ne se serait plus adressée qu'à une partie des peuples, mais à une image, à une amulette, à une invention mesquine, absurde, ridicule, à une représentation d'un cœur qui n'a nullement la forme du cœur humain ; d'un cœur à la fois matériel et de convention, qui ne représente pas un cœur, mais la figure d'un des quatre as des jeux de carte. Qu'est-ce en effet, que « le Sacré Cœur de Jésus », auquel ils ont voué, de leur autorité privée, « la France avec toutes ses provinces » ? Un trope, une figure, une *catachrèse*, une *hypotypose*, ou mieux un *atout*. Ils ont consacré la France à l'as de cœur, pourquoi pas à Jésus tout entier ?

Cela rappelle cette légende mahométane : Un très méchant homme, un jour, se promenant par la ville, vit un âne attaché, qui s'efforçait en vain d'atteindre une écuelle où l'on avait mis son repas et qu'on avait négligemment placée trop loin de lui ; il eut pitié de l'âne, et, d'un coup de pied, rapprocha de lui son écuelle. Quand il

mourut, son pied fut mis dans le paradis, et le reste de son corps alla expier ses crimes dans l'enfer.

Il m'est impossible d'avoir plus de respect pour les déguisés en pèlerins que pour les déguisés en philosophes, pour les pierrots que pour les arlequins.

Ne faisons pas semblant de ne pas comprendre.

Pour la majorité des uns comme des autres, il ne s'agit là nullement de religion ; c'est de la politique et de la mauvaise politique, politique d'enfants et politique de vieilles femmes, politique de bravade et de défi.

Pour compléter la chose, je conseillerai à ces messieurs les pèlerins de revêtir le grand chapeau et la houppelande à coquilles et de marcher les pieds nus.

Ou mieux, je me représente M. de Belcastel en habit de taffetas céladon et en bas de soie couleur de rose ;

M. d'Abbadie, en surcot miparti avec blason de l'un ou l'autre, doublé de petit-gris en menu vair, tricot également miparti d'écarlate verte et d'écarlate blanche, manches déchiquetées en barbe d'écrevisse, souliers à la poulaine ;

M. de Lorgeril, poudré à frimas, coiffé à

l'oiseau royal, habit à la française, de velours épinglé, gorge de colombe, boutons à tabatière, veste lilas glacé, brodée de soie, culotte de drap d'or doublé de toile d'argent;

M. de la Rochefoucauld-Bisaccia, perruque in-folio, canons du grand volume, justaucorps à brevet, veste mordorée, souliers à oreilles; un solitaire au petit doigt de la main droite, etc.;

M. Pory-Papy, justaucorps abricot à crevé blanc, toque bleu de ciel avec une grande plume blanche; troubadour de pendule.

Je signalerai aussi le costume de quelques-unes des dames qui faisaient partie de la procession :

Madame B***, coiffée en hérisson, avec un œil de poudre, deux repentirs au naturel, un assassin sous l'œil gauche et un corset cuisse de nymphe, entrelacé d'une échelle de rubans assortis; jupe de linon des Indes à paniers relevés de roses pompon et de papillons de porcelaine de Saxe; bas chinés à coins; mules à talons rouges, patins.

Madame de D***, rotonde goudronnée et fenestrée en truelle à poisson; béguin à la Médicis, *orlé* de perles; corsage à pointe, manches déchiquetées et tailladées à l'espagnole, vertugadin à sept pans; souliers carrés, lozangés de ruban feu, gants

brodés et cousus d'or de Florence, parfumés de civette ; aumônière de velours incarnadin ouvré et ramagé.

Madame de C***, robe tunique à la spartiate, fendue sur la cuisse et retenue d'agrafes de pierreries ; le manteau de peau de panthère, la demi-lune de diamants ; cothurnes opale glacés de paille, etc.

Ces processions, outre le tort d'être ridicules et de rejeter un certain nombre d'esprits hésitants et indécis du côté des libres penseurs, ont encore le tort de rappeler les représentations du même genre faites du temps de la Ligue.

Nous allons, s'il vous plaît, demander quelques souvenirs aux historiens du temps.

Commençons par une procession qui eut lieu à Chartres en 1588; c'est de Thou qui va nous la raconter :

« A la tête paroissoit un homme à grande barbe sale et crasseuse, couvert d'un cilice, et par-dessus un large baudrier, d'où pendoit un sabre recourbé. D'une vieille trompette rouillée, il tiroit par intervalles des sons aigres et discordans. Après lui marchoient fièrement trois autres hommes aussi malpropres, ayant chacun en tête une marmite grasse au lieu de casque, portant

sur leurs cilices des cottes de mailles, avec des brassarts et des gantelets. Ils avoient pour armes de vieilles hallebardes rouillées. Ces trois rodomons rouloient des yeux hagards et furibonds, et se démenoient beaucoup, pour écarter la foule accourrue à ce spectacle.

» Après eux venoit frère Ange de Joyeuse, ce courtisan qui s'étoit fait capucin l'année dernière. On lui avoit persuadé, pour attendrir Henri, de représenter dans cette procession le Sauveur montant au Calvaire. Il s'étoit laissé lier, et peindre sur le visage des gouttes de sang qui sembloient découler de sa tête couronnée d'épines. Il paroissoit ne traîner qu'avec peine une longue croix de carton peinte, et se laissoit tomber par intervalles, poussant des gémissements lamentables.

» A ses côtés marchoient deux jeunes capucins, revêtus d'aubes, représentant l'un la Vierge, l'autre la Magdelaine. Ils tournoient dévotement les yeux vers le ciel, faisant couler quelques fausses larmes, et, toutes les fois que frère Ange se laissoit tomber, ils se prosternoient devant lui en cadence. Quatre satellites fort ressemblans aux trois premiers tenoient la corde dont frère Ange étoit garrotté et le frappoient à coups de

fouet, qui s'entendoient de très loing. Une longue suite de pénitens fermoit cette marche comique. »

En voyant défiler, devant la cour, dans la cathédrale de Chartres, cette pieuse mascarade, Crillon, brave guerrier, allié de Joyeuse, dont Voltaire a dit :

> Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire,

Crillon s'écria : « Frappez tout de bon! fouettez-le, c'est un lâche, il a endossé le froc pour ne plus porter les armes. »

« Or, entre plusieurs gens de bonne foi, dit un autre historien, sous le sac de pénitents étaient cachés nombre des plus ardents ligueurs. »

L'année suivante (1589), le *Journal de Henri III* et le *Journal de Paris* racontent que :

« Des processions d'enfans parcouroient les rues ; on en fit une générale, composée de plus de cent mille, qui partirent du cimetière des Innocens et se rendirent à Sainte-Geneviève, portant chacun un cierge de cire jaune. En entrant dans l'Église, ils l'éteignirent et le foulèrent aux pieds en criant de toute leur force : *Dieu éteigne la race des Valois.*

» Aux enfans se joignirent bientôt des per-

sonnes plus âgées, *tant fils que filles*, dit le bon Parisien, auteur du *Journal de Paris*, *hommes que femmes*, *qui sont tous nuds en chemise*, *telement qu'on vit jamais si belle chose*, *Dieu merci*.

» Il se commettoit à ces processions des désordres qui obligèrent les curés de les défendre, surtout celles qui se faisoient la nuit. Le duc d'Aumale, gouverneur de Paris, et d'autres jeunes gens, à l'exemple du chef, donnoient le bras à des femmes et des filles fort indécemment vêtues, avec lesquelles ils s'amusoient à rire et folâtrer. D'Aumale *jetoit dans les Églises*, *à travers une sarbacane*, *des dragées musquées aux demoiselles qu'il connoissoit*, *et leur donnoit des collations dans le cours de la marche.* »

Cayet, l'auteur de l'*Heptaméron*, t. I, raconte que les zélés imaginèrent une procession militaire qui se fit le 3 juin 1590.

« Elle étoit composée d'écoliers, de prêtres, de religieux de tous les ordres, excepté les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève et de Saint-Victor, les bénédictins et les Célestins. A la tête marchoient Guillaume Rose, évêque de Senlis, et le prieur des Chartreux, tenant d'une main le crucifix et de l'autre une hallebarde. Ils étoient suivis des religieux qui marchoient sur deux lignes, re-

vêtus des habits de leur ordre et armés par-dessus, les uns de toutes pièces, les autres d'une cuirasse ou d'un simple casque, selon ce qu'ils avoient trouvé à emprunter. Leurs armes offensives consistoient en épées, en piques, en sabres et surtout en arquebuses, qu'ils manioient avec la dextérité propre à leur état. On chantoit pendant la marche des hymmes et pseaumes entremêlés de fréquentes décharges.

» Le légat du pape assistoit à la procession; un de ses domestiques fut tué presque à côté de lui dans une des décharges des arquebusiers. Cet accident causa une rumeur; mais on expliqua que, cet homme ayant été tué dans une cérémonie aussi sainte, son âme s'étoit envolée droit au ciel, et qu'il falloit le croire, parce que monseigneur le légat, qui savoit bien ce qui en étoit, l'assuroit ainsi. »

Ces messieurs les pèlerins auraient donc mauvaise grâce à se fâcher de quelques pierres qu'on leur aurait jetées sans les atteindre; quand on joue à ce jeu-là, il ne faut pas craindre le martyre, *surtout* dans des proportions aussi bénignes. Pour moi, je blâme fortement les pierres; je n'aurais pas grand'chose à dire contre des *confetti*, comme on en jette à Rome, à Florence, à Nice, etc., au

carnaval; mais il ne faudrait pas dépasser les pommes cuites; je suis tout à fait opposé aux pommes crues.

C'est ainsi que va la politique !

De même qu'il faut chercher les ennemis de la République dans les pseudo et antirépublicains, se disant radicaux, il faut chercher les ennemis les plus dangereux de la religion dans certains pseudo-prêtres et dans certains ultra-dévots.

Chacun fait les affaires des autres et gâte les siennes.

Certes, les enterrements civils sont loin de faire à la religion catholique le tort immense que lui font ces processions, ces pèlerinages, ces miracles suspects, ces apparitions, où les Vierges se font condamner en police correctionnelle, comme il est arrivé à mademoiselle de la Merlière, dite la Vierge de la Salette; mais comment blâmer les insultes aux pèlerins, si l'on ne blâme pas en même temps, bien plus, si l'on encourage les insultes aux amateurs d'enterrements civils?

Pourquoi envoyer des gendarmes pour protéger les pèlerins, et des gendarmes pour empêcher les « libres penseurs ».

Défendez les uns et les autres, gênez les uns et les autres, protégez les uns et les autres, ou

mieux laissez faire les uns et les autres, avec les précautions que la police doit prendre contre tout rassemblement, car, disait un ancien, qui assemble le peuple l'émeut.

Et laissez le ridicule et le temps faire justice de ces gamineries de gens âgés.

Avec la liberté des processions de tout genre, il faut la liberté du rire.

Il est en ce moment fort question de la Légion d'honneur ; quelques-uns parlent de supprimer l'institution ; il faut attendre, pour répondre à cette proposition, qu'elle soit faite par un légionnaire déposant sa croix sur le marbre de la tribune.

Combien ai-je vu d'aspirants à la croix épier toutes les occasions où il se fait des distributions, les fêtes, les anniversaires, les premiers jours de l'an, etc., et se plaindre amèrement si on *brûle* une de ses étapes. Mais les mêmes, une fois décorés, voudraient que ça s'arrêtât là, et, à la première promotion, crient à la prodigalité, à l'avilissement de la Légion d'honneur, et s'écrient : « Alors, si on la donne à tout le monde, ça n'est plus une distinction. »

Les gouvernements, il faut l'avouer, ont bêtement abaissé le titre de cette récompense hono-

rifique avec laquelle on peut payer ce que l'argent ne peut rémunérer; il est des choses délicates que l'argent ne peut toucher, sans produire l'effet de la balle d'argent vendue par le Freyschutz à l'amoureux garde-chasse, en échange de son âme : elle tue tout.

Combien de fois me suis-je élevé et contre l'usage des échanges de croix entre diplomates et contre les distributions faites aux assistants à un mariage princier. J'ai reproché en son temps au roi Louis-Philippe d'avoir envoyé la croix d'honneur à un Américain qui lui avait donné l'hospitalité pendant son séjour hors de France; je lui ai reproché aussi (*Guêpes*, juin 1840) d'avoir nommé grand-croix ou commandeur le père de madame la duchesse de Nemours. La croix d'honneur, disais-je, que beaucoup de gens ont payée d'un bras, d'une jambe, du sacrifice cent fois offert de la vie, que d'autres ont payée d'une vie entière de travaux utiles ou glorieux pour le pays, ne doit pas être donnée à certaines personnes à si bon marché, que de devenir la récompense du bonheur qu'ils ont d'avoir une très belle fille et de la bien marier; la croix d'honneur ne doit pas devenir un petit cadeau pour entretenir l'amitié, et suppléer économiquement la tabatière

à portrait « enrichie de diamants », qui était la formule ordinaire des libéralités royales ; que dis-je, suppléer ! on donne bien plus de croix qu'on ne donnait de tabatières ; les diamants sont chers et rares, et, donnât-on les rubans qu'on ne donne pas, il s'en fabrique par jour trois cent cinquante mille aunes dans la ville de Saint-Étienne.

Il existe tout un volume des *Guêpes* où je m'amusai un jour à faire suivre le nom de tous les personnages dont j'avais à parler, une centaine peut-être, de ces mots : « chevalier de la Légion d'honneur, » en forme d'ironie à propos de la prodigalité insensée des ministres ; la chose imprimée, je m'aperçus que ma plaisanterie était complètement manquée ; sur une centaine de noms auxquels j'avais accolé au hasard la désignation de chevalier de la Légion d'honneur, il ne s'en trouvait que trois qui ne l'étaient pas en réalité, et, sur ces trois noms, il y avait deux noms de femmes.

Quelques-uns — et une loi ou quelque chose d'approchant a été promulguée en ce sens en 1871 — voudraient que la Légion d'honneur ne fût plus composée que de militaires ; c'est enlever à l'institution ce qu'elle avait de particulier et de grand

dans son origine : réunir dans une seule *légion d'honneur* toutes les gloires et toutes les illustrations du pays, choisies dans l'armée, dans la magistrature, dans les arts, dans les sciences, etc.,

Une anecdote :

Pendant dix ans, MM. Joubert et de Rémusat mirent une sorte d'orgueil à ne pas avoir la croix; M. Casimir Perier, M. Guizot et plusieurs autres ministres successifs avaient en vain offert le ruban rouge à ces deux réfractaires ; M. Thiers, lors de son ministère de 1840, fit signer leur nomination au roi Louis-Philippe sans les prévenir; comme ministres du roi, ils furent obligés de l'accepter et de la porter. En recevant la croix, M. Joubert s'écria : « Thiers me payera cela. »

Pour relever un peu l'ordre de la Légion d'honneur, il faut fixer le nombre des membres, ne donner qu'une croix sur deux ou trois ou quatre extinctions, jusqu'à ce qu'on soit redescendu à ce nombre, faire ratifier les nominations par le conseil de l'ordre et par un jury composé de légionnaires pris au hasard, faire inscrire toute nomination au *Journal officiel* avec les titres du légionnaire, etc., etc.

C'est à peu près ce que l'on propose en ce moment; mais il faut dire aussi que cela a déjà été à

peu près décidé à d'autres époques; seulement cela a eu le sort de toutes les lois en France : on les discute, parfois avec ardeur, on les vote, on les promulgue, et il n'en est plus question.

Je constaterai de nouveau que la Légion d'honneur n'a pas été instituée par Napoléon Ier, comme on le croit généralement.

C'est le 29 floréal an x (19 mai 1802) que parut la loi instituant la Légion d'honneur.

Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte,

dit Victor Hugo, qui est né précisément cette année-là.

Il n'était alors que premier consul, et ce n'est pas lui qui aurait imaginé le serment que cette même loi imposait aux membres de la Légion d'honneur.

De ce serment, voici le texte :

« Chaque membre jure sur son honneur de se dévouer au service de la *République*, à la défense de l'intégrité de son territoire, de son gouvernement et de ses lois; de combattre, par tous les moyens que la justice, la raison et les lois autorisent, *toute entreprise tendant à rétablir le ré-*

gime féodal, à reproduire les titres qui en étaient l'attribut, et de concourir de tout son pouvoir au maintien de la liberté et de l'égalité. »

Car ce serment eût obligé tous les membres à arrêter net tous les projets du futur empereur et à le faire fusiller.

Ce fut seulement en 1804 (22 messidor an XII) qu'il se mêla de la Légion d'honneur pour fixer la forme de la décoration, pour mettre sa figure sur la croix et modifier le serment.

Lors de la Restauration, Louis XVIII remplaça assez ridiculement la figure de Napoléon par celle de Henri IV, figure plus sympathique, mais qui n'était pas à sa place; de plus, il pensa à enrôler, dans la police politique, tous les membres de la Légion d'honneur; car le nouveau serment, où l'ordre des devoirs est au moins singulier, porte : « Je jure d'être fidèle au roi, à l'honneur, à la patrie, de révéler à l'instant tout ce qui pourrait venir à ma connaissance et qui serait contraire au service de Sa Majesté et au bien de l'État, etc. »

Pourquoi ne pas revenir à l'origine de l'institution?

Voici quelle elle était, d'après la loi du 29 floréal an X :

« La Légion d'honneur est composée de seize cohortes; chaque cohorte est composée de sept grands officiers, de vingt commandeurs, de trente officiers et de trois cent cinquante légionnaires. »

C'est-à-dire en tout 6 512 membres.

Nous avons, je crois, beaucoup dépassé ce chiffre, auquel il faut revenir graduellement, si l'on veut rendre à l'ordre sa splendeur et son autorité.

Constatons, en passant, en réponse à ceux qui veulent en faire un ordre exclusivement militaire, que la loi de l'an x dit formellement :

« Pour récompenser les services militaires, et aussi les services et les vertus civiles ».

Et plus loin :

« Les militaires qui ont rendu de grands services à l'État dans la guerre de la liberté;

» Les citoyens qui ont servi et honoré l'Etat par leur savoir, leurs talents et leurs vertus. »

Défiez-vous des époques où la langue s'altère, disait Sénèque ; c'est un effet de l'altération des mœurs.

Beaucoup de nos contemporains ont fait une longue guerre aux abus, aux privilèges, aux monopoles de tout genre, non pas pour les renverser, mais pour les conquérir et en jouir à leur tour.

Aujourd'hui, ils aimeraient certes qu'on les laissât jouir paisiblement de leur victoire.

L'empereur Napoléon III, lors d'une visite qu'il fit au château de Ham après le coup d'État qui le rendait maître de la France, dit, à la grande admiration de ceux qui l'entouraient : « Je comprends *maintenant* que c'est un crime d'attaquer un gouvernement établi. »

Donc la génération actuelle qui voudrait se goberger dans ses vices a pris le parti adroit de débaptiser ces vices et de leur donner des noms honnêtes. C'est l'époque des euphémismes.

Les fraudes électorales s'appellent des « irrégularités »; la versatilité d'opinion et l'absence de principes se désignent par ces mots : « indépendance de l'esprit », comme l'ingratitude par ceux-ci : « indépendance du cœur ».

Un homme a épousé tour à tour, et non sans dot, toutes les politiques et s'est donné à tous les partis, on l'appelle : « une curiosité de l'esprit voyageant à travers les partis et les opinions ».

N'avoir combattu dans les rangs de l'opposition que pour se donner, à un moment donné, une valeur vénale, et profiter de la première occasion pour jeter aux orties les opinions professées et les principes proclamés, on l'exprime par ces mots :

« n'être pas de ces farouches irréconciliables ».

Entrer au pouvoir pour y combattre précisément contre les idées pour lesquelles on a combattu jusque-là, ça s'appelle : « faire des concessions patriotiques ».

Avec quelle ardeur, quelle avidité, quelle frénésie, aussitôt qu'un parti, une coterie, une nuance nouvelle arrive au pouvoir, on change tous les fonctionnaires du pays pour les remplacer par les amis, les créatures du nouveau pouvoir; et, comme ces changements de pouvoir et de cabinet sont fréquents, on ne laisse les gens en place que jusqu'au moment où ils allaient commencer à acquérir un peu d'expérience et à voir quelque peu clair dans leurs devoirs, ce qui condamne la France à perpétuité à être administrée par des inexpérimentés, des débutants, dont il faut toujours payer l'apprentissage.

Il est des places qui sont, dans ces moments de butin et de pillage, moins sollicitées que d'autres : ce sont celles des trésoreries et quelques autres où il faut fournir un gros cautionnement, et celles où il faut absolument savoir quelque chose.

Néanmoins, de progrès en progrès, on arrivera à éluder ces deux conditions, de même que le

gouvernement de M. Thiers exonérait deux journaux de la condition du cautionnement, tandis que les autres l'avaient versé avec les pertes d'intérêt que fait subir le Trésor.

Je comprends à la rigueur qu'un nouveau pouvoir remplace des fonctionnaires dans des places dites politiques; mais, pour celles qui sont de pure administration, c'est avouer qu'on veut faire un présent à une de ses créatures en dépouillant le titulaire d'une place plus ou moins rétribuée; c'est le cas de la direction des postes; il importe peu au public que la direction des postes appartienne par ses idées à tel ou tel parti; ce qu'il importe, c'est que le service soit bien fait, et il ne peut pas l'être avec ces changements perpétuels d'administrateurs.

Vous avez abandonné l'agriculture ou le commerce où vous êtes né, vous avez dédaigné le métier de votre père pour vous glisser, à la grande ruine de votre famille, dans les quelques professions libérales qui sont déjà si encombrées; vous n'êtes ni très intelligent ni très laborieux; vous avez passé, pour la plus grande partie, le temps de vos longues études à boire, à fumer, à jouer au billard, aux dominos ou au besigue, à

danser au Prado, ou à la Closerie, ou dans tout autre bastringue; vous ne serez jamais ni un avocat érudit ou éloquent, ni un médecin savant et considéré.

— Je le sais bien; mais vienne une révolution, j'ai des amis de café qui écrivent dans les journaux, j'y glisse moi-même quelques articles, je fais de temps en temps, après un punch un peu fort, mon petit discours, debout sur une des tables de marbre du café; à l'heure de l'absinthe, je rencontre tous les jours l'avocat un tel, qui n'a pas plus étudié que moi et qui donne la main à Naquet et tutoie Gambetta; vienne donc une révolution, je ne suis pas ambitieux, je me contenterai, pour commencer, d'une petite sous-préfecture... et puis... nous verrons. Après tout, qu'est-ce que Gambetta lui-même? N'a-t-il pas succédé à Napoléon III, comme Napoléon III avait succédé à Louis-Philippe, à Louis XIV, à François Ier?

— Mais, pour être sous-préfet, il faut savoir certaines choses?

— Allons donc! voyez un tel et un tel.

Et il fait facilement une liste d'une centaine de noms de gens qui occupent et ont occupé des places sans aucune aptitude, sans aucunes études préalables.

C'est donc avec un sentiment d'inquiétude pour le présent et pour l'avenir que je parcours ces listes sans cesse renouvelées de fonctionnaires nécessairement ignorants et inexpérimentés qu'on juche aux fonctions, comme on met garnison dans des places pour s'en assurer la possession.

Il n'est nullement nécessaire qu'un fonctionnaire appartienne à tel ou tel parti politique; il doit avant tout savoir son métier et obéir à son supérieur immédiat; s'il a acquis des connaissances et de l'habileté, il n'est nullement nécessaire de le changer quand survient dans le gouvernement un changement de direction politique; j'en suis tellement convaincu, que, sous le gouvernement du 4 septembre, j'écrivais à un ami qui en faisait partie pour lui recommander de conserver, au moins provisoirement, les préfets et les sous-préfets qu'il trouvait installés et déjà au courant des affaires. » Quelques-uns, et en nombre extrêmement petit, disais-je, attachés à Napoléon, donneront leur démission; mais soyez certain que ce que vous aurez à redouter du plus grand nombre, ce sera surtout les excès de zèle; ne soyez pas assez fous, dans les circonstances où nous nous trouvons, pour remplir l'administration de débutants. Oseriez-vous, écrivais-je à

Crémieux, si vous attendiez aujourd'hui quatre personnes à dîner, changer ce matin votre cuisinière?

» Est-ce dans une situation où nous avons tant besoin que la machine administrative fonctionne régulièrement qu'il est possible d'en changer tous les rouages? »

On commence, comme de raison, à adresser à M. de Mac-Mahon des flagorneries indécentes, — encens grossier qui doit donner des nausées à ce brave soldat! — et, d'autre part, à l'attaquer d'abord sournoisement en attendant mieux. Quelques journaux ont raconté que madame de Mac-Mahon avait été à la tête d'un pèlerinage de Lourdes; je ne sais si c'est vrai; je n'ai pas besoin, on n'a pas besoin de savoir si c'est vrai, si l'on veut bien avoir le bon sens de comprendre qu'en république ce n'est pas comme en monarchie. Le président de la république a des fonctions électives et temporaires dans lesquelles sa femme et sa famille n'ont absolument rien à faire, ni même rien à voir.

Dans une monarchie, la femme du roi s'appelle la reine; elle est ou sera mère du roi qui succédera au roi régnant; l'opinion ou du moins le

sentiment de la nation a été consulté à un certain degré dans le choix qui a été fait d'elle.

La femme d'un président de la république n'est pas présidente, elle est et elle reste madame ***; ses enfants seront simplement messieurs et mesdemoiselles ***; le président l'a choisie à la mesure de sa félicité particulière et privée; il n'a pas dû, il n'a pas pu se préoccuper des volontés et des impressions du pays; au point de vue politique, la femme d'un président de la république n'existe pas; si le président est un homme public dont toutes les actions appartiennent au jugement de tous, sa femme reste une personne privée à laquelle l'opinion publique n'a aucun compte à demander.

Et j'ajouterai ici : Tant mieux pour elle, car, en même temps que quelques flagorneries, elle pourrait recevoir quelques incivilités; l'acteur qui donne au public le droit de lui jeter des bouquets est obligé d'accepter les pommes cuites, quand vient le jour des pommes cuites.

Le triste exemple de la femme de Louis XVI a été le dernier et n'est pas encourageant.

Louis XVIII et Charles X étaient veufs quand ils sont montés sur le trône; jamais la femme et les filles de Louis-Philippe ne sont sorties d'une

stricte, digne et charmante modestie; jamais elles n'ont paru en rien d'officiel. Madame de Lamartine et la mère d'Eugène Cavaignac ont eu la même réserve que n'ont eue peut-être qu'à un moindre degré madame Thiers et mademoiselle Dosne, peut-être involontairement et par la faute des journaux et de leurs « reporters ».

La femme du roi s'appelle la reine, parce que son fils sera un roi et qu'elle peut dans certains cas être régente.

Mais la femme d'un président de république n'est pas « la présidente »; son fils sera soldat, avocat ou peut-être ferblantier.

Elle ne doit paraître en rien et ne jouer aucun rôle dans la magistrature temporaire de son mari.

Madame de Mac-Mahon ne nous doit aucun compte de ses croyances ni de ses pratiques religieuses; nous ne devons même pas en entretenir le public, ni parler d'elle dans les journaux; elle conserve, quoique digne et respectée femme du président de la république, tous ses droits à la vie privée; elle n'a ni autorité, ni responsabilité, ni même existence politique; on ne doit pas la troubler dans la dignité et la paix de la vie fermée et de la maison.

Quant aux pèlerinages, ça m'est complètement

égal, et ça ne me choque un peu et avec un mélange de gaieté que quand c'est un semblant, une « pose », pour étaler des airs aristocratiques, que se donnent certains bourgeois qui veulent avoir les mêmes loges à l'Opéra et les mêmes chaises à l'église que l'ancienne aristocratie; ça me choque un peu plus quand c'est un mensonge et une manifestation politique.

Mais, quand ces pèlerinages sont exécutés par des gens de bonne foi, que ça intéresse, que ça amuse, qui croient faire une œuvre agréable à Dieu, qui espèrent des miracles à une époque où nous en aurions si grand besoin, je suis trop ami de la liberté pour le trouver mauvais; « la liberté de chacun a pour limites la liberté des autres ».

Je me réserve mes idées, mes opinions, mes croyances ou mes incrédulités (incrédulité, en bon français, n'est pas le contraire de croyance, mais le contraire de crédulité), respectant les idées, les opinions, les croyances et même les crédulités des autres.

Et, si je me permets parfois d'exprimer certains doutes, ce n'est pas pour les chagriner ni leur faire partager ces doutes, mais simplement l'histoire de jaser avec ceux qui pensent comme moi ou à peu près.

En fait de pratiques religieuses, je suis ennemi déclaré des représentations matérielles de la divinité; je suis franchement iconoclaste; je trouve que ces peintures ont le tort immense de réduire absurdement l'Être suprême et le souverain Créateur aux mesquines proportions de l'humanité; je ne me permets jamais, dans ma pensée, de lui assigner ni une forme, ni une matière, ni des dimensions; ceux qui agissent autrement ont, selon moi, outre le tort de diminuer cette grande idée, le tort de se placer eux-mêmes sur une pente glissante où, après avoir donné à Dieu la figure humaine, ils lui attribuent bien vite les passions et les petitesses de l'humanité; enfin, ils me rappellent ce hanneton et cette chenille... Mais c'est une fable; donnons-lui son titre et un aspect typographique convenable :

LE HANNETON ET LA CHENILLE.

Fable.

Un hanneton et une chenille se rencontrèrent dans un jardin, où tous deux trouvaient une nourriture aussi variée qu'abondante.

— Je voudrais bien savoir, dit la chenille, quelle est la chenille de génie qui a planté ce jardin?

— Ma mie, reprit le hanneton, vous ne le saurez jamais, par la raison bien simple que ce n'est pas une chenille : c'est un très gros hanneton qui en est l'architecte et l'auteur.

Il y a bien encore un certain nombre d'hommes politiques et publicistes qui font semblant de ne s'agiter que dans l'intérêt de la France, de la patrie; je veux croire qu'il y en a aussi qui sont de bonne foi.

Ç'a été un symptôme plus funeste qu'on n'a paru s'en apercevoir, quand on a commencé, dans la langue politique, à substituer au mot patrie le mot pays.

La patrie, c'est la religion du pays, c'est la famille étendue.

Le pays, c'est une agrégation géographique, une association politique.

Le plus grand nombre des hommes politiques et des publicistes ont, sans s'en apercevoir, levé le masque; lever le masque quand la figure est si laide, c'est une sorte d'indécence.

Ils ont fait subir au mot patrie une légère modification ; ça s'appelle, en style de grammairien, une *contrepetterie*. Rabelais s'est amusé à en faire quelques-unes, que je n'ose reproduire dans

le cas présent; il s'agit également du déplacement d'une lettre.

Les emphatiques, quelques charlatans, disent :

— Si nous n'avons pas la majorité, la patrie est perdue.

M. Thiers disait, il y a quelques jours, en transposant l'*r* et le *t* :

La partie est perdue!

Cela a au moins le mérite d'être la vérité; c'est un jeu, c'est une gageure, c'est une *partie;* on joue sur la rouge ou sur la blanche, comme à la roulette sur la rouge ou sur la noire; quitte à changer de couleur si l'on tombe sur une *série* contraire, prolongée et décourageante.

On sait *les* opinions de M. Thiers *sur*, *contre* et *pour* la république ; on sait les opinions de M. Veuillot *sur*, *pour* et *contre* la monarchie, celles de M. Émile de Girardin *sur*, *pour* et *contre* tout.

Mais je ne ferai pas une nomenclature; j'aurais plus vite fait, si j'en connaissais assez pour établir une liste présentable, d'énumérer ceux qui sont toujours restés fidèles à leur drapeau, sans coups de canif.

Certes, je ne crois pas que ce soit un devoir ni un acte raisonnable que de s'opiniâtrer à suivre un chemin, lorsqu'on s'aperçoit qu'il mène ail-

leurs qu'au but qu'on veut atteindre, que de s'obstiner à hacher et à mettre dans une omelette une poignée de ciguë qu'on a cueillie la nuit, la prenant pour du cerfeuil.

L'expérience, la méditation peuvent et doivent modifier les idées; aussi je n'exige que deux conditions pour qu'un changement d'opinion ou de parti ne déshonore pas à nos yeux celui qui les accomplit :

La première, que ce changement ne soit ni précédé ni suivi d'aucun avantage pour celui qui fait l'évolution ;

La seconde, qu'il dise hautement : « J'ai changé de sentiment, d'opinion, de parti, de drapeau, parce que je m'étais trompé, et voici en quoi je m'étais trompé. »

Il est de petites misères quotidiennes dont il serait facile de nous délivrer et auxquelles on nous laisse en proie avec des airs dédaigneux et magnifiques.

J'ai eu quelques amis ministres. Quand je n'étais pas trop loin d'eux, je venais leur parler.

— Venez-vous me demander quelque chose?

— Oui. Il s'agit de deux ou trois petites choses qui atteignent et désolent beaucoup de gens...

— Allons donc, demandez donc quelque chose de sérieux.

— Non, je ne veux que cela.

— Toujours gai!

Et on parlait d'autre chose avec cet air superbe qu'aurait pris Hercule, si on l'avait prié d'écraser une puce avec sa massue.

Une de ces misères, ce sont les frais de justice. N'est-il pas insensé et cruel de ne pas remplacer les huissiers par des magistrats subalternes et payés par l'État, n'ayant aucun intérêt à accumuler et à multiplier les frais, qui, dans la plupart des poursuites, dévorent le pauvre bien du débiteur et le gage du créancier?

Je lis ce matin dans un journal :

ANNONCES JUDICIAIRES.

« Étude de maître un tel, etc. (six lignes).

» Vente, par expropriation forcée, d'un immeuble situé sur le territoire de la commune de Saint-Laurent-du-Var.

(Suit la description, en vingt-cinq lignes, dudit immeuble : Une pièce de terre, bornée à..., par, etc.)

» Cet immeuble a été saisi à la requête du sieur

Joseph Rhodes, par le ministère de maître..., etc. (dix lignes).

» En date du 31 janvier 1870, enregistré et transcrit au bureau des hypothèques, volume 37, nº 2 (dix lignes).

» Ledit immeuble saisi sera exposé en vente devant le tribunal, etc. (dix lignes); tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèques légales sur ledit immeuble devront, etc. (dix lignes).

» Enregistré... le 2 avril 1870, folio 36, case 6. Reçu un franc, dixième et demi (*textuel*) quinze centimes.

» *Signé :* BRUNY. »

C'est-à-dire à peu près cent lignes à vingt-cinq centimes, c'est-à-dire vingt-cinq francs, rien qu'au journal, sans compter les frais d'assignation, citation, jugement, saisie, etc., qui ne peuvent pas s'élever à moins d'une centaine de francs et peuvent arriver à beaucoup plus.

Après quoi, on procède à la vente « dudit immeuble », dont il me reste à vous expliquer une circonstance.

C'est que « ledit immeuble », d'une contenance superficielle de 1 are 80 centiares, produit un revenu net de 36 centimes.

Le créancier redevra pas mal aux avoués, huissiers, etc.

Je retrouve dans mes papiers une pièce de vers imprimée en 1852, à *Falaise*, chez *Julien*, publiée, vendue et chantée sous « l'égide de l'autorité ». Je copie sur l'imprimé :

Louis-Napoléon est la gloire.
Le voilà maintenant assuré
Président de notre belle France;
Ce brave l'a bien mérité.
Il nous regarde comme ses frères,
Amis, nous n'aurons plus de détresse.

Tous ces hommes traîtres, sanguinaires,
Qui désiraient nous faire massacrer,
Mais Napoléon, notre père,
En peu les a fait arrêter,
Il fit conduire ces criminels
Tous ensemble au fort de Vincennes.

. . . . . .
. . . . . .
Dieu merci!
Maintenant il est notre maître,
Si on voulait lui faire des crasses,
Il nous faudrait prendre les armes.

Il y en avait plusieurs à la Chambre
Qui le prenaient pour un ignorant.
Il a fait voir à tous ces maîtres
Qu'il connaissait bien son affaire.
. . . . . .
Il s'occupera du commerce,
Plus de banqueroutes, plus de détresse.
. . . . . .
Si quelque puissance étrangère
Osait venir nous attaquer,

Trouveront le neveu du grand homme
Qui saura bien les repousser.
Quoiqu'il n'aime point à faire aucun mal,
Il saura bien les remettre à leur place.

Béard père.

— Imprimerie de Julien, à Falaise.

Le peuple est appelé aujourd'hui à la grande fête, au grand banquet de l'intelligence; il arrive avide, altéré, affamé de savoir.

Mais que lui a-t-on préparé pour ce festin si longtemps attendu?

Faisons tous notre examen de conscience.

Qui de nous lui a offert le lait nourricier qui convient à de jeunes estomacs?

Nous avons servi sur cette table, avec un certain appareil, les restes des festins excitants, poivrés, pimentés, qu'exigeaient les estomacs blasés de ceux qui, seuls, s'asseyaient auparavant à la table aujourd'hui envahie; nous avons versé à ces nouveaux convives les vins capiteux, alcoolisés, contondants, l'eau-de-vie, l'eau-de-feu, et l'absinthe.

Et ce qui suffisait à peine à réveiller les sens des générations dépravées, eux les grise et risque de les rendre furieux.

Quel est le ministre de l'instruction publique qui a voulu, qui a pu s'occuper de cette grande et terrible initiative de l'intelligence?

Préoccupés de *conserver* leurs places, leurs appointements, ces ministres n'ont regardé comme dangereux que ce qui menaçait leurs places et leurs appointements, comme utile que ce qui les protégeait.

Et, nous-mêmes, qu'avons-nous fait? Hélas! moi, je n'ai écrit de sain pour ces nouveaux lecteurs que trois choses : *le Voyage autour de mon jardin*, *Clovis Gosselin,* et un petit cahier de vingt-cinq pages appelé le *Livre des cent vérités.*

Le reste de mes nombreux volumes ne peut être pour le peuple une nourriture saine et fortifiante.

Je n'ai presque jamais vu, en politique, un homme triompher par sa propre habileté; c'est à peu près toujours aux fautes de ses adversaires qu'il doit son succès; le succès arrivé, les flatteurs lui font croire qu'il l'a fait exprès, et les historiens font leur état, qui consiste à prouver la préméditation des tuiles.

On lit dans Helvétius, qui l'avait lu dans Plutarque, que César avait l'habitude, chaque jour, en montant sur son char, de réciter un certain vers qui devait l'empêcher de tomber.

Quel est ce vers? Voilà un sujet d'études et de

recherches pour lequel l'Académie devrait réserver un des prix dont elle dispose.

Il faut absolument retrouver ce vers.

Les Français ne se ruinent pas pour être heureux et s'amuser, mais pour paraître heureux et faire croire qu'ils s'amusent; ils jettent un œil de côté et en dessous pour voir si on les regarde.

Un charmant petit garçon de six ans qui, dix ans plus tard, devait se faire tuer bravement en Italie au milieu des zouaves, est amené dans un bal d'enfants; les garçons sont plus craintifs que les filles jusqu'à l'âge où les hommes font semblant d'être braves et les jeunes filles d'être timides; il se tient dans un coin, oisif, sombre et ennuyé; la maîtresse de la maison l'appelle et lui dit :

— Allez donc jouer et danser avec les autres... Voyez les jolies petites filles, choisissez-en une qui sera votre petite femme.

— Une femme? s'écrie l'enfant, à moi une femme? Oh! non, je n'ai pas envie d'être embêté comme papa.

C'est un prêtre, le cardinal du Belloy, qui définissait la politique : l'art, non pas de conduire, mais de tromper les hommes, *ars non tam regendi quam fallendi.*

Un assassin vient d'être guillotiné. Une foule nombreuse assistait à ce spectacle gratuit. Cet homme a tué, on le tue. Mais toi, spectateur, qu'as-tu fait pour encourir cette peine d'assister à un horrible spectacle?

Quand je lis : « Telle reine est accouchée d'un prince, » il me semble toujours qu'il s'agit d'un phénomène, comme si elle mettait au monde un canari ou un lapin.

Ce jour-là, on a beau être reine, il faut être femme et n'être que femme : il faut accoucher soi-même; il n'y a pas moyen d'accoucher autrement que la plus pauvre paysanne. On est femme et on accouche d'un garçon ou d'une fille. Attendez quelques jours au moins pour recommencer à croire que vous êtes d'une espèce particulière.

Je ne crois pas qu'il y ait ni qu'il y ait jamais eu un peuple qui se paye de mots aussi facilement que le peuple français. On a soulevé le pays, on a renversé une dynastie, et on a fait une révolution qui en a amené deux autres, car le difficile n'est pas de faire une révolution, c'est de n'en faire qu'une; avec le mot de « juste milieu » appliqué au gouvernement de Louis-Philippe, on disait *juste-milieu*, comme dans la *Critique de l'École des femmes :*

LE MARQUIS. Tarte à la crème, tarte à la crème, morbleu! tarte à la crème!

DORANTE. Eh bien, que veux-tu dire? Tarte à la crème!

LE MARQUIS. Parbleu! tarte à la crème, chevalier!

DORANTE. Mais encore?

LE MARQUIS. Tarte à la crème!

DORANTE. Dis-nous un peu tes raisons.

LE MARQUIS. Tarte à la crème!

URANIE. Mais il faut expliquer sa pensée, ce me semble.

LE MARQUIS. Tarte à la crème, madame!

URANIE. Que trouvez-vous là à redire?

LE MARQUIS. Moi? rien... Tarte à la crème!

Juste-milieu, disaient les orateurs de l'opposition, quand ils étaient ce que M. Thiers appelle « sur le pavé », juste-milieu. Mais, leur répondait-on, le juste-milieu, c'est la justice, c'est la sagesse.

— Oui... juste-milieu.

— Rappelez-vous le poète; c'est au milieu, entre les extrêmes, qu'il faut chercher la force; il y a des limites fixées, au delà et en deçà desquelles il n'y a que troubles et gâchis :

— Oui, je sais, juste-milieu, à bas le juste-milieu!

Khoung-fou-tseu (*Confucius*) a fait tout un livre recueilli par son petit-fils *Tseu-sse*, qui a pour titre : *Choung-young, ou l'invariabilité dans le milieu.*

Khoung-fou-tseu a été un des hommes les plus sages qui aient existé; il n'est aucune philosophie, aucune religion qui ait pu ajouter ni une lumière à sa doctrine, ni une vertu à ses préceptes; dans ce livre, il dit : « Lorsque le milieu et l'harmonie sont portés au point de perfection, tous les êtres reçoivent leur complet développement. » (Ch. I, vers. 5).

— Oui, je sais, le juste-milieu.

— « L'homme d'une vertu supérieure persévère naturellement dans la pratique du milieu.... »

— Du juste-milieu.

— Si vous voulez... « Du milieu également éloigné des extrêmes. » (ch. XI, 3).

— Oui, oui, le juste-milieu ! à bas le juste-milieu !

— Mais pourquoi ?

— Juste-milieu !

— Vos raisons ?

— Juste-milieu !

Et le gouvernement de Louis-Philippe fut renversé non pas par ses défauts réels, mais par la

façon de prononcer sa qualité la plus incontestable, le juste-milieu, c'est-à-dire l'équité et la raison; mais comment résister à *tarte à la crème?*

Romieu, qui avait fini par être un excellent administrateur et un des meilleurs préfets de France, fut arrêté dans sa carrière non pas par les folies de sa jeunesse, mais parce que, dans l'intérêt de l'agriculture, il s'était occupé dans son département de détruire les hannetons, une des plaies d'Égypte, qui, à l'état parfait et sous forme de *ver blanc,* cause de terribles dégâts. On trouva ça drôle.

— Romieu! qui ça Romieu? L'ennemi des hannetons! le farceur...

— Mais c'est une mesure très utile.

— Oh! oui... la guerre aux hannetons.

— Qu'il serait fort à désirer de la voir générale.

— Hanneton, vole, vole, vole!

Et jamais Romieu ne s'en releva.

N'ai-je pas, pour mon compte, failli succomber sous le ridicule de... ma médaille de sauvetage?

— Ah! oui, l'homme à la médaille, le cuirassier! Non, je ris trop, ça fait mal de rire comme ça.

Et Grandville, le peintre, fit une charge de moi

et du cuirassier que j'avais sauvé de la Marne, et cette charge eut un grand succès; c'était si drôle, un homme se noyant, un autre homme à moitié noyé en le sauvant; c'était à pouffer : on pouffa.

Le mot d'aujourd'hui, c'est :

— *Ne décapitez pas, ne mutilez pas le suffrage universel.*

— Mais il ne s'agit pas de le décapiter.

— Alors, c'est que vous voulez le mutiler.

— Non plus.

— Qu'on n'y touche pas.

— Mais il s'agit au contraire de le compléter.

— Oui... décapiter.

— D'en faire une vérité.

— Oui... mutiler.

— De l'asseoir sur des bases solides en le rendant sérieux, réel.

— Oui... le mutiler, le décapiter.

— Mais non.

— Mais si.

— Il s'agit de le rendre vraiment universel, c'est-à-dire de lui faire exprimer la pensée et la volonté réelle de chacun.

— Au secours! on mutile le suffrage universel.

— Il s'agit de le consacrer et de l'établir définitivement.

— Aux armes ! on décapite le suffrage universel ! tarte à la crème !

— Arrêtez, monsieur ! vous avez entre les mains un fusil en mauvais état et mal chargé, ne tirez pas.

— Vous voulez me prendre mon fusil.

— Non, mais vous avertir qu'il va crever entre vos mains.

— Je ne veux pas qu'on touche à mon fusil.

— D'accord, mais chargez-le autrement.

— Non, jamais ; on mutile le suffrage.

— Eh ! là-bas, mon brave homme, vous vous en allez à la dérive.

— Laissez mon bateau tranquille.

— Mais votre bateau n'est pas un bateau ; il ne gouverne pas ; il est fait de planches les unes trop minces, les autres pourries.

— Ne touchez pas à mon bateau.

— Je veux seulement le radouber, le mettre en état d'aller à la mer.

— Ne vous avisez pas de mutiler mon bateau, tarte à la crème !

— Monsieur, vous avez bien mal placé votre pliant.

— Qu'est-ce que ça vous fait ?

— C'est qu'il y a une mine dessous et qu'on va y mettre le feu.

— Vous voulez déranger mon pliant, mon siège.

— Mais pour le mettre dans un endroit sûr.

— Je ne veux pas.

— Mais vous allez sauter.

— Je ne vous permets pas seulement de penser à changer mon siège de place ; on mutile le suffrage ! tarte à la crème !

On crie de toutes parts :

— Juste-milieu ! — Romieu ! — Les hannetons, les hannetons, les hannetons ! — Les lampions ! — Poléon, Poléon ! — Tarte à la crème ! — Et ma voix se perd dans le bruit.

Je dirai néanmoins une fois de plus ce que je pense, parce que *la marée monte*, comme disait M. Thiers, effrayé, lors de l'invasion de la Chambre des députés à la révolution de Février, parce que le navire sombre, parce que le pilote et l'équipage se réfugient en reculant *d'abord* sur le gaillard d'arrière, puis dans les hunes, en se cramponnant aux haubans, à mesure que le bâtiment s'enfonce, au lieu de construire résolument un radeau qui permette de sauver l'équipage et les passagers.

Parmi les anciens, la puissance du nombre n'était pas en faveur, même dans les républiques et dans l'opinion des républicains; certes la république romaine a été une république assez réussie; eh bien! voici ce que fait dire le républicain Cicéron au républicain Scipion Émilien, le fils de Paul-Émile adopté par le fils du premier Africain et appelé lui-même le second Africain : « La multitude ne doit pas être exclue du suffrage : ce serait un outrage et une injustice; mais elle ne doit pas le dominer : ce serait un grand danger [1] .»

Et encore :

« On ne doit jamais s'aviser dans la constitution d'une république de laisser la puissance au nombre [2]. »

Sénèque va plus loin; il se soucie peu d'être appelé *superbe :*

« Ayez soin de vous satisfaire vous-même avant de plaire au peuple; pesez les jugements au lieu de les compter...; au reste, Lucilius, si je vous vois l'objet de l'engouement populaire, atten-

1. *De republicâ*, livre II, chap. XII : « Ne valeret nimis, etc. »

2. *De republicâ*, livre II, chap. XII : « Quod semper in republica tenendum est ne plurimum valeant plurimi. »

dez-vous à ma pitié. Je sais par quel chemin on descend à ces faveurs [1]. »

Disons avec Scipion et Cicéron : « La multitude doit prendre part au suffrage, mais non le dominer; » et tirons graduellement, de la multitude, l'ancienne *vile multitude* de M. Thiers, les intelligents et les honnêtes, en les aidant à prendre leur rang dans la société à proportion de leurs capacités.

J'entendis un jour Me Chaix-d'Est Ange, depuis gros bonnet, puis sénateur et beaucoup d'autres choses.

Eh bien, dans la même plaidoirie, il dit, en parlant d'un vieillard, son client, qui plaidait contre un autre vieillard :

« Il était arrivé à cet âge où l'esprit, dégagé des passions et des entraves du corps, semble planer et prendre un essor plus puissant et plus élevé. »

Et un peu plus tard, parlant de l'autre vieillard, son adversaire :

« Je ne nie pas son intelligence native; mais il est un âge où l'esprit participe à l'affaiblisse-

1. Si te videro celebrem secundis vocibus vulgi quid ni ego tui miserear, quum sciam quâ viâ ad istum favorem ferat.

ment, à la décadence et à la dégradation du corps : cet âge, il l'avait atteint. »

Ce n'est pas un *on dit;* je l'ai entendu, j'en dirais la date au besoin.

Rien n'est si facile à l'avocat que de se tromper lui-même, de trouver des raisons à se donner pour les plus grands contraires. En règle générale, les avocats devraient être exclus des assemblées, et vous remplissez les assemblées d'avocats. Vous annulez par leur présence des hommes sensés, probes, courageux, qui n'osent aborder la tribune.

Ah ! la tribune ! J'avais espéré la faire brûler en 1848.

Défiez-vous de l'engouement ; mais défiez-vous aussi de ceux qui vous offrent leur marchandise avec tant de bruit et de fanfares, défiez-vous des annonces et des réclames ; étudiez, jugez vous-mêmes la « marchandise ». Et pensez un peu à ceci :

Les fonctions de représentant de la nation, noblement et honnêtement comprises, comportent beaucoup plus de devoirs que de bénéfices, beaucoup plus de travail que de plaisir, beaucoup plus de dangers que de loisirs, beaucoup plus de corvées que d'amusements, beaucoup plus d'abnégation et de sacrifices que d'avantages et de profits.

C'est donc un devoir à accepter et non une grâce à demander.

Le luxe des femmes du monde et, qui pis est, leurs allures actuelles me trouvent indulgent à leur égard; les hommes récoltent ce qu'ils ont semé.

Les femmes ont bien vite vu que tout l'argent, tous les plaisirs étaient pour les courtisanes; s'il arrivait à Paris un beau châle, un riche collier ou un cheval d'une robe inusitée et d'un prix fou; si un engouement quelconque rendait impossible d'avoir une loge à un théâtre, pour les débuts de celui-ci, les adieux de celle-là, ou une première représentation de quelque chose, on savait que le châle et le collier et le cheval étaient pour une courtisane, que la loge impossible serait obtenue à prix d'or pour une courtisane.

Ah! ces messieurs n'aiment que les filles. Est-ce que c'est bien difficile de ressembler aux filles? Essayons : les modèles ne nous manquent pas; nous aurons les mêmes couturières, les mêmes robes; nous nous peindrons la figure, et nous nous teindrons les cheveux comme elles.

Il faut aussi prendre leurs airs, leurs façons de parler, leurs allures; c'est plus difficile, mais on y arrive.

Cela va bien !

L'autre jour, au cercle, la duchesse de *** a été unanimement déclarée avoir autant de *chic* que *Turlurette ;* et si, entre *Brin-d'avoine* et la jolie comtesse ***, il y en a une qui a plus de *chien* que l'autre, ce n'est certes pas *Brin-d'avoine.*

Ce n'est pas tout. Il faut que les journaux parlent de nous comme de ces demoiselles. Nous savons la monnaie dont elles payent les louanges de quelques chroniqueurs spéciaux... C'est un peu cher : et puis... ils le diraient; mais, grâce à notre reste de prestige de « femmes du monde », ils nous feront un rabais; une invitation dans nos salons leur suffira. Ça n'empêchera pas de se plaindre de leurs éloges entre nous, quand ils n'y sont pas, et de dire : « C'est désolant, ces journaux... on ne peut leur échapper, etc. »

Mais bientôt il s'est trouvé un obstacle; les notes des couturiers et couturières ont monté comme la marée; le budget a été dépassé, les emprunts absorbés.

« Une honnête femme ne peut ruiner qu'un mari, en y ajoutant tout bas un amant. Comment font ces demoiselles? Ah ! c'est qu'elles ont suivi le progrès industriel : elles mettent leur beauté en actions.

» Ce serait affreux! mais comment faire?

» Nous sommes descendues dans la rue, le combat est engagé; nous ne pouvoirs pas céder.

» Il y a le riche C*** qui m'écrit et qui me dit bien des choses; mais quelle horrible idée! je ne parle pas de mon mari, mais ce pauvre Eugène...

» Ah! Eugène a bien des torts : il fait de la morale, il donne des conseils, il discute des notes, il *grogne!* Ce n'est plus un amant : il a passé deuxième mari à l'ancienneté; il laisse une place vacante. Et le *couturier* qui ne dit rien, mais qui me fait attendre ma dernière commande... Je comprends : il lui faut au moins un acompte... C... serait bien heureux de m'ouvrir son portefeuille... Mais Eugène... Je n'accepterai pas comme présent, je vais seulement emprunter à C... Emprunter... et rendre... et payer... C'est que pour ces dettes-là on n'a pas aboli la contrainte par corps.

» C'est épouvantable! mais il n'y a pas moyen de faire autrement... il me faut mes toilettes pour Trouville... »

Ah! vous aimez les filles, messieurs? Eh bien, vos femmes aussi sont maintenant des filles; elles sont aussi extravagantes, aussi bien habillées que les filles, et, qui pis est, il ne vous en coûte également que votre part comme au cercle.

Mais vous n'écoutez pas.

Le mot d'aujourd'hui est « l'avènement d'une nouvelle couche sociale ».

Il est bon, quand on laboure un champ, de retourner le sol à une profondeur suffisante pour envoyer aux racines une couche de terre ameublie par la culture et saturée de soleil et des éléments tenus en dissolution dans l'atmosphère, et en même temps amener à la surface une couche de terre vierge ; mais on se garde bien de labourer à une profondeur qui amène le tuf, sous peine de n'obtenir du sol que la stérilité.

Que l'on appelle à la surface, à la vie politique et à un rôle social des hommes qui, nourris aux champs ou à l'atelier, ont consacré leurs loisirs laborieux à s'instruire et en même temps ont évité les vices de la bourgeoisie ; il faut les accueillir avec cordialité, il faut admettre avec empressement cette transfusion d'un sang jeune, pur, riche dans le vieux corps social, épuisé et anémique ; mais c'est une opération qui ne peut se faire que graduellement et à mesure que ces individualités se manifestent, surtout jusqu'à ce que deux conditions soient venues faciliter, rendre possible cette manifestation : l'instruction gratuite et obligatoire, et autre

chose à lire pour ces esprits jeunes, autre chose à manger et à s'assimiler pour ces cerveaux de bon appétit que *le Rappel*, *la République française* et les petits carrés de papier de province qui les copient en les exagérant.

Mais, si, par l'avènement d'une « nouvelle couche sociale », on entend les incapables, les fainéants, les forts au bésigue, les ignorants, les vaniteux, les avides, les ivrognes, les tapageurs, les souteneurs de filles, les repris de justice, les voleurs, les assassins, les incendiaires, toute la crapule, toute la fange, comme nous en avons vu un triste spécimen sous la Commune, toute la queue du parti prétendu républicain avec laquelle Me Gambetta et ses amis viennent de faire un nouveau pacte d'alliance et d'amitié, en se le vissant plus solidement à l'échine et en se séparant des hommes considérables qui faisaient autrefois la tête du parti, il faut se féliciter de l'imprudence outrecuidante qu'ils ont commise de démasquer leurs batteries et de hisser pavillon rouge, — feu, sang et vin, — car alors la société, le pays n'ont plus à hésiter : il faut se mettre en défense; je crains seulement que cette imprudence n'ait des résultats funestes pour l'idée réellement républicaine, qui seule, je le crois,

peut assurer la prospérité et la sécurité du pays.

Je veux bien admettre cependant « l'avènement d'une nouvelle couche sociale » dans la bonne acception de l'expression. A quel titre les membres du parti antirépublicain se disant radical font-ils partie de cette « nouvelle couche sociale », de cette génération nouvelle, et prétendent-ils partager avec elle les dépouilles opimes, les épaves, le butin de la vieille société? Qui sont-ils? d'où sortent-ils? en quoi sont-ils séparés, en quoi diffèrent-ils de cette société usée, corrompue, anémique, scrofuleuse qu'ils déclarent finie et qu'ils veulent non pas renouveler, mais remplacer?

Prenez-les individuellement : combien nous offriront le spécimen de ces vertus naïves, de cette pureté, de cette intégrité, de cet amour du travail qui doit régénérer la France?

Ils me rappellent, lorsqu'ils demandent et proclament « l'avènement d'une nouvelle couche sociale », ces mendiants qui volent ou qui louent des enfants pour exciter la charité publique, ou, mieux encore, ce personnage qui avait trouvé moyen d'entrer au théâtre sans bourse délier; il avisait une figure honnête et naïve, et, son homme choisi, il lui disait :

— Voulez-vous voir le spectacle sans qu'il vous en coûte rien?

— Oui, certes.

— Eh bien, venez avec moi.

Et, le poussant devant lui :

— Monsieur est avec moi.

Les contrôleurs ne pensaient même pas à lui demander à quel titre il entrait lui-même.

Depuis une quarantaine d'années que je regarde les agitations qu'on appelle la politique, j'ai toujours vu notre malheureux pays remué, mené, gouverné, si l'expression gouverné peut s'appliquer à la France, par des mots que, le plus souvent, ceux qui se battaient et parfois mouraient pour eux ne comprenaient pas, et qui, souvent, d'ailleurs, ne voulaient absolument rien dire. Il y a quelque chose de triste à voir répondre à des mots par des coups de fusil, et les gouvernements qui avaient gardé un peu d'esprit au pouvoir ont quelquefois réussi à battre avec des mots ceux qui les attaquaient avec des mots; car il est à remarquer que, dans ce pays, où l'esprit court les rues, il est très rare d'en voir aux hommes qui gouvernent, soit qu'on se défie des hommes d'esprit et qu'on ne les laisse

pas arriver au pouvoir, soit que ceux qui y parviennent soient saisis de vertige et d'imbécillité, soit encore qu'ils croient devoir renoncer à l'esprit, le considérant comme un *impedimentum*, un bagage encombrant, de même que j'ai vu à Nice des gens qui achètent un terrain pour y construire une maison et y planter un jardin, commencer par arracher les orangers; c'est si commun.

Il faut avouer qu'il y a deux sortes d'esprit, dont l'une n'est pas de l'esprit : c'est celui qui « court les rues »; c'est une certaine façon de jouer, de jongler avec les mots, de donner une tournure gaie et plaisante aux choses qui en paraissent le moins susceptibles; on l'a baptisé nouvellement : c'est ce qu'on appelle « la blague » et ce qu'on appelait autrefois « la gouaille ». Cette sorte d'esprit est assez puissante pour l'attaque; c'est une arme de trait, une flèche, un javelot, du plomb qui, tiré d'un peu près, fait balle et occasionne quelquefois des blessures mortelles. Il n'y a pas de cuirasses, de boucliers, d'armes défensives qui puissent y résister longtemps, parce que cette gouaille, cette blague, grise, enivre, affole les gens et finit par les rendre furieux, enragés et quelquefois cruels.

Ce genre d'esprit est un don funeste pour le pays de France ; quant à l'autre esprit, le vrai, qui est cependant bien français, et depuis longtemps, car on l'a appelé l'esprit gaulois, on le trouve à foison dans un assez grand nombre de nos écrivains : c'est celui que j'ai appelé « la raison ornée et armée ». Il s'en faut de beaucoup qu'il soit aussi répandu que son frère bâtard, que, du reste, la grande majorité des gens lui préfèrent.

La Restauration a donné quelques exemples d'esprit gouailleur employé comme arme défensive et appliqué avec succès au gouvernement.

Exemples : L'Empire fini, le pays épuisé d'hommes et d'argent, la Restauration arbora sur son drapeau : « Plus de *recrutement*, plus de *droits réunis!* »

Et l'on applaudit, et l'on se réjouit, et l'on dit :

— A la bonne heure !

En effet, il n'en fut plus question ; il est vrai qu'on institua peu après la *conscription* et les *impôts indirects*, qui sont absolument la même chose ; on remplaça le *Sénat* par la chambre des *pairs*.

Quand Charles X succéda à Louis XVIII, il fit

ou on lui fit ce mot : *Plus de hallebardes!* Ça eut le plus grand succès; ça n'engageait pas à grand'-chose, car il y avait pas mal de siècles que la hallebarde ne se voyait plus qu'au musée d'artillerie et aux mains des suisses d'église. Il n'y eut plus de hallebardes autour du roi, mais une garde suisse et une garde royale, et on continua à dire :

— Ce bon roi, qui ne veut plus de hallebardes.

A la révolution de Juillet, on annonça à Paris qu'il n'y aurait plus de gendarmes; ce fut un délire; plus de gendarmes! On les remplaça par la garde municipale, qui eut des casques au lieu de tricornes et que l'on forma surtout des anciens gendarmes; on avait renversé Charles X, roi constitutionnel; on prit Louis-Philippe et une royauté constitutionnelle avec quelques modifications de détails à la Charte; mais ça alla comme sur des roulettes, lorsque Lafayette eut dit :

— Louis-Philippe, c'est la meilleure des républiques.

Une fois, sous le règne de Louis-Philippe, un homme du pouvoir montra de l'esprit, en opposant la gouaille à la gouaille et en faisant rire

les émeutiers d'eux-mêmes : ce fut le maréchal Lobau, qui imagina de combattre, un jour, une émeute à son début, avec les pompes à incendie, et en inondant d'un déluge les assaillants ahuris; l'effet serait peut-être plus certain encore, parce qu'il serait plus comique, si l'on mêlait à l'eau quelque chose qui la fît noire et rendît tout à fait grotesques ceux qui en seraient atteints.

Araucaniens, ou *Araucans*, ou *Aucas*, ou *Molouches*, — car les géographes vous donnent ces divers noms, — vous avez voulu avoir un roi; et le sort vous a donné M. Aurély, avoué de Marseille. Jasons un peu de la façon la plus convenable de vous en servir.

Après le soin de choisir un roi, le plus pressé est de faire en sorte d'en avoir le moins possible.

Le vôtre ne vous a pas été donné par la grâce divine.

C'est un bienfait dont il faut remercier Dieu.

Vers 1720, les jésuites s'étaient introduits chez vous et ont essayé de vous convertir, c'est-à-dire de vous confisquer comme le Paraguay; vous les avez mis à la porte; peut-être n'avez-vous pas eu tort.

Les prêtres aideront toujours les rois à devenir despotes.

C'est très difficile de tromper un peuple libre, et on n'en a jamais fini : il faut prendre les gens un à un; tandis qu'avec un despote on n'a qu'à abrutir une seule personne, à l'épouvanter, à la flatter, à la dominer et à l'aider contre son peuple ; c'est facile, c'est élémentaire, un jeu d'enfant.

Votre roi ayant été nommé par vous, n'étant pas élu ni par Dieu, ni par les prêtres, vous n'êtes pas obligé de lui attribuer ou de lui reconnaître des dons et des facultés surnaturels.

Vous ne lui accorderez ou ne lui imposerez que des attributions mesurées sur la force humaine, et vous ne lui permettrez pas de les étendre.

Méfiez-vous des commencements.

Si Sa Majesté Aurély veut se faire un nouveau droit aux dépens d'un seul citoyen, s'il essaye d'étendre ses prérogatives au delà des bornes prescrites, ne fût-ce que de la largeur d'un cheveu, réprimez à l'instant même cette tentative avec une extrême vigueur.

Défiez-vous des gens qui vous diront : « C'est une bagatelle, ce n'est rien, n'allez pas vous agiter et vous tourmenter pour si peu, etc. »

Avec les rois, il n'y a rien qui soit une bagatelle, rien qui soit rien.

Ce sont ces riens multipliés, entassés, raboutés, qui mènent un homme d'une simple magistrature au pouvoir absolu et au despotisme.

Lisez notre histoire. C'était bien peu de chose que la royauté de nos premiers Capétiens; mais, en empiétant patiemment sur les droits des vassaux et des communes, on en arriva à la monarchie absolue de Louis XIV. Il est inutile de chercher d'autres exemples.

En 1851, quelqu'un que je ne nommerai pas, dans un pays dont je ne dirai pas le nom, écrivait dans un journal dont le titre importe peu à l'affaire.

Ce pays, alors en République, avait nommé un président et lui avait fait prêter les serments d'usage pour la conservation de la République et le respect de la liberté.

Ce président, qui n'était point militaire, sans qu'on comprît bien pourquoi, se mit à s'habiller en « général », à arborer des habits rouges, des plumets triomphants, à traîner un sabre sonore; personne n'y entendit malice; on voulut y voir un certain amour du rouge et du clinquant, et on sourit comme s'il s'était habillé en arlequin ou en polichinelle.

Ce quelqu'un, que je continue à ne pas nom-

mer, écrivit dans le journal en question qu'on ne devait pas permettre à ce président de s'habiller en général.

« Il y a une loi, disait-il, qui le défend; voici le texte :

« Toute personne qui porte publiquement un » costume qui ne lui appartient pas est passible » d'un emprisonnement de six mois à deux ans. » (Code pénal, art. 259.) »

» Il faut appliquer cette loi, et, au plus tard, tout de suite. »

Le journal voulut concilier à la fois et le respect de l'hospitalité qu'il donnait à l'écrivain, et les droits du bon sens et de la pratique des choses, qu'il lui semblait bien que ledit écrivain lésait.

Il ne refusa pas d'imprimer l'avertissement, mais il le fit suivre d'une note au bas du journal, rappelant que l'auteur des lignes ci-dessus était seul responsable d'une semblable idée et que lui, journal, n'en acceptait pas la solidarité.

Par ce procédé, tout le monde fut content, surtout le président de ce pays-là, qui, quelques mois après, était quelque chose comme empereur.

Une mesure que je vous recommande avant

tout, ô braves Molouches, c'est de donner très peu d'argent à votre roi, et de ne pas lui permettre d'en prendre.

Le vôtre n'est pas encore gâté. Récemment, à Paris, il dinaît à trente-deux sous. Ne lui fournissez pas les moyens de trop s'écarter de ces habitudes patriarcales.

Un roi a bien vite fait de croire que son luxe, son faste, sa prodigalité, ses plaisirs sont des attributs naturels de sa dignité, nécessaires au bien public, à la prospérité du pays, et conséquemment un devoir pour lui-même, de sorte qu'il ne doit reculer devant rien pour les maintenir et les augmenter.

Je ne sais pas quel est le prix du beurre dans votre pays, aimables Araucaniens.

Aussi ne puis-je établir avec précision à quel chiffre peut s'élever et doit s'arrêter la liste civile d'Aurély Ier.

Et de ses descendants?

N'en parlons pas; je ne sais pas comment ça se passe dans votre pays. En tout cas, Aurély Ier n'est pas le fils de son prédécesseur, et, en France, depuis Louis XIV, personne n'a succédé à son père; ne nous en occupons donc pas.

Quand on veut marcher avec sécurité, il ne

faut pas avoir les yeux fixés sur le bout de ses bottes, parce qu'on ne voit pas le trou qui attend votre premier pas et dans lequel vous tomberez également si vous regardez trop haut ou trop loin à l'horizon.

En marchant comme en vivant, portez les yeux à dix pas en avant de vous, seulement à dix pas.

J'ajouterai : Ne vous avisez pas non plus de marcher en reculant et en ayant les yeux inexorablement attachés sur le chemin que vous avez parcouru.

Que de chances de tomber! combien peu de chances d'arriver au but!

Ne jurez, Araucaniens, à Sa Majesté Aurély qu'une obéissance relative et conditionnelle, c'est-à-dire engagez-vous à lui obéir tant qu'il obéira aux lois.

Mais jurez au ciel, à la terre, à vos femmes, à vos enfants, à vos sabres, à vos fusils, aux pierres du chemin, aux branches des arbres capables de devenir des triques, de le flanquer à la porte à la moindre, à la première infraction auxdites lois.

Ne permettez pas que son orgueil se fasse des prétentions qu'il ne tarderait pas à regarder

comme des droits incontestables et comme des devoirs.

En n'ayant que de quoi vivre en bourgeois aisé, il ne pourra pas payer une haute valetaille.

Cette haute valetaille, d'ailleurs, n'aurait aucun intérêt à rendre sot et despote un roi qui n'aurait à lui offrir que la fortune du pot le dimanche.

Décidez d'avance que ceux-là qui se battent doivent décider eux-mêmes s'il convient de se battre.

Si vous avez un parlement, ou des députés, ou des représentants, maintenez qu'ils ont un pouvoir supérieur au pouvoir exécutif, ainsi que, chez nous, ce brave et honnête Cavaignac le professait.

Établissez bien qu'il n'appartient pas au pouvoir exécutif de le convoquer, de le révoquer, de le suspendre ou de le dissoudre.

Et alors criez, si vous voulez : « Vive Aurély Ier ! »

Des audaces de l'avocat génois, voici la plus forte :

« En soutenant la France dans une lutte désespérée, *notre parti* a sauvé l'honneur de la patrie. »

Votre parti !

Est-ce vous autres du gouvernement de la défense? qui de vous a couru le plus petit danger? sont-ce vos préfets? sont-ce vos délégués, vos administrateurs, etc., de toute sorte, qui se tenaient dans les places, rétribuées plus que remplies, à l'abri du froid, de la faim et des balles prussiennes?

Comptez, énumérez les morts devant l'ennemi; combien appartenaient à *votre* parti? à ceux qui votent aujourd'hui pour M. Barodet? M. de Dampierre était-il de votre parti? le fils du ministre Baroche était-il de votre parti? et tant d'autres.

Vous me rappelez encore une anecdote de 1793.

Un tribun, comme vous, envoya à un général devant l'ennemi (les Prussiens) — les avocats déjà commandaient les armées — l'ordre de faire arrêter un officier comme aristocrate et traître à la patrie et à la liberté.

Le général lui répondit :

— Citoyen représentant, l'homme que vous me donnez l'ordre d'arrêter comme traître à la patrie et à la liberté a été tué hier en combattant héroïquement pour la patrie et pour la liberté.

Votre parti, il a assassiné les ôtages, le général Lecomte et le général Thomas; il a brûlé vif un

officier; il a noyé des sergents de ville; il a fait les marchés que vous savez; il a incendié Paris.

Comme je flânais à la fin du jour à Nice sur la promenade des Anglais et regardais un splendide coucher de soleil, je fus arrêté par une exclamation de gens qui marchaient sur la promenade en sens inverse :

— Eh quoi! c'est vous! vous ici?

Il faut dire que, sur cette promenade des Anglais, au moment où le soleil descend dans la mer, les promeneurs qui reçoivent dans les yeux ses rayons obliques clignent horriblement, font de fâcheuses grimaces à ceux qui marchent dans le sens opposé, c'est-à-dire tournant le dos au soleil, et ne voient personne. Les voix qui m'interpellaient appartenaient à un homme et à une femme; je les dépassai, puis me retournai pour les voir, et alors je les reconnus, et je leur rendis leurs exclamations :

— Eh quoi! c'est vous! vous ici?

Et en chœur :

— Quel bonheur! quelle charmante rencontre! quelle heureuse chance de se rencontrer!

Nous nous assîmes sur un banc en face de la mer.

— Comme il y a longtemps que nous ne nous sommes vus!

— Êtes-vous retournés à Sainte-Adresse depuis mon départ?

— Non; nous avons eu toute sorte d'affaires. Notre cousin du Val est mort.

— Ah! le cousin du Val, qui s'était marié sur le tard pour vous déshériter?

— Oui, et sa femme est morte avant lui.

— De sorte que...?

— De sorte que nous sommes riches.

— Mais ne l'étiez-vous pas assez?

— Oui... parce que nous savions nous contenter de ce que nous avions.

— Vous souvenez-vous de nos déjeuners avec des œufs si frais et de la crème si épaisse et si parfumée?

— Si je m'en souviens! Ce sont les meilleurs déjeuners de ma vie. Donc, nous n'avons pu aller l'année dernière pendant l'été en Normandie, et nous venons passer cet hiver en Italie. Vous êtes ici pour quelque temps?

— J'y demeure tout à fait.

— Ah! quel bonheur! nous rirons et nous nous amuserons comme là-bas. Est-ce que vous ne vous rappelez pas le cousin du Val?

— Oui; celui qui avait coupé son nom de Duval en deux pour se faire une particule nobiliaire un peu tourmentée, *du* pour *de le*...

— Non; il parait que son nom s'était toujours écrit comme cela; nous l'avons vu dans les papiers de la succession.

— Mais n'est-ce pas vous-mêmes qui m'avez fait tant rire de cette prétention?

— Oui, parce que nous croyions... parce que nous ne savions pas... et puis je crois que ce n'est pas de lui que nous nous moquions tant; c'est d'un autre cousin qui avait, lui, séparé son nom de Leménil et en avait fait *Le Mesnil,* et disait : « Quelle différence y a-t-il entre *le* et *de?* Ne sont-ce pas deux articles ou plutôt le même article, l'un au nominatif et l'autre au génitif? et certes, si l'un doit l'emporter sur l'autre, c'est le nominatif, le cas le plus noble. Ce bon Le Mesnil, il vit toujours. Mais quel magnifique coucher de soleil !

— Ah! nous tâcherons de nous amuser et de rire, dit la jeune femme, de nous amuser et rire comme autrefois; pêche-t-on des équilles ici? Je me rappelle un jour comme nous avons été surpris par la marée montante. L'îlot de sable sur lequel nous étions réfugiés se rétrécissait à cha-

que lame. C'était ridicule et un peu effrayant. On riait, on criait, on avait peur...

— Non, on ne pêche pas aux équilles ; mais nous ne manquerons pas d'autres amusements.

— Ah! tant mieux ! je commençais à m'ennuyer, à m'inquiéter, à m'attrister. Quel bonheur de vous avoir rencontré !

— Où demeurez-vous? J'irai vous voir demain, et je vous porterai un programme de distractions, de promenades et de parties de plaisir...

A ce moment, les deux époux se regardèrent, prirent un air interdit, embarrassé, et ne me répondirent pas.

Le mari et la femme se regardèrent encore, rougirent et...

— Vous demandez où nous demeurons, répondit la femme, plus prompte à se remettre que le mari; nous ne demeurons pas, nous... Nous ne demeurons pas, nous sommes campés dans un mauvais bouchon, un misérable hôtel qu'on nous avait indiqué... Nous allons déménager d'ici à peu de jours, et nous vous porterons notre adresse; où êtes-vous logé?

— Quartier de San-Stefano; les habitants, traduisant mes deux noms par deux noms du pays, m'appellent *Carlo Anfossé*.

Et mes deux amis me serrèrent la main; je les attendis, ils ne vinrent pas, et je ne les ai jamais revus.

Vers la fin de la saison, quelqu'un me dit :

— Ah çà! que sont devenus vos amis?

— Quels amis?

— Ce jeune couple qui vous a abordé, il y a quelques mois, sur la promenade des Anglais avec un empressement et un plaisir que vous sembliez partager, le comte et la comtesse du Val Le Mesnil.

— Ah! le... comte... et... la comtesse du Val...?

— Oui, une bien jolie blonde, et une démarche! un air! Comme on reconnaît la vieille aristocratie! Je lui avais été présenté à la préfecture, et j'avais eu l'honneur de la voir une fois, à l'hôtel de la *Grande-Bretagne*; mais, quand j'y suis retourné, ils étaient partis sans donner d'autre adresse.

Voilà ce qui était arrivé. Le plaisir de rencontrer une connaissance, presque un ami, à trois cents lieues de chez soi, avait été réel; mais, quand je leur avais demandé leur adresse, ils s'étaient rappelés qu'ils avaient, depuis quelques années, pris une particule; que, grâce à cette particule, on les avait appelés à Nice « monsieur le comte » et « madame la comtesse », qu'ils s'étaient

laissé faire, qu'ils n'osaient pas me le dire et ne voulaient pas me le laisser découvrir.

Du reste, il est difficile à Nice d'échapper à un titre. Quand une servante veut exprimer qu'il est venu pour vous visiter non pas « une femme », mais « une dame », elle vous dit : « Il est venu une comtesse; » et je crus devoir me fâcher un jour contre un capucin mendiant qui m'appela « monsieur le baron. »

— Je n'ai pas de titre ; s'il vous plaît de m'en donner un, lui dis-je, eh bien, je trouve mesquin et impertinent que vous m'en donniez un si petit. Je veux être prince.

Il m'appela prince et emporta cinquante centimes.

J'ai quelquefois parlé du tabac; mais je suis loin d'avoir dit tout ce que j'en sais. Jasons un peu du tabac. J'ai lu un petit bouquin très mince, auquel je vais faire un ou deux emprunts :

« Vous voyez quantité de jeunes gens de qualité qui viennent chez nous, dit la marquise, avec une *tabaquière* à la main, le visage et les doigts tout sales de tabac, dont ils prennent sans cesse, en pratiquant tous de la même façon ce qu'on appelle « l'exercice de la tabaquière », c'est-à-

dire tenir le tabac quelque temps entre leurs doigts avant de le porter à leur nez; le renifler ensuite avec justesse; puis, de la main, étendue d'une certaine façon convenue, secouer les grains qui tombent ou ne tombent pas sur la cravate.

» Puis ils sortent, pour se moucher dans les mouchoirs à la mode couleur de suie de cheminée.

» Leur perruque, leur cravate et leurs habits sont tellement remplis de tabac, qu'au moindre mouvement qu'ils font dans une chambre, ils font éternuer tout le monde et deviennent ainsi une tabaquière vivante, ce qui leur donne un air de malpropreté et d'*impolitesse,* puisqu'on peut se servir de ce mot. »

Impolitesse donc était nouveau en 1665, date du privilège du *roy* pour le livre auquel j'emprunte ces lignes.

« Des mots à la mode et des nouvelles façons de parler. »

Au lieu d'impoli, on disait *mal poli.*

« Il est désagréable, dit la marquise, de recevoir les visites de gens aussi mal polis. D'où vient donc cela? ajoute-t-elle; est-ce que nous ne sommes pas aussi belles que nos mères pour les tenir dans le respect qu'ils nous doivent, comme elles y ont su tenir ceux de leur temps?

» — Je crois, madame, répond le commandeur, que la nature qui fait les belles n'est pas moins libérale aujourd'hui; mais cela vient de ce que les hommes rencontrent dans les femmes moins de cruauté.

» — Je vous trouve plaisant, monsieur le commandeur, réplique la marquise, d'en rejeter la faute sur nous. Vous n'avez qu'à continuer à me dire des douceurs de ce genre, et vous verrez qu'on est tigresse quand on veut l'être.

» — Je n'en doute nullement, madame, pour les vieux commandeurs; mais, quand une jeune et belle tigresse comme vous ne trouve autour d'elle que de jeunes tigres, plus tigres qu'elle, il faut bien qu'elle s'apprivoise avec eux, car autrement elle serait en danger de s'ennuyer. »

A la même époque, madame de Sévigné écrivait à sa fille : « Je suis bien étonnée qu'il soit jaloux de ce petit garçon qui sent le tabac. Décidément, il n'y a personne qui ne soit dangereux pour quelqu'un. »

Pendant que je tiens ce petit volume, je vais lui emprunter quelques-uns des mots nouveaux alors dont l'auteur blâme l'introduction :

« On appelle « un chamois » un officier de cavalerie qui ne quitte pas son régiment pour

venir à la cour, parce qu'il conserve sa veste et ses chausses de chamois. »

De notre temps, mais avec moins de respect, on a appelé les vieux officiers « culottes de peau ».

Le mot de « tournure » ne faisait que paraître.

Le commandeur.....

.....

Le commandeur blâme.

— Comment ! s'écrie le comte, mais c'est un mot universellement employé dans l'armée. Pour dire qu'un soldat est grand et bien fait, on dit : « Voilà un soldat d'une bonne tournure ! » et tous les *grivois* ne parlent pas autrement.

» — Qu'est-ce que les *grivois?* demande le commandeur.

» — Un grivois, reprend le comte, veut dire un homme qui.... attendez...

» Et, après avoir rêvé quelque temps :

» — Un grivois veut dire un grivois; je ne puis pas vous l'expliquer autrement.

» — Rien n'est plus clair, dit le commandeur. »

Peut-être ce mot se rapporte-t-il encore au tabac, qui était alors la grande mode. On appelait *grivoises* certaines *tabaquières* munies d'une râpe pour râper son tabac et l'avoir toujours frais.

Le commandeur se moque beaucoup de l'usage, tout nouveau, de dire, en parlant de son mari : « monsieur le comte, monseigneur le prince, monsieur Jourdain; » un mari, en parlant de sa femme : « madame la comtesse, madame la princesse, madame Jourdain. »

« Dernièrement, dit-il, je me trouvais en compagnie où un homme de robe, parlant de sa femme, la désignait sans cesse par son nom : » J'ai conduit madame Robin à la messe; j'ai » accompagné madame Robin à Marly, etc. »

» Un jeune étourdi, qui causait dans un coin de la salle avec d'autres personnes, et qui ne connaissait pas l'homme de robe, s'écria :

» — Tiens ! vous connaissez madame Robin ! C'est une charmante femme. Elle a sur la poitrine, un peu plus bas que vous ne le savez sans doute, un petit signe... C'est la plus ravissante maîtresse que j'aie eue dans la bourgeoisie... Je vais vous conter comment je fis connaissance avec elle, etc. »

» M. Robin, ajoute le commandeur, se serait épargné d'en apprendre si long, en si bonne compagnie, si, parlant de sa femme, il l'avait appelée « ma femme », au lieu de l'appeler « madame Robin. »

L'auteur relève encore le mot *gros*, qui remplace le mot *grand*. « C'est une grosse victoire, une grosse fortune, une grosse faveur; » de telle sorte que les Clément Duvernois de ce temps-là, pour parler le beau langage, auraient dit au pouvoir : Faites de « grosses choses ».

Et le mot *joli*, appliqué à tort et à travers, pour signifier un homme de mérite.

« Un jeune colonel, dit-il, parlant de M. de Turenne, dit :

» — C'est « un joli officier ».

» Son père, qui se trouvait là, s'écria en colère :

« Et vous, mon fils, vous êtes « un joli sot ».

Parlons encore du tabac :

De même qu'avant de dire *tabatières,* comme aujourd'hui, on a dit et écrit *tabaquières*, qui est plus conforme à l'étymologie de *tabac;*

Le roi Jacques, dans son livre célèbre *Misocapnos*, μισωκαπνος (l'ennemi de la fumée), *lusus regius* (délassement royal), appelle le tabac : *tobac*, comme le démontre le titre et tout l'ouvrage : *De abusu tobacci* : (De l'abus du *tobac*).

« Le tabac, dit-il en finissant, et s'adressant aux *tobaccophiles,* le tabac est une chose insensée, sortie de l'ignominie, acceptée par l'erreur, adoptée par la sottise; il allume la colère de

Dieu, il détruit la santé, il mine la bourse, il procure une vieillesse précoce, il est ennemi de toute dignité et de toute décence ; aux regards, il offre un aspect repoussant, il offense l'odorat, il fatigue le cerveau, il gâte les poumons, et, pour tout dire en un mot, sa fumée représente les vapeurs du Tartare. »

Mais, en même temps, le tabac recevait les éloges les plus furieux.

J'ai sous les yeux :

1° *Un petit commentaire de l'herbe panacée* appelée par les uns tabac, par les autres nicotiane, livre écrit en latin;

2° *La Tabacologie* de Méandre Breman, également en latin, ainsi que les suivants :

3° L'*Hymne au Tabac* de Raphaël Thorio ou Thori;

4° Du même, un poème en deux chants : *la Pætologie*, sur le même sujet;

Des écrits à la louange du tabac, du docteur Guillaume de Mera;

Idem du docteur Vandermeer;

Idem de *Justus Raphelengius; Idem* du docteur Hadrien Falkemburgius;

Enfin le *Discours du tabac*, par le sieur Boillard, approuvé par le sieur Daquin, premier

médecin de la reine; par le sieur Lizot, médecin ordinaire du roi; par le sieur Guérin, docteur requis en la Faculté de médecine; par le sieur de Micha, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, et par le sieur Bourdelot, abbé de Massay, premier médecin de la reine de Suède, conseiller et médecin du roi.

Aux noms déjà connus qu'a successivement portés le tabac, de nicotiane, d'herbe à la reine, d'herbe du grand prieur, le sieur Gaillard ajoute ceux de « panacée antarctique », herbe de Sainte-Croix, et herbe sainte.

On préparait, à cette époque, le tabac avec des soins et des procédés que je crois négligés aujourd'hui. On y mêlait de la marjolaine, du romarin, de la pyrèthre, du poivre, du gingembre, du girofle, du cubèbe, de l'angélique, de l'euphorbe, de l'anis, du fenouil, de l'aloès, de la racine d'iris, des fleurs d'oranger, de jasmin, etc.

Voici une partie des maladies dont guérissait alors le tabac, employé soit en poudre, soit en feuilles fumées, soit en cataplasmes, en sirop, en huile : l'apoplexie, la léthargie, l'accouchement difficile (on éternuait l'enfant), les vertiges (page 63). Il modérait les passions, adoucissait les inquiétudes de l'âme (page 65); il augmentait la

force de l'imagination, perfectionnait l'organe de la mémoire. Il apaisait la faim et la soif. « Il conservait les forces par la vertu de son souphre qui fomente les esprits dans le cœur. » (Page 94.) Le tabac éclaircissait la vue, enlevait la cataracte, effaçait les taches des yeux, guérissait la courte haleine, l'asthme, la phtisie, les fièvres tierces et quartes, les rhumatismes, l'hydropisie, les douleurs de foie. Il faisait repousser les ongles tombés ou arrachés (page 108). Il guérissait la surdité, les rougeurs et les boutons au visage, la goutte, la sciatique, les piqûres, les blessures, la calvitie, l'alopécie, le polype, le mal de dents, l'épilepsie. Il tuait les vers, les poux, les punaises, les souris et les rats. Il était souverain contre le farcin des chevaux, la peste, la colique, les maux de reins et de rate, la gale, la teigne, les ulcères, les dartres et même les écrouelles (dont la guérison était autrefois réservée aux rois de France), les corps aux pieds, les érysipèles, la grangrène, le cancer (page 117), le phlegmon, le charbon, la morsure des chiens enragés et celle des serpents, l'hydrocèle (page 118).

N'oubliez pas que tout cela est approuvé par les plus célèbres médecins de l'époque, y compris le médecin du roi et le médecin de la reine,

et l'auteur termine ainsi, toujours avec leur approbation :

« C'est le plus riche trésor qui soit venu du pays de l'or et des perles; il contient comme réuni ce que les autres simples n'ont que séparé, et il finit par de justes reproches à « la nature », reproches qu'il aurait pu adresser également à la Providence et à Dieu, pour lesquels je le trouve indulgent.

« La nature, dit-il, en ayant fait un miracle, ne devait pas le cacher près de six mille ans à l'une des moitiés du monde : qu'elle fut injuste de le reléguer si longtemps parmi les barbares et les sauvages! Qu'elle fut moins indulgente pour nous que pour eux, en leur ramassant tous les remèdes en un seul remède! »

Depuis longtemps déjà que je regarde les *impresarii* et les *marionnettes* de la politique, ceux qui tiennent les ficelles et ceux qu'elles font mouvoir, il est pour moi une cause d'étonnement qui n'a jamais diminué : c'est que les luttes se prolongent aussi longtemps et se renouvellent après un court entr'acte, lorsqu'elles semblent terminées par la victoire d'un parti ou par la lassitude de tous.

En effet, lisez les journaux du parti prétendu

républicain. Ce parti se compose de l'élite de la nation; tous ses orateurs possèdent une éloquence foudroyante ou entraînante, une logique irrésistible, tous Démosthènes, tous Cicéron, tous Mirabeau; tandis que leurs adversaires « prononcent, au milieu de l'inattention, des discours pâles et sans vigueur, des arguments sans puissance ».

« La faiblesse de la voix de l'orateur empêche de l'entendre. »

« Il essaye de prouver. »

« Il s'efforce de persuader, etc. »

Il en est de même des écrivains, des publicistes, des journalistes; tous leurs écrivains sont des hommes de génie; le dernier des rédacteurs du plus infime carré de papier départemental, qui copie chaque soir le journal « de la capitale » arrivé le matin, possède tous les dons du style, tous les secrets de la plume : il a la science, la verve, l'esprit, le courage.

Dans le camp opposé, au contraire, il n'y a que des écrivains sans conviction, sans talent, sans style, ou du moins ayant un style lourd, obscur, pâteux, ou lymphatique, ou anémique, ou scrofuleux, ou encore des « cuisinières ».

Leurs hommes d'Etat, leurs hommes politiques, eussent-ils fait leurs études dans les bras-

series et les estaminets en jouant au billard et au besigue, ont seuls la science, le tact, l'abnégation, la persévérance, la résolution, le bon sens, la justice, l'amour du peuple.

Leurs adversaires sont ignorants, idiots, intéressés, absurdes, iniques, ennemis et oppresseurs du peuple.

Dans leur armée, il n'est pas un caporal qui n'ait la capacité qu'on pourrait demander à un général, pas un soldat qui ne mérite d'être capitaine.

Sur leur navire, le moindre matelot pourrait conduire le bâtiment; c'est par un déni de justice que les mousses ne sont pas lieutenants.

Tous les marchands de vin sont d'estimables citoyens, et leurs clients sont « le pays ».

En face d'eux, l'armée adverse est un ramassis de soudards sans bravoure et sans discipline.

Le navire vogue au hasard sous des forbans avinés.

« Le pays » est avec nous, disent-ils, — je parle toujours du parti prétendu républicain; — nous seuls connaissons, représentons et défendons ses droits, ses besoins, ses aspirations.

Et alors je me demande comment, lorsque deux armées sont en présence, l'une renfermant toutes les connaissances, toutes les capacités, tous les

courages, tous les dévouements, composée entièrement d'hommes supérieurs, distingués, intrépides, et ayant derrière eux « le pays tout entier »; l'autre armée, ramassis de vauriens, de soldats couards, efféminés, sans courage, sans discipline, sous des chefs ignorants et lâches, picoreurs, maraudeurs, fuyards, etc., isolés, objet de la haine et du mépris du « pays »; je me demande comment la victoire des premiers et la défaite des seconds tardent si longtemps à se décider.

Il est rare que les questions réelles soient étudiées sérieusement jusqu'à solution complète.

En général, elles sont des arguments de plaidoierie; le parti au pouvoir défend tout ce qu'on attaque, tout étant bien tant qu'il est au pouvoir.

Le parti ou les partis opposants attaquent tout ce que l'autre défend, tout, sans exception, allant le plus mal possible tant qu'ils n'ont pas remplacé leurs compétiteurs au pouvoir; car alors les mêmes choses qui allaient si mal iront au mieux, sans qu'il ait apporté aucun changement, pour les vainqueurs, tandis que les vaincus attaqueront avec des airs austères ce qu'ils défendaient si bien quelque temps auparavant.

Comme l'a dit M. Cotte, le représentant à

l'Assemblée et du Var et de la fraude électorale, comme l'a dit M. Challemel-Lacour, l'auteur de la fameuse phrase : « Fusillez-moi ces gens-là, » la *question politique* absorbe toutes les autres.

Et nous savons ce que veut dire « la question politique » : pour les uns, s'emparer des places, du pouvoir, de l'argent; pour les autres, garder l'argent, le pouvoir et les places.

Je suis ennemi du monopole; tout monopole est une tyrannie et entraîne des abus.

M. Thiers, en sa qualité de président de la République, est le grand *allumettier* de France; il préside au feu et à la lumière, comme autrefois Apollon.

Les allumettes dont on se sert aujourd'hui sont un progrès de notre temps.

J'ai vu le temps où l'on se procurait du feu par le moyen décrit par Boileau dans le *Lutrin* : pierre, briquet de fer, amadou et allumettes soufrées. J'ai vu les commencements des fameux briquets *fumades* — un étui généralement rouge; — au haut, des allumettes préparées, au bas une petite fiole contenant du phosphore, dans laquelle on trempait les allumettes.

Aujourd'hui, on se sert d'allumettes qui réunissent en elles les deux éléments et qui produisent du feu par le simple frottement.

Ce progrès a un envers.

D'abord elles exhalent même sans brûler une odeur qui vicie l'air des chambres où on les garde et exercent sur les ouvriers qui les fabriquent une influence délétère; on gâte le papier de tenture en frottant dessus lesdites allumettes pour les enflammer.

Puis elles sont la cause d'une foule d'accidents et de sinistres : on a vu des femmes mourir brûlées pour avoir mis le pied sur une allumette tombée à terre; on a vu des maisons incendiées, des forêts détruites de la même façon, sans parler des suicides.

On a puni plusieurs femmes et maris pour avoir remplacé le divorce par une infusion d'allumettes offerte à leur conjoint.

Eh bien, on a inventé depuis des allumettes dites *amorphes*, dans la préparation desquelles il n'entre aucun élément toxique et qui en même temps ne se peuvent enflammer que par le contact avec une préparation spéciale.

Donc, plus de maladies pour les ouvriers, plus d'air corrompu par les émanations, plus de sui-

cides, plus de femmes brûlées, plus d'incendies, plus d'empoisonnements.

Il semblerait que, aussitôt cette découverte faite, ce système devait être immédiatement adopté à l'exclusion de tout autre, et qu'il n'aurait pas dû, au bout de quinze jours, exister une seule allumette fabriquée par l'ancien procédé.

Il se présentait une occasion unique, le gouvernement se faisant marchand d'allumettes, bien plus, le seul marchand d'allumettes.

Il avait à choisir entre les allumettes qui ne produisent que de la lumière et des allumettes qui fournissent en même temps l'incendie, le suicide, l'empoisonnement, etc.

Il a choisi le second.

« La question politique absorbe. »

Il me semble que rien n'était si facile, du moment que le gouvernement s'emparait du monopole des allumettes, que de déclarer qu'à l'avenir il ne serait plus fabriqué que des allumettes amorphes, la fabrication des allumettes auxquelles on doit tant de sinistres de tout genre étant désormais prohibée.

Tcut le monde a remarqué que, depuis l'impôt mis sur les allumettes et l'annonce du monopole de l'État, les allumettes sont devenues beaucoup

plus mauvaises; ce n'est pas un paradoxe, ni une exagération : cela s'explique facilement.

Il n'est plus question pour les fabricants de lutter contre des concurrents et de se faire une clientèle; leur clientèle acquise durera assez longtemps pour attendre le moment où ils vont être dépossédés, et alors il s'agit, pendant ce laps de temps, de fabriquer au plus bas prix possible pour augmenter les bénéfices.

Les allumettes ont gardé toute leur valeur et toute leur puissance au point de vue de l'empoisonnement personnel ou mutuel; mais elles l'ont en grande partie perdue au point de vue de la lumière et du feu.

Je voudrais qu'on me donnât une raison de ne pas profiter de cette *révolution* pour adopter exclusivement les innocentes allumettes *amorphes*.

Est-ce que, dans ces révolutions-là aussi, il s'agit non de détruire les abus, mais de les conquérir?

On les a vus — du moins les principaux — prêts à servir l'Empire, et, s'il n'y en a eu qu'un qui l'ait servi, c'est qu'il n'y avait qu'une place sur le siège du cocher et que les places derrière le carrosse étaient occupées; voyez aujourd'hui

quel est le principe qu'ils n'ont pas abandonné, sacrifié à M. Thiers, derrière lequel ils espèrent se glisser au pouvoir.

Autre signe qui ne manque pas d'une certaine gaieté : aussitôt qu'ils croient leur jour près d'arriver, aussitôt qu'ils espèrent atteindre leur but dans un avenir peu éloigné, il n'y en a pas un qui ne cesse de crier contre les gros traitements.

Combien de fois, sous Louis-Philippe, MM. Odilon-Barrot, Thiers, Mauguin, Guizot, etc., ont-ils manqué le pouvoir parce que, se croyant sur le point d'arriver, ils diminuaient leur feu pour ne pas gâter les abus, objet de leur convoitise.

Tartuffe se soucie peu de Mahomet, ou de Luther, ou d'un grand prêtre de Cybèle.

Mais ce qu'il craint de rencontrer, c'est quelque honnête homme vraiment pieux et pas trop bête, qui l'oblige à pratiquer les austérités dont il se vante à Laurent, et de renoncer à la cassette et à la maison du bonhomme Orgon.

J'ai à faire le bonheur d'un homme, un inconnu, il est vrai, mais cependant qui ne m'a pas laissé ignorer et ses sentiments et ses vœux secrets.

Cet inconnu, qui semble en désaccord avec moi et sur la politique et sur mes appréciations de

quelques contemporains, a senti le besoin de me répondre et de me réfuter; mais il paraît qu'il n'a pas de journal à sa disposition, comme ceux qui m'appellent à la fois bonapartiste, cuisinière et légitimiste, et qu'il ne veut pas faire les frais d'une publication spéciale; il a imaginé un moyen qui ressemble beaucoup aux *communiqués* de l'Empire : il a acheté un journal à un sou qui avait reproduit un fragment des *Guêpes*.

Et, pour rapprocher la riposte de l'attaque, la réponse de l'assertion, c'est en marge de l'article emprunté qu'il a écrit de sa main la réfutation, puis il a mis le journal sous bande et me l'a adressé moyennant un timbre de deux centimes.

Certes, il a dû regretter de ne pouvoir tirer cette réponse et ce morceau de littérature qu'à un exemplaire; il a dû gémir de cette publicité tout à fait insuffisante.

Je vais venir à son aide et y ajouter la publicité dont je dispose.

En marge de l'extrait de ma brochure il a écrit :

« Vous êtes un imbécile et un filou. »

J'espère, mon cher monsieur, que voilà une publicité peu ruineuse; si vous aviez signé, vous seriez presque célèbre.

Mais on sait que les membres du parti prétendu républicain n'ont pas l'habitude de signer.

Les rois de France, après avoir permis et autorisé et parfois ordonné le duel, prirent le parti de le défendre, et c'est Henri IV qui le premier fit des édits à ce sujet. On loue souvent Louis XIV des efforts qu'il fit dans le même sens; j'ai sous les yeux et ses édits et ceux de Louis XV, et, de la lecture de ces édits, il ressort trois choses :

1° Que, malgré leur rigueur et les menaces terribles qu'ils contenaient, la fureur des duels ne diminuait guère, puisque ces édits devaient être sans cesse renouvelés avec de nouvelles rigueurs et de nouvelles menaces; ainsi :

Premier édit de Louis XIV, du 16 juin 1643, en trente-quatre articles très longuement détaillés;

Deuxième édit, du 11 mai 1644, reconnaissant que, « depuis les défenses publiques, on a vu plus de duels qu'auparavant »;

Troisième édit, du 13 mars 1646 : « La licence de ce crime a augmenté; »

Quatrième édit, du mois de septembre 1651 : « Nos soins n'ont pas eu le succès que nous en espérions; »

Déclaration du roi, du mois de mars 1643 : « Né-

cessité d'ajouter plusieurs points nécessaires; »

Août 1679, cinquième édit : « Avons estimé nécessaire d'ajouter plusieurs articles;... »

22 août 1679, « nouveau règlement qui confirme et augmente; »

14 décembre 1679, « déclaration et interprétation; »

30 décembre 1679, déclaration du roi, « amplifiant nos édits précédents » ;

28 octobre 1715 : « Les succès que nous avons obtenus contre le duel nous obligent à redoubler la pénalité. »

De sorte que le temps qui s'est écoulé depuis 1643 jusqu'en 1715, malgré les édits les plus sévères et des exemples sanglants, est en même temps l'époque où les duels ont été le plus fréquents.

Il en est à peu près de même sous Louis XV, qui, aussitôt en majorité, en 1723, par son édit du 22 février, reconnaît nécessaire de renouveler les défenses de Henri IV, du roi Louis XIII son successeur, du « feu roi notre honoré seigneur et bisaïeul », parce qu'on les élude; il fait serment de ne faire grâce à personne et ajoute quelques dispositions.

2° Le second point qui ressort de la lecture de

ces édits est que l'on faisait croire aux rois, et qu'ils arrivaient à croire réellement et de bonne foi, qu'ils étaient d'une autre espèce que leurs sujets; que c'était Dieu qui, directement, leur donnait puissance absolue sur lesdits sujets, puissance qui était une partie de la puissance divine, et qu'enfin ils représentaient Dieu sur la terre et pouvaient le suppléer dans certains cas.

Preuves prises *passim* dans les édits :

« Crime détestable qui viole tout ensemble l'obéissance et respect qu'ils doivent à Dieu, comme leur créateur, et à nous, comme leur souverain. »

« Ils s'exposent à ne se pouvoir trouver en *nos* armées pour y maintenir la justice de *nos* armes contre *nos* ennemis. »

« Le défunt roi notre père, lorsqu'il plut à Dieu, en exauçant les vœux de toute la France, de lui donner une joie immense lorsque nous vînmes au monde. »

« Notre science certaine et pleine puissance. »

« Il semble qu'on veuille fouler aux pieds notre autorité souveraine avec un insolent mépris de notre bonté. »

« Ils ont oublié que Dieu s'est réservé la vengeance, et qu'en conséquence ils sont obligés,

lorsqu'ils se croient offensés, de la lui demander ou de s'adresser à nous, comme à son image vivante et à qui il lui a plu de donner, à l'égard des peuples qu'il nous a soumis, quelque participation de sa puissance. »

« Le pouvoir que Dieu nous a donné d'être le souverain juge de l'honneur de nos sujets, » etc.

Notons encore que ces édits, défenses, etc., n'y allaient pas de main morte; qu'il s'agissait pour les combattants, les seconds, les témoins, les porteurs d'appel, etc., de la perte de la noblesse, de la confiscation des biens et de la mort.

Mais il y avait toujours quelque chemin d'échapper à la peine, et, d'ailleurs, le temps qui s'écoulait entre le délit et la punition diminuait la crainte en la faisant presque disparaître.

Gustave-Adolphe alla plus loin . On raconte qu'il accorda à deux de ses officiers, qui la lui demandèrent, la permission de vider une querelle grave l'épée à la main; il ajouta qu'il voulait indiquer lui-même le lieu et l'heure du combat et y assister.

Il s'y rendit, en effet, avec un corps de troupe qui enferma les deux champions; il avait à côté de lui le bourreau de l'armée, auquel il dit : « Aussitôt qu'un de ces deux hommes sera tué ou

hors de combat, tu trancheras la tête à l'autre. — Maintenant, messieurs, allez! »

Les deux officiers restèrent quelque temps stupéfaits, immobiles, puis se tendirent la main.

Peut-être faudrait-il considérer comme punissables ces duels pour rire, ces duels pour la galerie, où les combattants et leurs témoins estiment eux-mêmes l'honneur si peu intéressé, que l'on se contente de la plus petite égratignure pour faire cesser le combat; on en a vu des exemples de ce temps-ci, même lorsque l'un des deux adversaires avait été souffleté, ou lorsqu'on lui avait craché au visage.

Le duel ne peut être permis, je ne dirai pas légalement, mais moralement et honnêtement, que lorsqu'un des deux adversaires a été si cruellement outragé, que sa légitime vengeance lui permet de désirer la mort de l'autre et le fait consentir à payer cette satisfaction de sa propre vie.

Mais, quand l'offense est telle qu'une égratignure à la main contente l'offensé même, si c'est lui qui la reçoit, c'est un crime de s'exposer à tuer un homme par lequel on n'a pas été offensé plus grièvement, et ce crime doit être puni.

3° Venons au troisième point qui ressort de la

lecture des édits de Louis XIV et de Louis XV contre le duel.

Le seul moyen de remplacer le duel et de laisser à la loi la vengeance des offenses serait que cette vengeance fût certaine et suffisante.

Ces édits, plus sages que les lois actuelles, punissent très sévèrement les injures, offenses, sévices, etc. :

« Pour paroles injurieuses, comme sot, lâche, traître, un mois de prison, sans que le temps en puisse être diminué par le crédit ou la prière de qui que ce soit, ni même par la personne offensée, et le coupable ne sortira de prison qu'après avoir déclaré publiquement à l'offensé que *mal à propos et impertinemment il l'a offensé par des paroles outrageuses qu'il reconnaît être fausses, et lui en demande pardon.*

» Pour démenti ou menaces de coups de main, deux mois de prison; excuses encore plus satisfaisantes.

» Pour coups de main, six mois de prison; puis le condamné se soumettra à recevoir de l'offensé la même insulte et mêmes coups, et déclarera par écrit et de paroles qu'il l'a frappé brutalement et le supplie de lui pardonner et d'oublier cette offense.

» Pour coups de bâton, un an entier; pardon demandé le genou à terre; se soumettra à genou à recevoir à son tour des coups de bâton.

» Tête nue et à genou, en la chambre du conseil, l'offenseur, le conseil y étant, plus dix personnes choisies par l'offensé, ledit offenseur demandera pardon, le priera de vouloir oublier et déclarera qu'il le reconnaît pour homme d'honneur et point atteint par ses injures et lui en donnera acte au greffe à ses dépens, etc. »

Aujourd'hui qu'un homme offensé s'avise d'avoir recours aux tribunaux, non seulement il n'obtiendra qu'une réparation dérisoire, mais encore il sera fort heureux si les avocats, les juges eux-mêmes et le président n'ajoutent pas à l'insulte dont il vient demander reparation leurs propres paroles dédaigneuses et des airs ironiques; l'inefficacité relative, il faut le dire, des édits si sévères de Louis XIV et de Louis XV, peut être attribuée à ce que la faveur, l'intrigue, etc., permettaient souvent d'en éluder l'effet.

Résumons la question.

Si j'étais appelé à légiférer sur le duel, constatant les améliorations amenées par les mœurs, qui sont telles que, si un homme avait le malheur

de se poser en spadassin et provocateur sans causes suffisantes et d'en tirer vanité, le provoqué pourrait, avec l'approbation universelle, l'assommer avec sa canne ou avec une chaise, et que l'on pourrait presque dire qu'il y a aujourd'hui moins de gens qui se battent trop que de gens qui ne se battent pas assez; considérant que la politesse, les égards mutuels, le respect dû aux femmes, etc., ne sont que trop menacés de tomber en désuétude, que, s'il est légitime et sensé de réprimer le duel de vanité, de fantaisie, le duel pour la galerie, il n'est ni juste ni possible d'empêcher le duel amené par certaines offenses atroces qui ne se peuvent contenter d'autres réparations, j'exigerais, en cas de duel, des témoins ayant au moins trente ans, dans une situation honorable, et n'ayant jamais, pour un cas semblable, été exposés à la moindre réprimande.

Les témoins, une fois chargés par les adversaires du soin de leur honneur, auraient à ce sujet un pouvoir absolu; les adversaires ne se verraient plus que sur le terrain, s'il y a lieu, et ne verraient même pas les témoins.

Si les témoins ne jugent pas que l'affaire mérite que les deux adversaires exposent leur vie, leur jugement sera respecté.

S'ils imposent à l'un d'eux des excuses ou des réparations, ils seront obéis.

S'ils jugent en leur âme et conscience le combat nécessaire et inévitable, ils devront en rendre les chances complètement égales et n'oublieront pas que Montaigne disait que, de son temps, un gentilhomme eût rougi d'être d'une certaine habileté à l'exercice et se fût offensé qu'on lui attribuât cette habileté.

Ils ne décideront le combat que si l'outrage est tel que la mort puisse seule l'expier.

En conséquence, les combattants ne seront séparés qu'autant que l'un des deux sera déclaré hors de combat; les témoins décideront si, après la guérison du blessé, le combat doit recommencer; ils décideront combien de fois.

Le duel où l'on s'expose à tuer ou à être tué ne doit avoir lieu que s'il y a raison suffisante.

Il y avait autrefois — je parle de 1831 à 1840 — auprès de M. Thiers un membre de la Cour des comptes, connu sous le nom de « petit Martin »; il avait été secrétaire de M. Thiers dans tous les postes qu'il avait occupés, même de celui de boudeur de la place Saint-Georges.

Il était du même pays, de la même ville que

M. Thiers, à peu près du même âge, et (le flatteur!) il avait, en hauteur, un pouce de moins que son maître. Il était le plus petit des hommes politiques de ce temps-là, après l'avocat député Janvier, qui *mesurait* juste une colonne trois quarts du *Journal des Débats*.

C'était le petit Martin qui faisait les commissions difficiles; il recevait tous ceux que le ministre ne voulait pas recevoir; il parlait à ceux auxquels le président du conseil ne pouvait parler sans se compromettre. Il faisait toutes les promesses qui ne devaient pas être tenues et se laissait ensuite démentir. Il transmettait aux commis appelés ministres, alors comme aujourd'hui, les ordres de M. Thiers.

Je ne sais ce qu'est devenu le petit Martin; on lui avait fait espérer alors de l'avancement à la Cour des comptes, et madame Dosne, belle-mère de M. Thiers, avait promis de le marier.

Toujours est-il qu'il a disparu de la scène politique déjà depuis longtemps.

Tout le monde sait qu'il y a au centre de la terre un lieu beaucoup plus grand que la terre elle-même, puisque, à part un petit nombre de justes, on y a renfermé toutes les générations qui ont

habité la terre depuis six mille ou huit mille ans, ou davantage, plus toutes les légions de diables et de démons.

On sait également que, dans ce séjour, les légions de diables et de démons sont occupées à brûler de diverses façons à très peu près tous les hommes qui naissent et qui meurent : les uns sont rôtis, les autres bouillis, quelques-uns frits dans l'huile bouillante, d'autres grillés.

Et cela pour « l'éternité ».

Un moine a même révélé qu' « on éteignait le feu vingt-quatre heures tous les mille ans, pour empêcher les damnés de s'y habituer. »

Sainte Thérèse, qui raconte qu'elle est descendue dans l'enfer, dit que l' : « on n'y aime pas, et ça sent mauvais. »

Personne n'ignore que les cris, les hurlements de douleur, les prières des damnés n'apitoient pas Dieu. *Orabat veniam quam non erat consecuturus*, dit l'Écriture.

Les pleurs, les gémissements, les prières des parents et des amis qu'ils ont laissés sur la terre n'ont guère plus de résultats ; le seul moyen d'apporter du soulagement aux damnés, c'est de donner des pièces de vingt sous aux prêtres, parce que, au bout d'un certain nombre de messes qu'ils

ont récitées, Dieu se croit obligé de pardonner ; un ange va chercher le condamné amnistié et l'amène dans le ciel. Le ciel, je n'ai pas besoin de vous dire que c'est cette voûte bleue que vous voyez au-dessus de la terre, voûte solide dans laquelle sont fichées les étoiles.

On ne sera donc pas étonné de la quantité de pièces de vingt sous données par les catholiques, et du nombre de messes récitées par les prêtres à vingt sous la pièce pour racheter les damnés.

Il n'est pas besoin de dire que cela se passe avec la plus parfaite régularité dans le ciel. Chaque damné a son compte ouvert sur un grand livre ; chaque messe dite à son intention y est inscrite à son avoir. Quand le nombre — quel nombre, je l'ignore — est atteint, un ange balance son compte, et, qui de l'éternité paye tant de messes, reste zéro. Le damné est réputé avoir payé son éternité, avoir fait son temps. On déclare que, s'il n'est retenu pour autre cause, il doit être *élargi*. Il sort de l'enfer et s'en va au ciel. Mais, si la chose se passe avec régularité et honnêteté dans le ciel, il n'en est pas de même sur la terre.

Un procès a révélé, il y a quelque temps, un singulier trafic au sujet de ces messes.

De temps presque immémorial, il y a eu trafic.

Quelques villes, quelques paroisses, quelques prêtres inspiraient plus ou moins de confiance. Ceux-là recevaient des fidèles plus de messes qu'ils n'en pouvaient dire et ne se faisaient pas scrupule d'en céder une partie à des prêtres sans ouvrage, en retenant, pour la commission, une partie de l'argent payé par les fidèles. Telle messe payée un franc — c'est aujourd'hui le cours, qui a varié — est souvent dite par un prêtre qui ne reçoit que dix sous. J'aime à croire qu'il n'en donne pas seulement pour l'argent.

M. l'avocat impérial Aulois, qui portait la parole dans cette affaire, s'est trompé en prenant pour la règle cette transmission des messes, comme valeurs commerciales par voie d'endossement, et pour une chose permise, d'accepter un nombre de messes illimité.

Le concile de Paris (1212) défend positivement aux prêtres d'accepter plus de messes qu'ils n'en peuvent dire et d'en céder à d'autres. *Conductitios sacerdotes prohibemus.*

Ce même concile s'élève par la même occasion contre un procédé, une vente à faux poids, une sophistication des messes. Il défend de livrer comme *messes* des *messes sèches, missas siccas.* On appelait, on appelle encore, je crois, messes

sèches, celles où l'on ne consacre pas l'hostie.

Ce qu'il y a donc de nouveau, c'est la création d'*intentions de messes*, une sorte de papier monnaie, d'assignat, au moyen duquel un prêtre pourrait escompter les messes qu'il comptait ou espérait recevoir à dire de la piété des fidèles. Avec ce papier, on achetait, l'un du vin de dessert, l'autre un parapluie, un autre un vélocipède.

Il s'ensuivit un gâchis et l'intervention de la justice; par suite de quoi le prêtre Vidal et le banquier Dousset furent condamnés, le premier à cinq ans, le second à un an de prison.

Mais ce n'est pas tout : il restait non acquittées à peu près 71 000 messes pour les trépassés.

Ainsi, M. l'abbé Thirion en devait 9 457; le chanoine Guérin, 11 708; l'abbé L'Hommeau, 28 100, etc., etc.

Ces messes ont-elles été, seront-elles dites? Pour plusieurs des débiteurs, leur vie ne suffirait pas pour les célébrer.

Elles ont déjà été fort retardées. Pendant ce temps-là, les damnés sont rôtis, grillés, bouillis et frits.

Pour quelques-uns peut-être, il ne s'agissait plus que d'un appoint qui devait les délivrer.

Qu'a fait, que fera l'Église? a-t-elle fait, fera-

t-elle faillite? donnera-t-on aux damnés 50, 25, 10 pour 100 des prières libératrices? Ce ne serait ni loyal ni humain.

Il faut donc que ces messes soient acquittées. S'en est-on occupé depuis le jugement?

Qu'a-t-on fait?

Le pape a-t-il consacré l'abus, que M. Aulois a pris pour un droit, de la transmission et de la division des messes?

A-t-il autorisé les prêtres débiteurs à dire plusieurs messes par jour?

La discipline de l'Église a beaucoup varié sur ce sujet : dans les commencements, un prêtre en pouvait dire autant qu'il lui plaisait, et le pape Léon III, pape canonisé, en disait neuf tous les matins.

Mais, aujourd'hui, c'est un péché mortel d'en dire deux [1], sauf dans certains cas déterminés et rares.

Quel que soit le parti qu'ait pris ou que prenne le saint-père, je ne doute pas qu'il n'avise à ce que les damnés ne soient pas volés; ils sont littéralement sur le gril, et il ne serait pas digne du

1. « Olim liberum fuit toties de die missam legere quoties quis vellet, ille autem peccat mortaliter qui bis in die celebrat. » (*Theologia moralis*, R. P. Herm. Busembium, Societatis Jesu.)

père des chrétiens de les faire longtemps attendre. Cependant il n'en a plus été question, et il est à craindre qu'on compte sur l'oubli des vivants et que beaucoup de damnés soient aujourd'hui détenus injustement dans la géhenne.

J'insiste encore sur cette question : Que préparez-vous pour la soif et la faim de lire que vous allez créer par l'instruction obligatoire?

Je ne connais préparées presque que des nourritures indigestes, débilitantes et empoisonnées.

Allez-vous livrer à cette soif, à cette faim les romans et les journaux qui s'impriment aujourd'hui?

Voici ce que font les Anglais ; il y a là une chose à imiter :

On vend partout, chez eux, des mouchoirs imprimés et illustrés, cela coûte quelques pence ou pièces de deux sous.

J'en ai un que j'ai trouvé chez des amis ; c'est le dernier d'une ou deux douzaines qu'ils avaient apportés de Londres et qu'ils ont distribués ; celui-là n'est resté que parce que c'était le moins intéressant ; mais j'écris en Angleterre pour qu'on m'en fasse parvenir.

Aux quatre coins du mouchoir et sur les côtés sont six vignettes :

A gauche, la première représente l'intérieur (*at home*) d'une famille laborieuse ; la chambre est bien meublée, rien n'y manque, un miroir sur la grande cheminée, une horloge dans un coin, et une marmite sur le feu ; l'homme et la femme bien vêtus ; deux enfants, un déjà grand, et l'autre que le père fait grimper sur ses genoux.

A droite, l'intérieur de la fainéantise : la maison est sale, les vitres sont cassées, pas de miroir, pas de pendule, pas d'enfants, cette joie et cette gaieté gazouillante du foyer ; la femme, pauvrement habillée, devant une cheminée sans feu et sans marmite ; l'homme, assis sur une mauvaise chaise, fume d'un air abruti et ennuyé.

Je ne parle pas d'autres images, peut-être dirai-je pourquoi.

Au milieu sont imprimés des sentences, des maximes, des conseils.

RÈGLES A ÈTRE OBSERVÉES PAR CETTE FAMILLE :

« Ne gaspillez pas, vous ne manquerez pas. (*Waste not, want not.*)

» Faites chaque chose en son temps.

» Mettez chaque objet à sa place propre.

» Soyez régulier, soyez exact, soyez propre.

» Levez-vous matin.

» Ne soyez pas paresseux à vous employer pour autrui.

» Faites ce que vous avez à faire et travaillez de vos mains.

» Soyez doux les uns envers les autres.

» Ne remettez jamais à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui.

» Si vous êtes en colère, comptez dix avant de parler; si vous êtes très en colère, comptez cent.

» Ne dépensez jamais votre argent avant de l'avoir.

» N'achetez rien parce que c'est bon marché ou parce que c'est cher.

» Que toute aigreur ou toute criaillerie soient bannies du milieu de vous, etc., etc.

» Etc., etc. »

Il y a des moments où un nuage qui passe, de l'aigreur dans l'atmosphère, un arbre triste et mal fait que l'on voit de sa fenêtre, un cri de chouette ou d'orfraie que l'on entend dans la nuit ou quelque chose même qui n'a de nom dans aucune langue, vient apporter à l'esprit ou à l'âme la goutte qui manquait pour faire déborder le fiel et le chagrin.

Et, dans un de ces moments, on se demande si ce peuple français, autrefois si plein d'esprit, de grâce et de sentiment chevaleresque, existe encore, ou s'il traverse une de ces crises si connues de nos éleveurs de vers à soie du Midi, une mue, un changement de peau, ou encore si les chenilles, enfants des papillons, vont se renfermer dans des cocons filés par elles, d'où elles ressortiront papillons au vol capricieux et aux ailes peintes et diaprées comme leurs pères.

Ces chenilles que nous sommes auront-elles la force de filer leur cocon jusqu'au bout ? auront-elles ensuite la force de le percer ou y mourront-elles étouffées ?

Il est impossible, pour peu qu'on regarde et qu'on raisonne, de prendre l'état actuel de la France pour une situation définitive, pour un caractère ; ou c'est une des phases d'une transformation, une mue, ou c'est une décomposition et la mort !

Si, au lieu d'être de simples bavards et des souffleurs de mots et de phrases creuses, nos grands hommes du moment, les Vermesh, les Gambetta, les Razoua, les Gaillard père, étaient des gens qui eussent étudié et appris quelque chose, on pourrait prendre au sérieux le fameux

« avènement des autres couches sociales » dont un d'eux parlait *inter pocula*, entre deux ou trois vins, il n'y a pas longtemps, et l'infusion d'un sang jeune et pur dans une société vieillie; car il ne faut pas se le dissimuler, la bourgeoisie, devenue caste et reine, s'est aussi profondément corrompue dans l'espace de quatre-vingts ans que n'avait pu le faire l'ancienne aristocratie chevaleresque et sociale en huit ou neuf siècles; elle n'était pas de conserve, comme disent les vignerons en parlant de certains vins.

Mais les susdits grands hommes, Vésinier, Pyat, Gambetta, Razoua, etc., disent cela comme ils diraient autre chose, parce que ça sonne. Par couches sociales nouvelles, ils entendent simplement un nouveau cercle de badauds et de dupes qu'ils espèrent attirer autour de leurs tréteaux et qui consentent encore à aller risquer leur vie et leur liberté pour arriver à ce résultat que les citoyens Razoua, Gambetta, Pyat, Dufraisse, Vermesh, Challemel-Lacour, Gaillard père, etc., se juchent de nouveau dans les places grassement rétribuées et, comme nous le disions l'autre jour, « émargent à outrance ».

Pour les citoyens formant la « couche sociale » en question, ils n'entendent qu'un bouleverse-

ment général qui fasse venir à la surface ce qui est au fond, non par hasard ou par injustice, mais par son propre poids et sa propre nature, comme la vase et la bourbe sont au fond de l'eau.

Supposons donc un moment cette révolution faite : de quoi se compose « la couche sociale qui viendrait remplacer la bourgeoisie » ?

Serait-elle formée de rudes paysans ayant reçu quelque instruction?

D'ouvriers ayant cultivé à un certain point une intelligence naturelle et perfectionnée?

De gens ayant conservé l'honnêteté des mœurs, la santé de l'intelligence, la pureté de l'âme?

Non, la couche sociale qu'il s'agit de faire monter à la surface, c'est une horde de barbares indisciplinés dont l'ignorance a été gâtée, corrompue, par les idées fausses, les phrases bêtes, creuses et ronflantes des caricatures de tribuns que nous savons; ce sont les incapables, les fainéants, les buveurs de choppes à outrance, les décavés, les déclassés, les fruits secs, les marchands de chaînes de sûreté pour les montres qu'ils comptent *tirer* demain, les souteneurs de filles, puis les brigands, messieurs les voleurs, messieurs les assassins, si choyés par le parti

prétendu républicain, messieurs les incendiaires, et, éparpillés dans le nombre, quelques esprits faux, faibles, avec des cœurs chauds, des dupes élevées par les chefs comme chair à canon, chair à geôle, chair à bagne, de même que les conquérants enrôlent de jeunes soldats ou comme les jésuites élevaient et dressaient certaines natures pour le martyre, et, quand ces victimes étaient bien préparées, les envoyaient au Japon insulter la religion et, ce qui est plus dangereux partout, les prêtres de ces gens-là.

Cette couche sociale, ce sang que l'on veut transfuser dans la société vieille, lymphatique, scrofuleuse, c'est un sang déjà corrompu, déjà appauvri, déjà empoisonné, qui viendrait ajouter ses venins et son anémie à la société qu'il s'agit de galvaniser.

Il est incontestable que la société doit sans cesse se renouveler, de même que la charrue ramène à chaque labour une partie de la couche du sol inférieur qui se mêle à la superficie fatiguée et usée, en faisant pénétrer dans cette couche inférieure l'air, le soleil et la lumière.

C'est ou du moins ce doit être le but de l'instruction obligatoire ; mais ne nous y trompons pas les membres du parti prétendu républicain,

et les vrais libéraux, d'accord en apparence sur ce point, demandent à ce progrès un résultat, non seulement différent, mais encore contraire.

Les membres du parti prétendu républicain veulent, en apprenant à lire au peuple, créer des lecteurs et des abonnés pour leurs journaux, des auditeurs pour reformer autour de leurs *boniments* leur cercle de badauds, de compères et de dupes.

Tandis que les esprits vraiment libéraux veulent, au contraire, par l'instruction, mettre le peuple en état de discerner les idées fausses de la vérité et d'échapper à la triste influence de ces empoisonneurs publics qui se disent ordinairement les amis du peuple, qui leur doit la plus grande partie de ses misères.

Quand une fille est accusée d'infanticide, un des arguments qu'emploie d'ordinaire le ministère public pour prouver sa culpabilité est celui-ci :

— Vous n'aviez rien préparé pour l'enfant auquel vous deviez donner le jour. Pas une layette, pas un lange.

Au contraire, c'est une grande présomption d'innocence lorsque l'accusée peut dire :

— Tenez, messieurs, tout est prêt pour le recevoir; voyez les petits bonnets, les petites che-

mises, voyez les langes que j'avais coupés dans mes propres chemises; voyez le petit berceau que j'avais acheté, voyez mes robes que j'avais arrangées d'avance, de façon à pouvoir les dégrafer et allaiter l'enfant que j'attendais.

Par l'instruction obligatoire, vous allez, je l'espère, créer à l'homme jusque-là ignorant de nouveaux besoins et presque de nouveaux organes.

Qu'avez-vous préparé et que préparez-vous pour cette faim nouvelle que vous allez lui donner?

Le laisserez-vous sucer des mamelles vides ou empoisonnées.

Ah! mon ami Jules Simon, vous avez tenté, peut-être fait une révolution utile dans l'instruction secondaire et supérieure.

Mais ce qu'il y a de plus pressé, c'est de préparer le lait nourrissant pur et sain pour ces jeunes esprits, pour ces jeunes intelligences que vous appelez à la lumière.

Allez-vous faire ce qu'on a fait pour ces milliards de milliards de poissons qu'on a fait éclore artificiellement depuis quelques années et que l'on a ensuite jetés au hasard dans les cours d'eau, sans se préoccuper de cette question : « Ces eaux renferment-elles les aliments nécessaires,

à telle ou telle espèce de poissons que nous y mettons? »

Ce qu'il faudrait, ce serait d'appeler non quelques pions ou quelques bedeaux, mais les plumes les plus distinguées de ce temps-ci, les maîtres des esprits et des cœurs, à créer toute une littérature nourrissante, mais facile à digérer, et assimiler pour le premier âge des intelligences que vous allez faire éclore.

Sinon, vous les destinez à mourir de faim ou à vivre étiolés, rachitiques, empoisonnés, et, de ceux-là, il y en a assez; sinon, la société vous demandera, comme à la marâtre accusée d'infanticide :

— Qu'aviez-vous préparé pour recevoir l'enfant qui devait naître?

Car, je le répète, et je vous le dis en vérité, le rôle des politiques dignes de ce nom, — je ne parle pas des avides, des vaniteux, des bavards et de toute la séquelle des ennemis implacables de la République, s'intitulant républicains, parti prétendu républicain, — c'est de « réprimer et de contenir la génération actuelle, et d'élever celle qui la suit ».

Le but sera toujours désirable et digne d'être atteint au péril des plus grands efforts par ceux

qui croient consciencieusement avoir des idées utiles au pays et à l'humanité.

Offrez au vrai poète les trésors de la Banque de France pour brûler ses vers, il haussera les épaules avec dédain.

Dites à l'homme d'État sérieux qu'il vivra au ministère aussi modestement qu'auparavant; qu'il n'en emportera ni titres ni décorations; qu'il touchera douze mille francs par an, restera dans l'appartement qu'il occupait avant d'être ministre, viendra à pied ou en fiacre au ministère, ne donnera ni fêtes ni soirées, si ce n'est à ses quelques amis d'autrefois, vous n'arrêterez pas l'honnête homme de génie ou de haute intelligence; mais vous écartez les avides, les vaniteux, les brouillons, les coureurs de dot.

Un grand défaut de l'éducation des filles en France est qu'on entoure pour elles le mariage de trop d'idées d'accessoires. — Tel ou tel chapeau, tel ou tel châle, les diamants, le velours aussi, je crois, vous ne pourrez porter cela que lorsque vous serez mariée; vous valserez quand vous serez mariée; ce livre dont on parle tant et que lit votre mère, que lit votre sœur aînée, vous le lirez quand vous serez mariée; cette pièce de

théâtre qui excite si fort l'enthousiasme, vous ne pouvez pas la voir, vous n'êtes pas mariée.

Si bien que la plupart des filles brûlent de se marier pour les chapeaux, les diamants, les livres défendus; que tout homme leur paraît bon pour faire un mari... s'il a assez d'argent, et qu'elles ne veulent se donner le temps ni de choisir, ni d'étudier, ni d'aimer l'homme qui se présente.

Il est telle autre, et je n'ai pas besoin de regarder bien loin, qui, au contraire, n'a été privée de presque aucune de ces choses, sauf le cas où le bon goût, la crainte du ridicule ou du danger l'a amenée à s'abstenir d'elle-même.

Le ménage se présente à elle non comme l'entrée du paradis, des distractions, des plaisirs, des diamants, des cachemires, de la liberté, mais comme le commencement d'une vie sérieuse, de la vie des devoirs.

On ne lui a pas inspiré d'éloignement pour le mariage; loin de là, c'est le but normal de la vie d'une femme : l'existence la plus heureuse dans la société humaine est « un bon ménage ».

Mais comme l'existence la plus misérable est un « mauvais ménage », comme le mari ne se présente plus à elle comme portier du jardin des

choses défendues, comme elle sait, au contraire, que sa part de gaieté insoucieuse, de liberté innocente, etc., elle l'aura eue jeune fille et devra y renoncer en se mariant, elle n'est pas pressée, elle veut étudier et choisir.

Supprimez du métier de ministre les gros traitements, les oripeaux, toute la poudre à jeter aux yeux, tout l'accessoire qui est devenu le principal. Qu'on cesse de se croire Sully, parce qu'on désire toucher un traitement de cent mille francs par an; qu'il soit bien avéré qu'un ministre se condamne à une vie sérieuse et laborieuse, et qu'il assume une grave responsabilité. S'il est député, son traitement de député doit lui suffire; s'il ne l'est pas, donnez-lui un traitement égal à celui de député. Le député ne doit pas moins que le ministre sa pensée et sa vie aux intérêts du pays, et ici ouvrons une parenthèse.

Qu'est-ce que le traitement du député ? Une indemnité pour l'abandon de l'exercice momentané de la profession ou des occupations qui font vivre lui et sa famille, parce qu'il doit tout son temps, toutes ses forces à la mission qu'il a demandée et obtenue.

Que dirons-nous alors de ces avocats qui, ayant sollicité le droit de se consacrer aux inté-

rêts du pays, ne viennent aux assemblées que de loin en loin, appelés à plaider sur tous les points de la France les plus éloignés et, quand ils viennent à la Chambre, sont fatigués de la plaidoirie d'hier, préoccupés de la plaidoirie de demain, n'ont pas le temps d'étudier les questions, obligés qu'ils sont d'étudier les dossiers de leurs clients ?

Aussi ne prennent-ils la parole que dans les circonstances où ils peuvent placer les lieux communs de la politique générale et restent avocats quand il s'agit des intérêts et des affaires qu'il aurait fallu étudier.

Fermons la parenthèse.

Qu'un ministre n'ait plus de sinécures à donner autour de lui, qu'il n'arrive que pour la direction générale des affaires, et n'ait pas à s'occuper des rouages de la machine, il aura moins de complices pour renverser à tout hasard le ministère précédent, puisque cette complicité serait gratuite et ne pourrait se recruter que parmi ceux qui partagent réellement ses opinions et consentent à les épouser sans dot, au lieu de se recruter, comme aujourd'hui, parmi des associés industriels et des partageurs de proie.

Qu'un ministre n'apporte au ministère que son

secrétaire particulier, un Philis quelconque, qu'il remportera avec lui.

Trop du temps et de la vie de la France se passe à emménager, à déménager, à substituer un tel à un tel dans des positions, dans des fonctions où le nouveau venu ne peut faire autre chose que ce que faisait celui qu'il remplace, avec cette différence seulement que le nouveau venu a besoin d'un apprentissage.

Ce n'est pas tout. Que le jour même de son entrée aux affaires, le ministre nouveau lise son programme à l'Assemblée nationale; que ce programme, imprimé au *Moniteur* « *ne varietur* », soit définitif; qu'il ne puisse le changer, ni le modifier, qu'il soit supposé l'avoir médité d'avance, et n'être pas arrivé au ministère comme Louis-Philippe accusait Villemain de faire ses discours :

« Il commence, disait-il, par composer une phrase, puis il cherche ensuite quelle idée il pourrait bien mettre dedans. »

Ce programme arrêté est accepté ou n'est pas accepté par les représentants du pays.

S'il est accepté, le ministre reste aux affaires tant qu'il s'y conforme; mais s'il essaie de s'y dérober ou de le modifier, il n'est plus ministre.

Vous éviterez les gens dont le plan et le programme se composent de deux articles.

Devenir ministre, n'importe comment.

Rester ministre, à tout prix.

On a fait le compte : trois cents députés demeurent à Paris, quatre cents trente sont *désignés* comme demeurant à Versailles.

Je suis sûr que ceux qui demeurent à Paris, ne couchent jamais à Versailles.

L'impôt sur les allumettes a été voté ces jours derniers. Il y a bientôt deux mois que le public le paie aux marchands d'allumettes et à leur bénéfice.

On s'étonne parfois de la mansuétude, de la douceur, des prévenances, que l'on montre aux complices de l'empire ou du moins à ceux qui avaient pris part au gouvernement, au moment de la guerre.

Je ne suis pas de ceux qui s'étonnent ; au fond, quel mal ont-ils fait à nos gouvernants d'aujourd'hui? loin de là, sans leurs fautes, sans leurs sottises, sans leurs folies, on n'aurait pu prendre leur place.

C'est donc plutôt un sentiment de bienveillance et de reconnaissance qu'ils excitent. Ce ne sont pour leurs successeurs que des joueurs qui ont

perdu la partie. Loin de leur en vouloir, les gagnants doivent leur adoucir la situation, par des façons polies, obséquieuses.

Nous ne haïssons pas ceux qui nous ont laissé prendre leurs places, comme nous haïssons ceux qui veulent prendre les nôtres.

Un voyageur m'a raconté dernièrement une coutume d'une contrée du Japon qui me semble merveilleusement imaginée pour régulariser la politesse et délimiter ce que chacun doit aux autres.

Les habitants portent pour coiffure un bonnet attaché sous le menton avec des cordons de soie.

Ces cordons ont leur longueur fixée d'après le rang des personnes.

Or tout le monde, sans exception, depuis le prince jusqu'au mendiant, doit, en saluant, toucher la terre du bout des cordons de sa coiffure.

De sorte que les grands seigneurs arrivent à ce résultat, vu la longueur de leurs cordons, en inclinant très légèrement la tête, tandis que les hommes de la dernière classe n'y parviennent qu'en se prosternant.

On va reprendre, à la Comédie française, le *Ruy Blas* de Victor Hugo.

Il est à craindre que le public, ou du moins une partie du public, ne veuille faire de la politique et de la manifestation, sous prétexte de cette solennité, qui ne doit-être que littéraire.

Ruy Blas renferme des scènes, des détails et des vers de la plus grande beauté. Les applaudissements donnés au drame et au poète seront unanimes. Les applaudissements donnés à l'homme politique risqueraient d'amener une manifestation contraire.

Ne perdons pas les beaux vers que Hugo nous doit encore, et, pour cela, enfermons-le dans son génie.

Parlons donc un peu de *Ruy Blas*, drame.

Le sujet n'appartient pas plus à Victor Hugo que le sujet du *Cid* n'appartient à Corneille. En 1838, c'est-à-dire l'année même de la représentation de *Ruy Blas*, Léon de Vailly avait publié un roman un peu froid, mais bien fait et bien écrit, sous le titre de *Angélica Kauffmann;* le fond de l'histoire est vrai. Angélica Kauffmann, morte à Rome en 1807, était une artiste distinguée et eut en son temps une grande réputation, justifiée par d'excellentes peintures. Elle épousa

à Londres, sous le nom de comte de Horn, un intrigant qui avait été laquais ; elle le quitta et se réfugia en Italie.

Victor Hugo a transporté la scène en Espagne, et, pour rendre l'antithèse plus frappante et double, a fait une reine de l'artiste et un héros du coquin de laquais.

Ce qu'on n'a pas, je crois, remarqué, c'est que l'intrigue de *Ruy Blas* est la même que celle des *Précieuses ridicules* de Molière.

Je ne reprocherai à ce magnifique drame qu'un seul point, mais qui, accepté, amène de grands effets dramatiques et quelquefois sublimes.

C'est que son héros ait été laquais.

Chiffonnier, si l'on veut, ramasseur de bouts de cigares, voleur de grand chemin, assassin, pirate, tout cela n'exclut pas d'une façon inconciliable certaines qualités du cœur et de l'esprit, le courage, la bravoure, l'élévation.

Un esclave encore serait possible.

Mais un domestique, un domestique volontaire, peut être un homme honnête, dévoué, estimable, s'il est né dans cette condition, ou dans les professions où la domesticité n'est qu'un apprentissage ou une hiérarchie, comme parmi les agriculteurs.

Mais quelle est la femme distinguée qui peut aimer un homme qui a fait volontairement le sacrifice mercenaire de sa liberté?

Dans la vie, comme à la promenade, une femme, une vraie femme, doit s'appuyer sur un homme au moins un peu plus grand qu'elle.

Une servante même le plus souvent ne veut pas d'un domestique, et j'ai cherché pourquoi.

C'est que la femme, dans l'état de domesticité, ne fait à peu près que ce qu'elle ferait, fille, chez ses parents, et femme mariée dans son ménage.

Il y a donc, dans le sujet de *Ruy Blas*, une impossibilité qui doit frapper désagréablement les femmes.

Mais ajoutons que le poète la fait souvent oublier à force de grandes pensées, de beaux vers et de situations magnifiquement dramatiques.

Outre le caractère de *Ruy Blas*, qui, accepté, donne lieu à de grandes beautés, celui de don César de Bazan est à lui seul un chef-d'œuvre.

De ce seul caractère, M. Dennery a fait un drame entier qui a eu beaucoup de succès, joué par Frédérick-Lemaître, qui avait joué *Ruy Blas* dans le drame de Hugo.

Dans cette pièce, les auteurs m'ont fait l'hon-

neur de m'emprunter en même temps qu'au maître.

Ils ont reproduit une scène qui commence un roman intitulé *une Histoire invraisemblable.*

Sous l'Empire, on défendit la représentation de *Ruy Blas;* il fut néanmoins joué une seule fois, et ce fut à Saint-Raphaël.

Un impresario connu dans une partie du Midi sous le nom de Tchichou-Lamadou vint dans notre bourgade portant sa salle et ses acteurs sur son dos.

Il loua une grange et annonça, pour la première représentation du grand théâtre des Marionnettes, *Ruy Blas*, par Victor Hugo.

Il y avait alors à Saint-Raphaël quelques peintres que je soupçonne fort de lui en avoir inspiré l'idée, sans pouvoir l'affirmer. Tchichou était lui-même poète et peintre, et, comme il développait dans le café de l'endroit, le café *Neptune*, des opinions avancées, et qu'il n'avait qu'un œil, on a prétendu, depuis, que c'était un avocat alors inconnu, mais qui, quelque temps après, devint tout à coup célèbre, savant, éloquent, et tout cela en un jour, pour avoir fait condamner son client dans l'affaire Baudin.

On a fait courir le bruit que c'était ce futur

homme d'État qui parcourait ainsi le département pour tâter et émouvoir l'opinion; mais je ne crois pas que ce soit vrai.

On m'emprunta l'ouvrage, et la pièce fut jouée devant une salle pleine. La préfecture de Draguignan s'était émue de l'annonce, et le préfet Montois se fit représenter dans la salle par des personnes... de confiance.

Certes l'exécution laissait quelque chose à désirer : la reine surtout, dont les sentiments étaient interprétés par la voix de madame Tchichou, s'exprimait avec un accent provençal des plus prononcés, que les spectateurs bienveillants s'expliquaient en disant : « C'est qu'elle est Espagnole. » On remarqua et on applaudit beaucoup un effet de scène introduit par madame Tchichou ou par le hasard, mais auquel ni Victor Hugo ni mademoiselle..., — je ne sais plus son nom, — qui créa le rôle, n'avaient songé.

Au moment où la reine apprend que l'homme qu'elle adore a été laquais, elle fit un saut d'horreur et resta en l'air jusqu'à la fin du drame.

Mais il est un point qu'il faut bien noter : c'est que, malgré ces imperfections dans l'exécution et toutes celles qu'on peut imaginer, deux ou trois fois la beauté des vers et la grandeur des pensées

entraînèrent les spectateurs, firent disparaître les marionnettes, ou leur donnèrent deux mètres de haut et excitèrent un enthousiasme et des applaudissements très sincères.

Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de drames qui puissent sortir aussi triomphants d'une pareille épreuve.

Si un homme vous prenait mesure d'une paire de souliers ou d'un habit et vous disait ensuite : « Je n'en avais jamais fait et je n'ai jamais appris que le latin; » si une femme se présentait chez vous comme cuisinière, et, après le premier dîner, — et quel dîner! — vous avouait que c'est son début, qu'elle a été, jusque-là, piqueuse de bottines ou chanteuse de café-concert, vous n'auriez pas assez d'exclamations, contre l'audace de croire qu'on peut exercer un métier quelconque sans études et sans apprentissage.

Il y a cependant un métier que tout le monde croit, en France, savoir de naissance : c'est celui de gouverner les hommes et la société; on demande, on exerce des fonctions publiques, ne sachant que quelques phrases de journaux; c'est de l'outrecuidance; mais ce qui m'étonne davantage, c'est qu'on réussisse à persuader aux autres qu'on pourra faire ce qu'on n'a ni appris ni étu-

dié, c'est qu'on les amène à confier leur fortune et leur liberté à des gens qu'ils ne connaissent que parce qu'ils sont habitués de tel café et abonnés à tel journal; ça, c'est de la bêtise, et de l'espèce la plus dangereuse et la plus bête.

Laissons les voleurs, les assassins et les incendiaires de la Commune, pour ne parler que des honnêtes; il est évident que le parti prétendu républicain a donné, après Sedan, tout le dessus de son panier; qu'en stratégistes et hommes de guerre, il n'a rien de mieux que MM. Freycinet et Gambetta; en administrateurs, rien de mieux que MM. Duportal, Challemel-Lacour, Esquiros, Marc Dufraisse, Cotte, etc., etc.; en financiers, rien de mieux que M. Laurier et M. Gambetta, déjà nommé, qui voulaient — ce dernier l'a avoué — confisquer les chemins de fer et la Banque de France.

Le parti prétendu républicain a donc fait ses preuves. A-t-il des hommes nouveaux à nous présenter? Sont-ce les mêmes dont il demande le retour aux affaires?

Je leur ai déjà proposé un acte qui donnerait beaucoup de chances à l'établissement de la République : la promesse formelle et publique de ne

demander, de n'accepter pendant cinq ans aucune des places, aucune des fonctions qu'ils ont si mal remplies.

Pendant ces cinq années, ceux qui sont quelque chose et sont capables de devenir quelqu'un étudieraient pour se représenter plus tard.

Mais faites donc une fois une constitution sérieuse, ou plutôt rendez les lois si rigoureusement obéies, que vous n'ayez plus besoin de ces sauveurs.

Voyez les deux républiques qui prospèrent, l'Amérique et la Suisse : entendez-vous dire qu'elles aient absolument besoin de génies, de fétiches, de demi-dieux?

La constitution d'un pays libre doit être une machine tellement simple, tellement précise, que le premier venu puisse la mettre en mouvement.

Commencez par limiter et définir les attributions et les pouvoirs du président et ensuite de tous les fonctionnaires ; que tout empiétement soit impossible ou à l'instant même réprimé par la destitution.

Supprimez toute la piaffe du pouvoir, les gros appointements, les festins, les dîners, les réceptions, les palais.

Qu'il y ait un palais du gouvernement, où per-

sonne ne demeure, où le président et les ministres se rendent comme les autres fonctionnaires subalternes vont à leur bureau; puis que chacun d'eux, sa journée finie, se retire chez lui dans sa famille.

Les cartes-poste semblent avoir un grand succès à leur début; peut-être, pour compenser l'inconvénient de mettre dans la confidence de ce qu'on écrit tous ceux sous les yeux desquels passe la missive, n'a-t-on pas mis assez de différence entre le prix du port de ces cartes et le prix du port des lettres fermées.

On a demandé si l'on pouvait rédiger ces missives en langue étrangère ou en caractères secrets.

La réponse serait facile s'il n'y avait pour précédent la prohibition arbitraire, injuste et absurde de s'en servir pour les dépêches télégraphiques; la correspondance par le télégraphe doit être assimilée à toute autre correspondance, et la seule raison qu'on pourrait donner à cette obligation imposée est le désir éprouvé par le gouvernement de se tenir au courant des correspondances, en épargnant les frais du célèbre cabinet noir, restauré au service du parti prétendu républicain par

M. Gambetta, ainsi qu'en fait foi une dépêche de lui, publiée par *les Guèpes*.

De même que les peintres usent de deux appareils dont l'un s'appelle chambre noire et l autre chambre claire, l'État aurait deux procédés pour s'initier aux correspondances : cabinet noir et cabinet clair; car je sais de bonne part que la correspondance télégraphique, du moins chaque fois qu'un télégramme semble en valoir la peine, passe sous les yeux de l'autorité.

L'important, financièrement parlant, est de savoir de combien l'emploi des cartes-poste diminuera celui des timbres à vingt-cinq centimes.

Cet expédient paraît un moyen de revenir, sans l'avouer, sur la faute qu'on a commise en augmentant le port des lettres, le revenu de cet impôt, comme beaucoup d'autres, étant resté très inférieur aux prévisions de ceux qui l'ont établi.

Toujours, jusqu'à ce qu'on en revienne au seul impôt équitable et sensé, à savoir l'impôt sur le revenu, je ne me lasserai pas de répéter que toutes ces diverses taxes et droits, qui coûtent deux cents millions de frais de perception, ne peuvent être payés par les contribuables que sur leurs revenus, que ce revenu provienne de fortune acquise ou d'un travail, chacun donnant

tant de journées, mais un nombre égal pour tous de ce revenu.

Mais c'est le sort de l'espèce humaine de n'arriver au simple qu'après avoir épuisé toutes les combinaisons compliquées, de n'en venir à la vérité et au bon sens qu'après avoir traversé toutes les formes du faux et de l'absurde.

En attendant, beaucoup de ces cartes-poste ont été employées pour user de quelque chose de nouveau.

Beaucoup ont servi à commettre des plaisanteries et des *scies*, comme on dit en langage d'atelier; elles pourraient servir à propager une diffamation ou une calomnie et, à coup sûr, des injures; nous ne tarderons pas à les voir traînées devant les tribunaux.

Au moyen de ces cartes, que rien n'empêche d'être anonymes et qui passent nécessairement sous les yeux des portiers, des domestiques et de beaucoup d'autres, n'est-il pas possible, facile même, de nuire de la façon la plus désastreuse à la réputation d'une femme, au crédit d'un négociant ou d'un marchand, aux intérêts et à la considération de qui l'on voudra?

Déjà, on parle d'un procès qui appelle un tribunal à juger cette question : un créancier a-t-il le

droit de réclamer une dette avec reproches, injures et menaces par des cartes-poste, c'est-à-dire publiquement?

Quelle est la femme qui est à l'abri de se voir remettre par un domestique, qui la tiendrait du portier, une missive ouverte, ainsi conçue :

« Ma chère amie, au premier moment de liberté que te laissera ton imbécile de mari, n'oublie pas que je t'attends dans cette heureuse petite chambre où... (tous les détails qu'on voudra), et que tu y trouveras un homme enivré de tes charmes (détail des charmes); le souvenir des heureux moments... (description des heureux moments) m'a été rappelé cette nuit par la piqûre de plusieurs épingles à cheveux tombées et oubliées... Etc. »

Et qui prouve qu'un débiteur irrité ne condamnera pas son créancier à recevoir des lettres ainsi conçues :

« Monsieur, malgré la prospérité apparente de vos affaires, vous savez que je n'ignore pas combien votre position est précaire et par quelles ressources suspectes vous soutenez un crédit chancelant. Je vous avertis que, si vous ne me payez pas, le 5, 775 francs que vous me devez, je dévoilerai la vérité et déposerai une plainte qui ne pourra manquer d'entraîner votre faillite. »

Qui peut dire qu'il ne recevra pas de son portier une missive comme celle-ci :

« Monsieur, puisque vous ne m'avez pas envoyé vos témoins, que vous m'aviez annoncés après avoir été hier largement souffleté, vous ne serez pas étonné que je vous crache à la figure à notre première rencontre... Etc. »

« Monsieur, vos derniers rapports à M. le préfet de police ont été remarqués par ce fonctionnaire, et, hier encore, il faisait l'éloge de l'adresse avec laquelle vous vous êtes introduit dans un monde où vous êtes à même de rendre de signalés services à son administration... Etc. »

A propos de scies, le sénateur Sainte-Beuve eut à en subir une assez plaisante de la part d'une société de jeunes étudiants qui, avec l'honnêteté de leur âge, ne pardonnaient pas à cet écrivain beaucoup de choses dénoncées par *les Guêpes* et lorsqu'il était vivant et armé (voir *passim* les anciennes *Guêpes*).

Naturellement, ces jeunes gens se trouvaient, dans leurs habitudes et leurs distractions, exposés à avoir maille à partir, pour des peccadilles, avec la police :

S'arrêter... devant un mur, sous une affiche, prohibitive de toute station de ce genre;

Se livrer à la Closerie des Lilas ou au Prado à des danses excentriques;

Se laisser prendre dans un baccarat clandestin;

Casser les verres et les assiettes dans un restaurant, après un *dîner d'extra;*

Etc., etc.

A chacune de ces incartades, lorsque l'agent de police demandait le nom du délinquant, chacun des membres de l'association répondait invariablement : « M. Sainte-Beuve, » et ajoutait l'adresse de l'ancien ami de Victor Hugo.

De sorte qu'il vint un moment où M. Sainte-Beuve fut, de tous les Parisiens, le plus mal noté à la police; mais ça lui était à peu près égal: il avait trouvé moyen d'être considéré comme libéral et un peu républicain, en même temps qu'il était commensal de la princesse Mathilde, sénateur avec trente mille francs d'appointements.

Un des côtés fâcheux et dangereux à l'exhibition des crimes bêtes, des folies ridicules, des inepties d'un si grand nombre de ceux des membres du parti prétendu républicain qui ont été au pouvoir et qui ont des chances d'y revenir, c'est qu'ils font à plusieurs regretter les tyrans illustres, les grands fous, les criminels.

Même, pour être pendu, dit Publius Syrus, on veut un bel arbre :

Vel strangulari pulchro de ligno juvat.

Puisque je cite Publius Syrus, rappelons encore un vers de lui à propos du suffrage dit universel et direct.

Voulez-vous savoir quel est le plus mauvais parti à prendre : voyez celui qu'adopte la foule,

Est turba semper argumentum pessimi.

M. de Boissieu, dans la *Gazette de France*, raconte une anecdote dont j'ai bien envie de faire honneur à son imagination, et qui prouverait que Louis-Napoléon appréciait mieux le public, le vulgaire, que M. Thiers, j'ajouterai que Cavaignac, quand, tout à l'heure, j'aurai rappelé une anecdote très analogue racontée dans *les Guêpes*, il y a longtemps.

« M. Thiers, dit M. de Boissieu, était à l'Élysée chez le prince-président ; il fut question de costume ; Louis-Napoléon dit qu'il adopterait l'uniforme de général.

» — N'en faites rien, dit M. Thiers, qui avait droit d'être écouté, ayant si fort contribué à son

élection, — par égard pour vos successeurs; le frac noir avec des boutons d'or si vous voulez, c'est tout ce que je puis accorder; car supposez que, par impossible, j'arrive un jour à être président de la République, quelle mine aurais-je avec ma taille et ma tournure si je devais m'habiller ainsi! »

Or j'ai raconté autrefois que Cavaignac, qui était général de division et auquel on demandait pourquoi il ne se mettait jamais en uniforme, répondit :

— Je suis en congé; président de la République, je ne dois pas avoir de costume qui représente telle ou telle classe de citoyens. Si M. Dufaure, par exemple, devenait président de la République, se déguiserait-il en général? ou mettrait-il sa robe d'avocat?

Il dit M. Dufaure et ne pensait pas à M. Thiers, qui n'a commencé à aimer la République que du jour où il en a été président.

Louis-Napoléon, qui n'était pas militaire, revêtit résolument l'uniforme, et, au point de vue du succès, il eut raison.

Jamais un médecin, fût-ce Hippocrate, n'inspirera à la foule l'admiration et la confiance que lui inspire l'homme habillé de rouge, debout sur

un cabriolet, avec une grosse caisse et une clarinette derrière lui.

Au milieu des grands dîners perpétuels qui se donnent tant à Versailles qu'à l'Élysée et dans tous les ministères, il en est que je ne blâme pas seulement comme inutiles et ayant le tort de continuer le faste contre lequel se sont tant élevés ceux qui aujourd'hui les donnent et ceux qui les mangent, mais que je signale comme scandaleux à un autre point de vue.

Il s'agit des dîners que l'on donne à l'ambassadeur ou ministre de Prusse et de ceux que l'on va manger chez lui.

Il y a une nécessité inévitable à entretenir des relations politiques et diplomatiques avec le gouvernement prussien; mais ces relations devraient être uniquement politiques et diplomatiques, et la dignité de la France, de ceux qui la gouvernent et de ceux qui la représentent aurait dû leur faire comprendre que ces relations devaient être correctes, froides et restreintes à l'indispensable, sans y ajouter une inutile et peu convenable cordialité. Cela a le tort de ressembler à ces duels de soldats où le vainqueur, le vaincu, quand il n'y a qu'une égratignure, et les témoins vont se raccommoder et fraterniser au cabaret.

Pour moi, je n'ai jamais approuvé en fait de combat, procédé qui passe cependant généralement pour être de bon goût, qu'on se donne après le duel une poignée de main et qu'on fasse une réconciliation sur le terrain ; on ne doit s'exposer à tuer un homme que s'il vous a donné de sérieux motifs de haine et de légitimes désirs de vengeance.

Si les causes du duel sont tellement légères, que tout doive être oublié après deux balles échangées sans résultat ou une légère blessure reçue souvent par l'offensé, alors il ne fallait pas se battre.

Décidément, c'est par trop bête!

Comme je le disais l'autre jour, le navire coule sous nos pieds; trois ou quatre partis prétendent avoir des procédés infaillibles pour étancher la voie d'eau et l'empêcher de sombrer.

— Je n'ai qu'un mot à dire, un signe à faire, dit la légitimité, et, à l'instant même, le navire remonte sur l'eau, et, sur une mer calme, reprend sa marche en laissant derrière lui un sillage lumineux.

— Eh bien, fais ton signe, dis ton mot!

— Je ne le dirai que si l'on met au grand mât un drapeau blanc.

— J'ai aussi mon mot, j'ai aussi mon signe, dit l'orléanisme; je peux, si je le veux, tout sauver, mais à une condition : c'est que le drapeau sera rouge, bleu et blanc.

— J'accepte le blanc, j'accepte le tricolore, dit le bonapartisme, pourvu que la hampe soit surmontée d'une aigle. Alors, à la honte succède la gloire; à la misère, la prospérité.

— Vieilleries, routines et rengaînes! s'écrie la République. A bas tout! le drapeau rouge! Razoua, Vermesh et Gambetta à la barre! et... je ne vous dis que ça...

Mais le bâtiment a déjà l'eau sur le pont.

Tout le monde aux pompes, et ensuite attachez au mât le linge et la couleur que vous voudrez.

S'il vous faut absolument un drapeau, imaginez-en un nouveau qui n'ait pas d'antécédents, qui n'ait pas de *dossier* dans l'histoire, qu'aucun parti, qu'aucun individu ne puisse considérer comme sa propriété ou sa livrée.

Signum erat e fœno, sed erat reverentia fœno.

Le drapeau était une botte de foin, dit Juvénal; mais on respectait cette botte de foin, et on la suivait tous, et on lui obéissait tous.

Prenez donc du foin, ou de la paille, ou un pain de quatre livres.

Prenez un chardonneret, un pinson, le hibou de Minerve, le paon de Junon, l'aigle de Jupiter, le serpent d'Esculape, le moineau de Lesbie, la pie voleuse ; reprenez le crapaud des Francs ; mais non, ce serait le drapeau de M. Gambetta, qui a avoué qu'il en avale un chaque matin pour son mal de gorge si commode, seule ressemblance qu'il ait avec Démosthènes, qui avait également une bronchite à son service, dans les cas embarrassants.

Prenez l'étendard de Jacques de Crussol, baron d'Acier, qui, du temps de la Ligue, avait pour enseigne une cornette de taffetas vert sur laquelle on voyait une hydre dont toutes les têtes étaient diversement coiffées en papes, en cardinaux, en évêques et en moines, qu'il était lui-même représenté exterminant sous la figure d'Hercule ; ajoutez-y une tête de roi si vous voulez, mais surtout une tête d'avocat.

Mais plutôt arborez au haut d'une pique un drapeau qui représentera assez le gâchis du moment.

Arborez et adoptez pour drapeau la « culotte d'Arlequin », emblème de gaieté, de folie et de

divertissement. Vous tâcherez de faire croire que c'est l'arc-en-ciel, signe de paix et de pardon.

Arborez n'importe quoi ou n'arborez rien.

Mais ne vous amusez plus à ces débats puérils et ridicules qui donnent au monde le droit de rire de nos malheurs.

Car en vérité, je vous le dis, encore un peu de temps, et cette question de drapeau sera une question de linceul; il n'y aura plus à décider que de savoir sous quelles couleurs le navire disparaîtra, dans quelle couleur la France sera ensevelie.

Les violettes ont fait, à l'occasion de la mort de Napoléon III, leur rentrée dans la politique; le violet, du reste, est la couleur funèbre des rois, le deuil de la pourpre.

Lana tarentino violas imitata veneno.

Mademoiselle Mars, la célèbre comédienne, ayant, en 1815, paru sur la scène du Théâtre-Français avec des bouquets de violettes sur sa robe, fut sifflée par les gardes du corps de Louis XVIII; ce qui amena des luttes, des coups de poing au parterre et des coups d'épée au bois de Boulogne.

Mais, peu de temps après, on représenta un vaudeville où parurent toutes les fleurs qui s'étaient

mêlées de politique et qui, à propos de *Fête de Flore*, venaient rendre hommage au *lis* qui les avait amnistiées et leur avait permis de s'épanouir et d'exhaler leurs parfums, sans s'exposer à être reprises de justice :

La *couronne impériale*, qui avait été enlevée des parterres des Tuileries depuis la Restauration, comme les lis en avaient été arrachés pendant les Cent-Jours ;

La *rose*, qui n'avait joué un rôle qu'en Angleterre ;

L'*œillet rouge*, qui avait agacé la police de l'Empire : on avait attribué à l'empereur la création de l'ordre de la Légion d'honneur, qui était, au contraire, une création de la République, et beaucoup de personnes mettaient un œillet rouge à leur boutonnière pour tromper et vexer les factionnaires qui devaient porter les armes aux légionnaires ; Fouché voulait sévir, mais Napoléon lui dit : « Laissez passer la saison des œillets. »

Depuis, pour éviter cet inconvénient, et surtout à cause de la multiplicité des décorations données, on a restreint la présentation des armes au ruban avec la croix.

Cette plaisanterie s'est renouvelée sous Louis-Philippe et reparaît de temps en temps; elle n'a

qu'un résultat : faire croire à dix pas que vous êtes décoré, et faire voir à trois pas que vous êtes un imbécile.

Mais revenons au vaudeville de conciliation.

Chacune des fleurs, représentée par les plus jolies actrices de ce temps-là, amenée par Flore aux pieds du lis sur son trône, chantait la gloire de la royale fleur par un couplet sur un air à la mode.

Une seule se cachait derrière ses compagnes.

Elle était si coupable ! et... peut-être si opiniâtre !

Flore allait la prendre par la main et l'entraînait ; elle se défendait d'abord, puis marchait d'un air boudeur.

Mais le lis proclamait l'amnistie, et alors la violette, vaincue, rendait hommage à la fleur légitime, sur l'air que la Restauration avait le mauvais goût de faire jouer sur les fifres des régiments :

Bon voyage, Napoléon !

parodie de *Bon voyage, cher Dumolet!* et Flore créait une nouvelle variété, la violette blanche.

Les fleurs politiques étant un peu usées, un nouvel acteur est entré en scène ces jours der-

niers et s'est chargé de saper la République conservatrice et panachée et de remplacer le drapeau rouge, très démonétisé.

Cet acteur, ce personnage politique, c'est le *tapioca*.

Le *tapioca* n'y va pas par quatre chemins.

Il ne fait pas de concessions, comme M. Gambetta, qui marche derrière M. Thiers, lequel a fusillé et déporté ses amis et électeurs.

Le *tapioca* ne veut pas de conciliation ni de compromis.

Aussi la police s'est-elle mise en campagne et le journal *le Mémorial de la Loire* dit qu'elle a saisi chez plusieurs épiciers de Lyon et emmené en lieu sûr de nombreuses boîtes de tapioca sur lesquelles étaient collées des photographies des principaux membres de la Commune de Paris.

Il faut dire, pour être juste, que c'est la *révalescière*, la *douce* et hypocrite *révalescière* qui a commencé; elle a affiché des opinions légitimistes et cléricales; elle avoue qu'elle guérit de toutes les maladies, mais qu'elle guérit de préférence les papes, les cardinaux et les curés (voir aux annonces); elle se met sous la protection de Sa Sainteté Pie IX, admet le dogme de l'Imma-

culée Conception et reconnaît l'infaillibilité du pape, qui a reconnu la sienne.

Parlons un peu de la révalescière.

La révalescière, puisque le hasard de la plume nous y amène, a d'abord paru sous le nom d'*ervalenta;* c'était un aveu dépouillé d'artifice : en séparant en deux le nom d'*erva-lenta*, on a le nom latin de la lentille; car la révalescière n'est que de la farine de lentilles, à laquelle on a reproché, mais sans preuves, d'être parfois mélangée de farines moins chères que celle de lentilles, qui déjà ne coûte pas grand'chose.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, du reste, que les lentilles affichent des prétentions médicales : elles passaient, au temps des Romains, pour purifier le sang, et Virgile conseille d'en semer [1].

Et Caton, qui, du reste, n'en fait pas grand cas, dit de les semer dans une terre aride et caillouteuse [2].

Elles avaient leurs détracteurs, et l'exploiteur actuel de l'ervalenta (*ervum lens*) pourrait faire une querelle à Martial, qui dit : « La lentille ne vaut pas l'*alica* [3]. »

1. Nec Pelusianæ curam aspernere lentis (*Géorgiques*).
2. Lentim in rudulo et rubriscoso loco semito.
3. Accipe... lentem vilior est alica?...

Qu'est-ce que l'alica? je crois bien que c'est l'épeautre, une sorte de faux blé.

Dioscoride accuse la lentille de nuire à la vue.

Il y a toujours eu un remède puissant pour toutes les maladies, mais pour un temps; il paraît que les jours de la lentille sont arrivés (*voir aux annonces*).

« Elle guérit soixante-quinze mille malades tous les ans! » pas un de moins, pas un de plus, tous les journaux l'affirment.

Madame de Sévigné croyait à l'huile de scorpion.

Son fils conseille à madame de Grignan de rétablir les forces de son mari en lui faisant manger, tous les jours, un poulet farci de vipères.

Madame de Sévigné elle-même appliquait sur une jambe malade du sang de lièvre « couru par les chiens »; puis, ce qui est plus joli, des cataplasmes de roses et de lait.

Tout cela a guéri en son temps, comme aujourd'hui la *douce révalescière*.

Voilà que l'*eucalyptus* commence à faire parler de lui.

Mais rien n'a eu le succès du *chou*.

Les Ioniens juraient par le chou, comme d'autres par le Styx. Pythagore a fait son éloge. Caton

l'Ancien le conseille dans à peu près toutes les maladies. Pline dit que la médecine des Romains consista, pendant près de six cents ans, dans l'usage du chou [1].

Le chou, dit Caton, est le premier des légumes [2]; il guérissait tout ce que guérit aujourd'hui la douce révalescière; mais je crois qu'il l'emporte sur elle en deux points.

Il guérissait les ulcères et les chancres, et la goutte, et la peste, et les *luxations*, et la *surdité*, maux de tête, maux d'yeux [3]. Il opérerait même sur les maladies désespérées [4].

Je ne veux pas traduire l'utilité dont il était aux femmes ni la manière de l'employer.

De plus, — et Caton n'est pas le seul qui le dit, Aristote est du même avis, — il prévenait l'ivresse ou la faisait disparaître à tel point, dit Caton, que, avant le repas, si vous mangez des choux, vous ne vous enivrerez pas, et, le repas fini, remangez des choux, et vous pourrez recommencer à boire et à manger comme si de rien n'était [5].

Aujourd'hui, le chou n'est plus employé que

1. Sexcentis fere annis medicina usum.
2. Omnibus oleribus antistat. (*De re rustica.*)
3. De capite et de oculis sanam faciet. (*De re rustica.*)
4. Quos diffidas sanos faciet.
5. Reddent te quasi nil ederis biberisque.

contre le scorbut sous forme de choucroute (*Sauer-kraut*).

Mais ne pourrait-on tenter une restauration et en faire une terrible concurrence à la *douce révalescière*, opposer *Caton* à M. *Dubarry* et *Aristote* à M. *Warton*, Anglais qui en est le premier exploiteur sous le nom de *erva-lenta*.

Il faudrait d'abord trouver un nom moins naïf, moins candide, moins vrai qu'*erva-lenta*, qui, à cause de cela, ne réussit pas.

Brassica ou *caulis* ne représente rien; voyons si le nom grec κραμβη ne serait pas plus heureux... Non.

Mais j'y suis : je ne sais quel grammairien explique que le nom de *caulis*, qui veut dire pédoncule, a été donné aux choux par un trope appelé *synecdoque;* mon nom est tout trouvé : nous appellerons l'aliment nouveau — il est aussi nouveau que les lentilles — synecdoche.

Puis nous appliquerons à l'exploitation le précepte du feu Véron :

« Prenez rien du tout, annoncez-le énormément, et vous en vendrez tant que vous voudrez. »

Une seule chose m'embarrasse : ce n'est pas d'annoncer que la synecdoche ou oque guérit toutes les maladies; je n'aurai qu'à copier les an-

nonces de la revalescière, en ajoutant les luxations, la surdité et le préservatif contre l'ivresse; mais je n'oserai jamais dire ce que dit le maître de la farine de lentille : à savoir, que la douce révalescière, qui est *six* fois plus nourrissante que la viande, nourrit ceux qui l'emploient *dix* fois davantage, tous les journaux l'affirment avec le plus touchant et unanime accord.

Donc, comme je le disais plus haut, si le tapioca s'est jeté dans la politique, c'est la douce révalescière qui lui en a donné le fâcheux exemple en arborant le drapeau blanc de la légitimité et celui de l'infaillibilité du pape.

Seulement le tapioca est républicain; il paraît que la police l'accuse d'être affilié à l'Internationale.

Ce tapioca, du reste, ne s'adresse qu'aux membres de son parti; car il y a des gens à qui ça couperait l'appétit ou troublerait la digestion de voir sur les paquets la figure de Gaillard père, de Razoua, de M. Gambetta, de Félix Pyat, etc., etc.

Au nombre de quelques vrais républicains que l'on peut compter en France, il faut mettre Ginguené, qui est mort en 1815; quand vint l'Empire, il se retira de la politique, et, sourd à des offres qui lui furent faites par le nouveau pouvoir, il

consacra aux lettres le reste de sa vie ; lors de la dernière chute de Napoléon, on proposa à Ginguené de faire un écrit contre le despote. « Moi ! dit-il, je laisse cette besogne à ceux qui l'ont loué quand il était au pouvoir. »

Pour bien apprécier cette conduite, il faut se rappeler les attitudes provocantes et les coquetteries et agaceries de MM. Favre, Ollivier et Gambetta, lorsque Napoléon III, ne pouvant plus refuser certaines libertés, que d'autre part il ne pouvait supporter, accusa son intention de s'appuyer sur la gauche, et, si c'est M. Ollivier qui l'emporta, c'est, je l'ai déjà expliqué, qu'il monta par l'escalier de service, tandis que les deux autres se posaient avec un sourire gracieux et engageant sur le grand escalier des Tuileries.

En 1798, Ginguené fut nommé ambassadeur en Sardaigne et fit avec Charles Emmanuel un traité qui livrait la citadelle de Turin à la France.

Il écrivait à un de ses amis :

« On a invité ma femme à la cour de Sardaigne ; j'y ai consenti, à la condition qu'elle ne se déguiserait en rien de ce qu'elle n'est pas, et elle y est venue en toilette de bourgeoise parisienne, avec des bas de coton. »

Il y a loin de là aux galons et aux plumets dont

s'affublaient naguère la plupart des membres du parti prétendu républicain.

Les amandiers sont en fleur ; les violettes, petits encensoirs d'améthystes, exhalent leurs suaves parfums ; les narcisses blancs et jaunes, les iris d'un violet presque bleu, les premières anémones écarlates ou bleues, tapissent les collines, au jardin, beaucoup de rosiers : *chromatelle, baronne Prévost, thé safrano, gloire des rosomanes gloire de Dijon, géant des batailles, France; Ernestine de Barante, madame Falcot,* etc., etc., sont chargés de fleurs épanouies.

Quelques camélias à l'ombre des mimosas.

Le soleil se lève brillant et attiédit l'air.

Mes canards blancs se poursuivent en plongeant et prennent de la mer, sous les rayons obliques du soleil levant, un reflet azuré ; les paons font la roue ; les coqs se battent ; les pigeons se becquètent le tour des yeux et se donnent réciproquement à manger.

Sous ces printanières haleines, il s'épanouit dans l'esprit et dans le cœur tout un jardin de pensées riantes et poétiques ; tel souvenir renaît avec les violettes, tel autre avec les premières feuilles de l'églantier, tel autre avec les premières

étoiles jaunes et parfumées de la giroflée des murailles.

Ah ! qu'il serait doux de pouvoir ne penser ni à la Chambre des députés, ni à M. Gambetta, ni même à M. Thiers et à la fusion ; de borner sa pensée à l'horizon ensoleillé, de pouvoir se dire : « Ça m'est égal et ça ne me regarde pas ! » comme je le disais au temps de ma première jeunesse, sur le premier cachet que je fis graver : EINERLEY !

La politique, en ce temps-là, se passait dans une certaine sphère ; tel ou tel seraient ministres et tel ou tel cesseraient de l'être ; mais ça ne changeait rien au sort des particuliers : chacun se livrait à son métier, à ses études, à ses plaisirs ; on pouvait alors regarder de loin les grands navires sur la mer houleuse, en se maintenant dans une des petites baies, des anses riantes et paisibles, abritées des vents, que présentait alors la vie privée, comme la côte d'Agay, à Saint-Raphaël, nous en offre ici pour nos canots de pêche.

Mais, aujourd'hui, ce qui se passe dans les régions de la politique ne laisse plus d'abri ni de refuge à personne ; ce n'est plus à la surface, c'est dans ses plus sombres profondeurs que la société, que la vie est agitée et troublée.

Tout est en question, rien n'est acquis, rien n'est assuré.

Toutes les idées sont confondues, les mots ont des sens nouveaux, absurdes, acceptés.

Le navire sabordé coule sous nos pieds et sombre. Tout le monde à la pompe ! et cependant les pilotes se battent pour arborer un drapeau de telle ou telle couleur.

Ah ! ce n'est pas seulement les rois auxquels Jupiter ôte le bon sens, quand il a décidé leur perte.

M. Thiers, chevalier de la Toison d'or, devait, sous peine de déchéance, porter le deuil de l'ex-empereur Napoléon III, en qualité de membre du même ordre.

Devait-il se résigner à ce deuil, ce dont, pour ma part, je ne lui ferais pas de reproche, tant la chose est indifférente ?

Devait-il renvoyer le collier de la Toison d'or?

Mais le duc de Medina-Cœli vient le tirer d'embarras par sa mort ; le duc est également chevalier de la Toison d'or, et son deuil doit être porté par ses confrères ; donc, M. Thiers peut et doit porter le deuil ; les deux peines, non les deux deuils, se confondront ensemble, comme on dit au palais ; comme M. Thiers n'a pas encore tout à fait

trompé et découragé les espérances de MM. Razoua, Gambetta, Pyat, Vermesch, personne ne l'accuse d'avoir fait verser au duc de Medina-Cœli le poison des Borgia et de Victor Hugo.

Sans aucun rapprochement, je me rappelle avec remords une plaisanterie qu'...*on* contait sous le règne de Louis-Philippe contre une brave dame, fille d'avoué et femme de notaire, qui faisait surmonter son chiffre d'une couronne de comtesse sur son papier à lettre, se disait légitimiste et portait sévèrement le deuil de tous les membres des familles régnantes; si bien que, la voyant un jour vêtue de rose, quelqu'un s'écria : « Grâce à Dieu, madame n'est pas en deuil; tous les rois et les princes d'Europe se portent bien. »

Il mourut alors je ne sais quel roi, la notaresse prit le deuil.

...*On*... dit dans un journal, en annonçant la mort simultanée de Franconi :

« Nous ignorions que madame... fût parente du célèbre écuyer; nous l'avons appris en la voyant en deuil hier à l'Opéra. »

Un journal du parti prétendu républicain, dans un article non signé qui est peut-être de Gaillard père, mais qui peut être aussi de Félix Pyat ou de Vermesch, — cependant j'ai cru reconnaître le

faire de Razoua, — dit en parlant des hommes du parti :

« Ceux qui ont lutté jusqu'au bout. »

A cette prétention facétieuse du parti prétendu républicain, je répondrai comme je l'ai déjà fait :

« En est-il sept sur les cent sept membres de l'Assemblée qui ont voté pour la continuation de la guerre, pour la guerre à outrance, qui y aient pris une part personnelle et qui aient exposé leurs précieuses personnes ? »

Et, en dehors de l'Assemblée, compte-t-on dans ceux qui « ont lutté jusqu'au bout », les préfets, sous-préfets, commissaires, délégués, envoyés, etc., qui, eux, leurs enfants, leurs frères, leurs cousins, leurs neveux et leurs amis, se sont tenus à l'abri des balles prussiennes, de la faim et du froid, dans des fonctions rétribuées; de sorte que la continuation de la guerre n'eût été pour eux que la continuation du bien-être et l' « émargement à outrance » ?

Quelques personnes s'étonnent de voir tous les rois, empereurs, etc., porter le deuil de Napoléon III, qui, pour plusieurs d'entre eux, n'était de son vivant qu'un parvenu, un intrus, capricieux, inquiétant, dangereux.

Il me revient un souvenir qui expliquera ce deuil officiel.

Il vient de mourir une femme très distinguée, la grande-duchesse Hélène de Russie, veuve du grand-duc Michel Paulowitsch, belle-sœur de l'empereur Nicolas et tante de l'empereur actuel.

Elle était Allemande, comme presque toutes les femmes des empereurs et des grands-ducs russes, et avait dû, selon l'usage, changer et de religion et de nom. Quant à la religion, entre les sectes catholiques ou protestantes et la secte russe dite orthodoxe, les différences sont bien minimes... du moins aux yeux de Dieu.

J'ai eu l'honneur de la voir plusieurs fois à Nice, lors d'un séjour qu'elle y fit, il y a une douzaine d'années.

Elle habitait une propriété où est mort plus tard le fils aîné de l'empereur Alexandre; cette propriété était très proche de mon jardin, que plusieurs fois ses demoiselles d'honneur étaient venues visiter, amenées par M. de M.....orff, que j'avais autrefois connu à Paris, et elles emportaient des fleurs pour la grande-duchesse.

Quant à elle, je la rencontrais quelquefois se promenant à pied, et je la saluais; un jour, elle s'arrêta devant ma porte et m'adressa la parole;

la conversation s'engagea, pendant laquelle elle me dit :

— Nous autres, nous ne savons guère la vérité sur rien.

— Mais Votre Altesse est-elle certaine que « vous autres » vous aimeriez à l'entendre?

— Pour mon compte, je crois que oui.

— Votre Altesse veut-elle me permettre de lui en dire une toute petite... seulement pour essayer?

— Dites.

— Pourquoi Votre Altesse, que j'ai l'honneur de rencontrer quelquefois, ne me dit-elle pas qu'elle a envie d'entrer dans mon jardin et de voir mes fleurs?

— Vous avez raison, entrons.

. . . . . .

C'était une personne très instruite, très intelligente et qui poussait le désir d'être aimable et approuvée jusqu'à préparer un peu, je crois, ses conversations.

Mais arrivons au souvenir annoncé à propos de deuil.

Elle voulut bien, un jour, me faire inviter à prendre une tasse de thé avec elle; elle était seule avec une demoiselle d'honneur qui se tenait à une certaine distance.

D'abord j'éludai la politique, qu'elle semblait vouloir amener dans sa conversation.

Je ne cause pas volontiers politique avec les rois, avec les princes et les gardes champêtres et autres fonctionnaires, parce qu'ils ne sont pas indépendants, pas plus que je ne cause religion avec les prêtres.

Je disais une fois à un homme de mes amis, préfet de l'Empire, qui se plaignait de me voir éviter ou refuser toute conversation sur les affaires d'alors :

— Je ne me consolerais pas facilement de vous voir envoyer votre démission à la suite d'une de ces conversations que vous provoquez. Je crois que j'ai raison dans mon éloigement pour le gouvernement dont vous êtes le délégué. Il faut admettre que, dans toute discussion, l'un des deux causeurs peut convaincre ou persuader l'autre, et, si j'allais vous convaincre ou vous persuader, c'est-à-dire vous amener à penser comme moi, vous êtes trop honnête pour rester préfet pendant cinq minutes.

J'éludai donc quelque temps avec la grande-duchesse; mais, quand je vis qu'elle insistait, je pris le parti de parler franchement.

Or, à cette époque, j'avais quitté la France, et

j'avais été d'abord à Gênes, puis à Nice, alors ville italienne, pour ne pas vivre sous un gouvernement que je n'admettais pas, après le crime du 2 décembre. Aussi, chaque fois qu'elle disait : « l'empereur Napoléon, » je répondais en disant : « M. Bonaparte ».

Le lendemain ou quelques jours après, le baron de M..... orff vint me voir; il me parla de ma visite chez la grande-duchesse.

— Son Altesse impériale, me dit-il, a remarqué avec surprise que vous étiez décidé à appeler M. Bonaparte celui qu'elle appelait Sa Majesté l'empereur des Français.

— Mon cher baron, lui dis-je, dites à Son Altesse impériale que j'en dis bien d'autres quand il n'y a pas de dames.

— Je ne dirai rien à Son Altesse impériale, car je n'ai pas l'ordre ni même la permission de vous communiquer son impression.

— Pourriez-vous me dire, mon cher baron, comment, à la cour de Saint-Pétersbourg, on appelait « l'empereur des Français » pendant la guerre de Crimée?

— C'est une autre affaire; aujourd'hui, d'ailleurs, la paix est conclue, et tout fait espérer qu'elle sera durable.

— Ce qui est aussi une autre affaire, c'est que je ne sais aucune raison de faire la paix en même temps que vous...

Au fond, la mauvaise impression reçue par la grande-duchesse était réelle; pour « eux autres », il est choquant qu'un bourgeois, un croquant, un poète se permette de traiter sans respect même un homme qui, à leurs yeux, est un faux empereur, un simulacre, un masque d'empereur; une couronne fût-elle en carton, la pourpre fût-elle teinte dans le sang, c'est un acheminement à moins respecter les « vrais empereurs ».

N'est-ce pas Tibère qui fit mourir un homme qui battit un esclave, lorsque cet esclave avait dans sa poche une pièce de monnaie à l'effigie de l'empereur?

D'ailleurs, en ne portant pas le deuil d'un homme qu'on a traité en empereur, on aurait l'air d'avoir cédé à la crainte en le subissant, ce qu'il importe de ne pas avouer.

La grande-duchesse oublia naturellement l'incident, et, peu de temps après, elle me fit inviter à dîner avec elle par la princesse Odoewski; je dus m'excuser : je répondis que j'avais moi-même un ami à dîner et que j'allais lui donner un festin qui laisserait loin derrière lui, pour la

magnificence, les repas de cervelle de paon de Lucullus et de pois mêlés de perles de Caligula en lui offrant le sacrifice de la si regrettée invitation.

Je crois bien que ma lettre... était charmante; néanmoins ma faveur en mourut, et de ce jour j'avais cessé de faire partie des vivants aux yeux de la petite cour de la grande-duchesse Hélène.

La grande-duchesse Hélène était, je l'ai dit, instruite, et aimait les arts et les lettres, et — ce qui doit lui compter surtout aujourd'hui devant Dieu — elle était très généreuse et très bienfaisante, car « on n'emporte dans l'autre monde que ce qu'on a donné dans celui-ci », et, comme l'a dit Hugo... l'ancien :

Qui donne aux pauvres prête à Dieu.

Elle passait pour exercer une grande influence sur son beau-frère Nicolas, et on attribue en partie à cette influence la grande et belle révolution pacifique de l'affranchissement des serfs.

J'ai eu l'immense bonheur de vivre à peu près toujours à la campagne ou dans des grands jardins, avec les arbres, les fleurs, l'herbe, les

oiseaux, les papillons et les autres insectes pour précepteurs.

Lorsque j'étais enfant, je me plaisais à prendre des oiseaux dans des trébuchets; cet amusement ne nous était permis que l'hiver, et jamais à la saison des amours et des nids, que nous étions accoutumés à respecter.

Nous n'avions pas non plus la pensée de mettre et de retenir nos prisonniers en cage; nous aimions trop la liberté pour ne pas avoir horreur de l'esclavage même pour les autres.

C'étaient, en cette saison, le plus souvent des mésanges à la tête bleue ou noire et des rouges-gorges, que nous prenions; je ne parle pas des petits troglodytes qui, tout faits de plumes, s'échappaient à travers les barreaux du piège. Nous prenions les captifs bien doucement, sentant leur petit cœur battre d'effroi dans notre main; nous leur donnions un baiser sur la tête, et nous leur rendions la liberté; c'était comme un jeu établi et réglé entre les oiseaux et nous; cependant il nous vint à l'idée que ce jeu pouvait leur être utile, et que, instruits par leur malheur de quelques instants, ils ne se laisseraient pas prendre aux autres pièges que tendaient d'autres garçons qui les gardaient en cage ou les mangeaient.

Pour expérimenter le résultat de cette leçon et aussi pour constituer notre volière libre, c'est-à-dire un peuple d'oiseaux auxquels nous avions rendu la liberté, nous leur attachions à une patte une petite faveur rose ou bleue qui devait les faire reconnaître.

Eh bien, nous reprenions souvent les oiseaux déjà pris et délivrés, dans le même piège, avec le même chènevis pour amorce, ce qui nous apprit que les oiseaux, sous certains rapports, presque sous tous les rapports, ne sont pas plus sages que les hommes.

L'histoire met aussi des faveurs rouges, bleues, blanches ou tricolores à la patte des peuples et nous fait voir qu'eux aussi se laissent prendre sans cesse, et depuis les origines de la civilisation, dans les mêmes trébuchets, avec l'appât du même chènevis.

C'est ainsi que s'exécute ce cercle perpétuellement décrit :

Un prêtre et un Hercule associés établissent la royauté, puis le despotisme; leurs courtisans établissent la tyrannie.

On les renverse; un prêtre de Dieu, un roi, trente courtisans, sont remplacés par deux cents

prêtres du diable et par deux cents rois; anarchie! On demande un sauveur, alors reparaissent le prêtre et le roi, et bientôt les trente acolytes, puis la tyrannie, puis la liberté, puis l'anarchie, et toujours comme cela jusqu'à la consommation, non pas de la bêtise humaine, mais jusqu'à la consommation des siècles, ce qui est moins long et ne risque pas, comme ferait l'autre, de fatiguer et de décourager la patience d'un Dieu éternel.

Ne prenons qu'un exemple, un tout petit, mais ayant son importance.

Il s'agit de nommer un député.

Un monsieur ou un citoyen monte sur quelque chose et dit :

« Tout va mal : l'agriculture est méprisée; le commerce souffre; l'industrie agonise; la tyrannie écrase le peuple (si c'est un citoyen); l'anarchie nous menace (si c'est un monsieur); (ensemble) le tableau des misères de ma patrie me fait saigner le cœur.

» J'aime le peuple, je viens à son secours, je suis prêt à me dévouer pour lui; nommez-moi votre représentant, et tout va changer, à l'instant même.

» L'agriculture, honorée, aidée, reprendra immédiatement le rang qui lui est dû.

» L'industrie et le commerce, relevés, enrichiront tout le monde.

» L'Etat fera autant de canaux, de routes, etc., que vous voudrez, et en même temps, ce qui jusqu'ici a paru contradictoire, mais ne le sera plus, grâce à un procédé de mon invention, les impôts, diminués progressivement, ne tarderont pas à être supprimés. La tyrannie (si c'est un citoyen) sera effrayée et s'enfuira en hurlant, comme ce diable que je ne sais plus quel saint, en butte à ses tentations, saisit par la queue avec des pincettes rougies au feu. L'hydre de l'anarchie (si c'est un monsieur) rentrera dans son immonde repaire ou sera muselée comme un vulgaire caniche.

« (Ensemble) Les fontaines Wallace donneront le matin de sept à neuf heures du café au lait très sucré; de neuf heures à midi, de l'eau pure et limpide; de midi à deux heures, de la bière double; de deux à six heures, du vin de Bordeaux, et le soir, du punch.

» Si vous ne me nommez pas, vous êtes perdus; si vous me nommez, vous êtes non seulement sauvés, mais riches, mais heureux.

» La Bétique des poètes sera auprès de la France une Sibérie, et le paradis un désert aride. »

— A la bonne heure! dit le peuple; voilà un homme! nommons-le donc bien vite!

Nommé, notre homme va à Paris.

Commençons par excepter de ce que nous allons dire, et avant même de le dire, un certain nombre d'honnêtes gens, dévoués, laborieux, aimant réellement leur patrie.

— Qu'entendez-vous par un *certain nombre?*

— J'entends, par un certain nombre, un nombre incertain... qu'il ne serait ni respectueux ni prudent peut-être de vouloir déterminer et préciser; contentez-vous de savoir qu'un « certain nombre » ne peut, dans aucun cas, s'entendre de moins que deux.

Exceptons aussi une douzaine d'ambitieux, d'avides, de vaniteux et une quarantaine de sous-ambitieux, de sous-avides, de sous-vaniteux à la suite et servant de comparses.

Le reste est parfaitement indifférent, s'assied à droite ou à gauche, ou aux centres, d'après le hasard des relations, ou des promesses reçues, ou des espérances rêvées; vient à l'Assemblée comme un commis va à son bureau, moins la crainte d'être réprimandé ou destitué, si ce n'est dans un temps si éloigné, qu'on n'y pense pas, c'est-à-dire vient le moins possible; arrive tard;

s'en va tôt, quand il vient; se trouve toujours suffisamment éclairé sur les questions en discussion lorsqu'arrive l'heure du dîner, et demande la clôture; puis il vote, quand il vote, non d'après ses études, ses réflexions, ses opinions, ses impulsions, mais avec un des douze ambitieux, avides ou vaniteux déjà nommés.

On s'abstient des séances vides et ennuyeuses, c'est-à-dire où il n'est question que des affaires et des intérêts du pays; on n'est assidu qu'aux séances dites publiques, où il est question, entre les douze en question, de garder et de prendre le pouvoir, c'est-à-dire les places et l'argent, et de donner la curée à leurs meutes respectives.

Et le peuple dit :

— Mais l'agriculture n'est pas honorée, le commerce et l'industrie se débattent comme auparavant dans les mêmes difficultés, les impôts augmentent, et, d'autre part, on suspend des travaux urgents, faute de fonds.

» Les fontaines Wallace ne donnent ni café au lait, ni vin de Bordeaux, ni punch.

» On s'est moqué de nous. »

Et les mêmes oiseleurs, quelquefois d'autres oiseleurs, exactement semblables, tendent les mêmes trébuchets, dans lesquels ils mettent le

même chènevis; et les mêmes oiseaux, éternellement béjaunes, viennent, avec leur cordon rouge, bleu, blanc ou tricolore à la patte, se faire reprendre absolument comme la première fois.

Il y a déjà longtemps, dans un des premiers numéros des anciennes *Guêpes*, je m'avisai de parler du charbon de terre, qui est devenu la force motrice et l'âme pour ainsi dire du travail, qui a remplacé en si grande partie les chevaux sur les routes et les hommes dans les manufactures.

Et je me demandai ce qui arriverait le jour où le charbon deviendrait plus rare, puis d'une extraction plus difficile et plus coûteuse, puis disparaîtrait.

Je reçus de ne sais quel ingénieur une réponse ou plutôt une semonce à la fois verte et dédaigneuse, et il me détailla les divers gisements de charbon de terre connus et les probabilités des nouveaux gisements à découvrir.

Je ne fus pas convaincu, et je me contentai de répondre par la profondeur des puits et galeries, constatant la consommation de charbon qui s'en était faite seulement depuis la moitié du IXe siècle,

où l'on semble avoir commencé à s'en servir [1], par la multiplication incessante des usages auxquels on l'emploie, par la lenteur de la formation de la houille, que les géologues, en constatant dans les bancs la présence d'animaux et de plantes fossiles qui depuis tant de siècles ont disparu de la terre, ont décidé avoir été formée avant que notre terre fût habitable et habitée par les hommes, et je finis par ce raisonnement assez simple :

La consommation quotidienne de ce qui a mis des myriades de siècles à se former et ne trouve peut-être plus, dans l'état actuel de la terre et de l'atmosphère, les éléments nécessaires pour se former de nouveau entraîne nécessairement ce résultat qu'un jour il n'y aura plus du tout de la chose si vite, si assidument consommée et si lentement ou point du tout reproduite.

Aujourd'hui, on en est venu à s'occuper sérieusement de la diminution de la houille, qui ne se traduit encore que par les difficultés, la lenteur et les dangers de l'extraction, et une cherté qui ne peut que croître, et qui, si l'on ne trouve rien

1. Malgré quelques indices douteux, la première mention incontestable est celle d'un acte de concession de quelques terres en 853, où l'on voit, au nombre des réserves faites par le monastère amodiant ces terres, 60 charges de charbon de bois et 12 de charbon de terre.

pour remplacer cette âme de feu de l'industrie et de la fabrication, amènera dans un temps donné à abattre des villes situées sur des bancs de houille dont la valeur finira par être beaucoup plus considérable que celle des villes elles-mêmes.

Il en est de même de la dépopulation de la France.

Le nombre des morts est chaque année, depuis un certain temps, et dans une proportion croissante, supérieur au nombre des naissances; donc, dans un temps qu'il ne m'appartient pas de fixer plus par paresse que par impuissance, car c'est une affaire de simple arithmétique, il n'y aura plus de Français.

Il est intéressant d'étudier les causes de cette dépopulation; elles me semblent peu nombreuses et très évidentes; cette étude tient par un côté à celle que j'ai entreprise sur le paupérisme.

Je n'ai reçu aujourd'hui aucun journal encadré de noir; je considère comme écoulés les jours pendant lesquels j'avais déclaré respectables, non pas la douleur, non pas les regrets, qui le sont toujours, mais l'expression exagérée de cette douleur et de ces regrets, qu'il est juste aujourd'hui de ramener à la réalité et à la mesure.

J'ai laissé passer sans observations un peu trop de « sanglots » et de manifestations de désespoir réservées, d'ordinaire, pour la perte de parents chéris. ou d'amis, parents élus et choisis, et avec lesquels on a tellement mêlé sa vie, que la séparation ne se peut faire sans déchirement, manifestations qui, à propos d'un empereur que l'on avait peu connu, auquel on avait peut-être parlé deux fois dans sa vie, et cela sans intimité, avec toute la gêne et le creux de l'étiquette, pourraient être taxées d'affectation par les gens qui détestent particulièrement l'affectation.

Je ne dirai rien « du sentiment de pure admiration exprimé par l'Europe », selon M. Weiss, ni des regrets de généraux auxquels le gouvernement est censé avoir refusé une autorisation d'aller à Chislehurst qu'ils n'ont pas demandée ; en faisant remarquer, en passant, que les journaux du parti bonapartiste, en proclamant Napoléon IV dans leurs colonnes, ont pu imposer au gouvernement à l'égard de ces autorisations une certaine sévérité.

Je ne discuterai pas « la multitude » de Français que les journaux bonapartistes portent à 6 000 et qu'un journal du gouvernement réduit à 500 ou

600, ni sur les « 6 000 visages tous baignés de larmes ».

Je ne relèverai pas le sans-façon avec lequel les reporters se désignent eux-mêmes par « les personnalités les plus illustres de la littérature », en rejetant dans la vile multitude, comme dit M. Thiers, le *vulgum pecus*, le *profanum vulgus*, comme dit Horace, ceux qui sont restés chez eux.

De même que ceux qui assistaient à la cérémonie deviennent sous leur plume « l'élite de la société française » ; le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

Je ne prendrai pas la peine de nier, quoique je garde la liberté d'en douter, que, ce jour-là, « tous les peuples aient signé un bill d'indemnité » pour le coup d'État de décembre, la guerre du Mexique et la guerre de Prusse, absolution qui, en tout cas, ne pourrait correctement s'appeler « apothéose », comme on l'a appelée.

Je veux traduire le *Domine salvum fac imperatorem*, joué sur l'orgue, à Nice, par mon ami Jules Cohen, par : *Grand Dieu ! pardonnez à l'empereur.*

Je ne relèverai pas le procédé un peu risqué d'un reporter qui dit : « La pelouse était tellement couverte par la foule, que, *selon l'expression*

d'Alexandre Dumas, on n'aurait pu s'y tailler un gilet vert, » ce qui tend à faire croire aux lecteurs peu renseignés que Dumas était à Chislehurst, tandis qu'il assistait aux dernières répétitions de *la Femme de Claude* au théâtre du Gymnase.

Je n'opposerai pas mon impression personnelle à celui qui a parlé de « l'imposante majesté de la belle tête » de Louis-Napoléon.

Je ne ferai pas remarquer le goût plus que médiocre qu'il y a à montrer « l'impératrice en *grande toilette* de deuil ».

Je ne signalerai pas comme allant un peu au delà de la vérité probable que « le cœur de la plupart des Français était en Angleterre », et que « la patrie était, ce jour-là, sur le sol de la Grande-Bretagne ».

Je n'énumèrerai pas les titres et les parchemins qu'à la rigueur ceux qui les possèdent peuvent croire aussi précieux et aussi illustres que la liste des assistants à la cérémonie funèbre, qui sera, a-t-on écrit, « pour les familles le plus précieux et le plus illustre des parchemins ».

Je ne révoquerai pas en doute « l'adoration que l'empereur défunt et son cousin le prince Napoléon professaient l'un pour l'autre ».

Je ne chercherai pas comment et par quel mystère, dans les diverses messes et services qui ont eu lieu en France en l'honneur du défunt empereur, il a pu assister « une foule nombreuse, sans qu'on eût prévenu personne ».

Je ne relèverai pas, je ne contesterai pas, je ne révoquerai pas en doute, etc., parce que, à côté de ces manifestations auxquelles je ne puis cependant accorder qu'une sympathie proportionnée à leur véracité probable, il y a quelque chose de pire, quelque chose de résolument laid et répugnant : c'est l'ingratitude que certains qui, tirés de la foule et quelquefois de plus bas que la foule par Louis-Napoléon Bonaparte, comblés par lui de bienfaits dont ce n'est pas l'instant de rechercher la source, ne s'occupent en ce moment que de reconquérir leur position auprès du pouvoir actuel.

Mais tout ce qui sort de l'encadrement noir et le dépasse, tout ce qui part des regrets légitimes exprimés avec plus ou moins de bonheur ou d'exagération pour arriver à « l'espérance d'une guerre civile », tout ce qui veut politiquement et moralement nous faire accepter le second Empire comme tout à fait regrettable, et le troisième comme devant être l'objet de tous nos vœux, cela

n'est pas du deuil, cela n'est pas des regrets, de la douleur.

C'est de la politique, c'est peut-être du danger; la discussion et l'histoire reprennent leurs droits; parlons du premier Empire.

En 1793, une première république; les excès de quelques grands scélérats et de beaucoup de coquins préparent le pays à se livrer à un « sauveur ».

Napoléon Bonaparte, qui avait juré qu'on ne détruirait la République qu'en « passant sur son corps », fait jeter par ses grenadiers les représentants du peuple par les fenêtres, devient consul, puis empereur; des victoires, puis des guerres insensées et des défaites; ça finit par la ruine du pays en hommes et en argent et deux invasions.

Le second Empire arrive comme, lorsqu'aux jours de pluie, un second arc-en-ciel, pâle reflet du premier, s'étend au-dessous de lui.

En effet, la république de 1848 est débonnaire, le pouvoir est aux mains d'hommes honorables; une insurrection terrible des fous, des brigands et des dupes est vaincue par elle.

Le général Eugène Cavaignac a montré d'une manière éclatante et irréconciliable avec les com-

munards d'alors que la république implique la religion de la loi.

Que le pays ait eu alors quelques instants lucides, Cavaignac, nommé président de la République, l'eût très probablement constituée et affermie, et nous eussions évité et l'Empire, et la guerre de Prusse, et la troisième invasion, etc.

Mais des intrigues à la tête desquelles on trouve M. Thiers, la bêtise des faux républicains qui se séparent sur les nuances et perdent la couleur, font élire, pour rétablir l'ordre en France et le respect de la loi, Louis-Napoléon, connu seulement par deux tentatives de désordre, par deux essais d'insurrection à main armée, le second après un pardon généreusement et imprudemment accordé par le roi Louis-Philippe.

Nommé président, le prince Louis jure à plusieurs reprises d'être fidèle à la République, dont il n'a jamais pu dire le nom et qu'il prononçait *ripiplique;* je ne raconterai pas, je ne rappellerai même pas en détail le coup d'État, le crime du 2 décembre ; il est empereur.

La guerre de Crimée, dépense inutile d'hommes et d'argent ; la guerre d'Italie, qui a au moins quelque chose de généreux et d'héroïque ; mais, bientôt après, les folies ruineuses de Cochinchine

et du Mexique ; la guerre de Prusse, et la troisième invasion.

Alors la troisième république, parodie tragique jouée par les doublures des hommes de 1848 avec l'aide des doublures des scélérats de 1793.

Nous sommes aujourd'hui à peu près où nous étions après la terrible émeute de juin 1848, sauf que Cavaignac, par la façon dont il descendit du pouvoir, prouva qu'il pouvait aimer et servir la République sans en être le président, ce que M. Thiers n'a pas encore eu occasion de prouver et dont ses antécédents et son caractère permettent de douter.

Aujourd'hui comme en 1848, il n'est pas impossible de fonder une république conservatrice ; en tout cas, c'est plus possible que de restaurer n'importe quelle royauté ; est-ce le moment de vouloir établir un troisième empire, après la troisième république, suivis d'un quatrième empire et d'une quatrième république, etc., pour se livrer à des hommes de plus en plus médiocres et attirer sur la patrie des calamités de plus en plus terribles ? Ceux qui aimaient Napoléon III et regrettent son gouvernement fondent leurs sympathies et leurs regrets sur le caractère et les actes de Louis-Napoléon, qui leur donnaient, pa-

rait-il, une sécurité, une confiance qu'ils étaient loin de donner à tout le monde.

Mais, quoique les reporters se soient écriés en parlant du jeune Napoléon suivant pieusement le cercueil de son père : « Le noble jeune homme ! » — « C'est un vrai prince ! » ils ne le connaissent absolument pas, nous ne le connaissons pas davantage, il ne se connaît pas lui même ; il n'y a ni espérance ni défiance à placer sur lui, si ce n'est cette défiance qu'il est toujours sage d'avoir de l'inconnu.

Ce n'est donc pas sur ses qualités, sur son intelligence, sur ses vertus, — que j'accorde sans contestation, mais qui sont encore à se manifester ou à naître, — que l'on peut fonder une espérance et une sécurité pour un gouvernement que la France n'a pas le moyen de laisser au hasard ; ce n'est pas sur un caractère qui n'est certainement pas formé et dont nous ignorons même les promesses ou les menaces.

Pourquoi donc l'acclamer comme troisième empereur et Napoléon IV ? Si nous devons retomber en royauté, pourquoi lui plutôt que tout autre ? Je ne vois à cette aspiration qu'une seule raison plausible : c'est le désir pour certains hommes politiques, pour certains publicistes,

pour certains généraux; de renouer pour eux-mêmes le fil coupé des faveurs, de la protection, de la fortune, des honneurs qui leur formaient un collier regrettable, j'en conviens, mais pour eux seulement, ce qui ne constitue pas pour le pays une raison suffisante de désirer une troisième épreuve de l'Empire.

Nous allons, du reste, assister au spectacle que voici : un petit nombre trop compromis avec l'Empire et ayant, du reste, été comblés par lui, conserveront une fidélité platonique à sa mémoire; ils feront de la tradition impériale une espèce de légitimité dont les dogmes et la liturgie seront faciles à suivre : une visite ou une lettre de temps en temps à l'impératrice et à son fils pendant trois ou quatre anniversaires, un bouquet de violettes par souscription, des abeilles en boutons de chemise et de manchettes, deux ou trois portraits, photographies ou lithographies dans le salon.

Un plus petit nombre composé d'affectueux et de reconnaissants, parmi lesquels deux ou trois têtes vives ou cerveaux brûlés trouveront moyen de se compromettre une fois ou deux.

Le plus grand nombre, mettant « la France au-dessus des partis » et cédant au besoin qu'a la

patrie de leur voir recupérer des places, des fonctions et des honneurs, se « sacrifieront au devoir », en se rapprochant d'un parti ou d'un autre, de préférence de celui qui tiendra le pouvoir, comme des naufragés qui s'accrochent comme ils peuvent aux débris et aux épaves du navire brisé sur les récifs.

FIN

Coulommiers. — Typog PAUL BRODARD.

13
2168 x 3c

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

19 NOV. 1997

NOV 0 6 1997

a39003 002135076b

CE PQ 2315
.C2 1890
COO KARR, ALPHON LES CAILLOU
ACC# 1224294